

Wallonie picarde 2025

Projet de territoire

Rapport du Conseil de Développement



29 février 2008

PLAN DU RAPPORT

Introduction

Synthèse de la démarche

Les six phases de l'exercice Wallonie picarde 2025

1. Le diagnostic prospectif

- 1.1. Un cadre de vie de qualité mais fragile**
- 1.2. Une identité morcelée mais vigoureuse**
- 1.3. Un positionnement spatial confus**
- 1.4. Une gouvernance éclatée**
- 1.5. Un capital humain / social menacé**
- 1.6. Un développement territorial bridé**

2. Les enjeux de long terme

- 2.1. Donner du sens, de l'identité et de la cohésion au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde**
- 2.2. Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict**
- 2.3. Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains**
- 2.4. Impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME)**
- 2.5. Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants**
- 2.6. Réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire**
- 2.7. Faire du développement durable un axe de redéploiement**

3. L'élaboration de la vision commune

3.1. Les souhaitables

- S1. Un territoire carrefour stratégique, ouvert sur le monde**
- S2. Une Wallonie picarde à la fois porteuse d'une vision commune partagée et forte des atouts de ses sept terroirs**
- S3. Des institutions et des événements phares qui font rayonner le territoire**
- S4. Des habitants et des entreprises porte-parole de leur région**
- S5. Une communauté de communes pour assurer à la fois la cohérence et l'excellence territoriale**
- S6. Une gouvernance éthique et dynamique, associant les forces vives, particulièrement la société civile et les entreprises**
- S7. La participation pleine et entière de la Wallonie picarde à l'Euro-district**
- S8. La valorisation de l'axe qualitatif Bruxelles-Lille pour relier les deux euro-métropoles**
- S9. La reconnaissance du rôle de la Wallonie picarde dans son environnement territorial : partie prenante de la Wallonie, pont avec les Flandres**

- S10. L'appropriation des espaces par les hommes et les femmes ainsi que le renforcement de la qualité globale du territoire**
- S11. La densification des centres villes et des noyaux villageois pour répondre à l'accroissement démographique**
- S12. Un travail en réseau des acteurs locaux de l'aménagement du territoire**
- S13. Des modèles de logements urbains plus adaptés, plus durables et aux qualités architecturales innovantes**
- S14. L'approfondissement du modèle de consensus et de paix sociale entre les forces vives socio-économiques**
- S15. Une réelle capacité d'accueil et de service en faveur des entreprises (espace, mobilité, innovation, accès au capital, soutien aux dépôts de brevets, etc.)**
- S16. Un dialogue plus ouvert et plus fructueux avec la Région wallonne au bénéfice des entreprises**
- S17. Une meilleure circulation des compétences aux niveaux interrégional et transfrontalier**
- S18. Le renforcement de la confiance, de la capacité d'anticipation et de la créativité chez les Wallons picards et en particulier chez les jeunes**
- S19. Un territoire requalifié où les institutions d'enseignement et de formation travaillent en étroite collaboration**
- S20. La mise en place de centres de technologie avancée adaptés aux besoins du territoire**
- S21. Un enseignement tout au long de la vie pour former des travailleurs et des entrepreneurs ouverts sur le monde et enthousiastes**
- S22. Un enseignement et une formation en alternance très développés avec une réelle prise en charge du décrochage scolaire**
- S23. Un enseignement supérieur réorganisé, dans une approche interréseaux et transfrontalière, associant les entrepreneurs**
- S24. Une véritable plateforme partenariale et collaborative des acteurs de l'aide sociale à l'échelle de la Wallonie picarde**
- S25. Un développement qualitatif des soins de santé, notamment pour répondre au vieillissement de la population, comme secteur d'activités innovant et gisement d'emplois à part entière**
- S26. Une fracture sociale concrètement réduite en misant sur la prévention**
- S27. Un secteur de l'économie sociale dynamique pour accueillir les travailleurs peu qualifiés**
- S28. Une activité économique dynamique fondée sur la rencontre des contraintes énergétiques, climatiques et environnementales**
- S29. Un réseau de recherche en développement durable, ouvert sur l'enseignement supérieur et les entreprises**
- S30. Une réelle coopération territoriale associant les autorités publiques, les entreprises et les citoyens autour du développement durable**

3.2. La vision commune

3.2.1. Un territoire et des valeurs

3.2.2. Six finalités pour la Wallonie picarde

3.2.3. Le contrat avec le Gouvernement wallon : la volonté collective pour donner corps à la Wallonie picarde

4. Les axes stratégiques

- 4.1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable
- 4.2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines
- 4.3. Consolider et communiquer une image de qualité connue et reconnue
- 4.4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte
- 4.5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes
- 4.6. Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité
- 4.7. Positionner l'humain au cœur des solidarités

5. Les projets structurants et chantiers

5.1. Axe stratégique 1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable

- PS1. Une supra-communalité sous la forme d'une communauté de communes
- PS2. Un schéma de cohérence territoriale pour la Wallonie picarde
- PS3. Un contrat territorial de partenariat et de développement
- PS4. Une charte du développement durable en Wallonie picarde

5.2. Axe stratégique 2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines

- PS5. Rayonnement et ouverture de la Wallonie picarde
- PS6. La Wallonie picarde dans l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai

5.3. Axe stratégique 3. Consolider et communiquer une image de qualité connue et reconnue

- PS7. Un plan marketing pour la Wallonie picarde
- PS8. Une politique événementielle cohérente véhiculant les valeurs et l'image de la Wallonie picarde

5.4. Axe stratégique 4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte

- PS9. Création d'une filière en écotechnologie en Wallonie picarde

- PS10. Production et distribution énergétique dans la ZAE Polaris (Beloeil-Péruwelz) à partir de l'incinérateur de Thumaide

- PS11. Recherche et développement en matière d'environnement et de développement durable en Wallonie picarde

5.5. Axe stratégique 5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes

- PS12. Revitalisation de centres-villes et amélioration des espaces urbains du territoire

5.6. Axe stratégique 6. Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité

PS13. Synergies : éducation, enseignement, insertion, formation

PS14. Renforcement des moyens de développement économique en Wallonie picarde

PS15. La logistique en Wallonie picarde

PS16. La Wallonie picarde se mobilise pour le plein emploi à l'horizon 2020

PS17. Animation, développement et valorisation de filières touristiques

5.7. Axe stratégique 7. Positionner l'humain au cœur des solidarités

PS18. Du bassin de soin au bassin de santé transfrontalier

Annexes

Liste des chantiers pour chaque axe stratégique

Introduction

Ceci n'est pas un Projet de Région. C'est par cette phrase surréaliste que nous pourrions ponctuer l'ouverture de ce document, qui est et restera un guide, une structure. Il n'a pas été conçu pour demeurer figé, autoritairement posé comme un regard unilatéral sur l'avenir d'un territoire.

Au contraire, c'est son enrichissement progressif, témoin d'une dissémination efficace de la démarche et d'une réelle appropriation par les acteurs de terrain, qui en fera un outil efficient et durable. C'est l'ajout continu de nouveaux chantiers, d'autres projets perçus comme structurants pour la Wallonie picarde, qui fera vivre ce document et lui offrira toute sa substance.

L'unique ambition de ces quelques pages est de tracer une ligne, une trajectoire, de baliser des futurs souhaitables, de débusquer les moyens opérationnels pour atteindre ces objectifs. L'exhaustivité n'a jamais été le leitmotiv de celles et ceux qui ont contribué, chacun(e) à leur échelle, à la confection de ce document. Humblement, mais avec la ferme intention de concourir au développement harmonieux de leur région, les participants à la démarche en ont posé les premiers jalons.

A vous d'amener les suivants !

Synthèse de la démarche

C'est le 21 juin 2006 à Tournai Expo, que le Conseil de Développement de Wallonie picarde a été installé à l'initiative du Comité de Pilotage de Tournai-Ath-Mouscron (COPITAM), présidé par le ministre Rudy Demotte. Le rôle que s'est assigné cet organe est triple : d'abord, constituer une force de proposition, ensuite émettre des avis sur le développement territorial et, enfin, orienter et valider les travaux d'élaboration et de mise en œuvre du projet de région.

Anticipation de la Communauté de Communes en voie de création sur le territoire, le Conseil de Développement veut s'appuyer sur les outils d'intercommunalité que constituent IEG, Ideta et Ipalle ainsi que sur tous les acteurs territoriaux rassemblés en son sein. Composé de 66 membres choisis pour trois ans avec une volonté de représentativité des forces vives de la Wallonie picarde, le Conseil de Développement réunit des personnalités des monde socio-économique, de l'enseignement, de la formation, de la culture, de l'associatif, du monde politique ainsi que des représentants institutionnels, du monde des médias, des villes, et doit s'ouvrir aux régions voisines.

Le Conseil de Développement est piloté par le Bureau du Conseil de développement et a également créé en son sein un Bureau de Prospective⁽¹⁾ qui constitue le Comité de Pilotage du projet de Région.

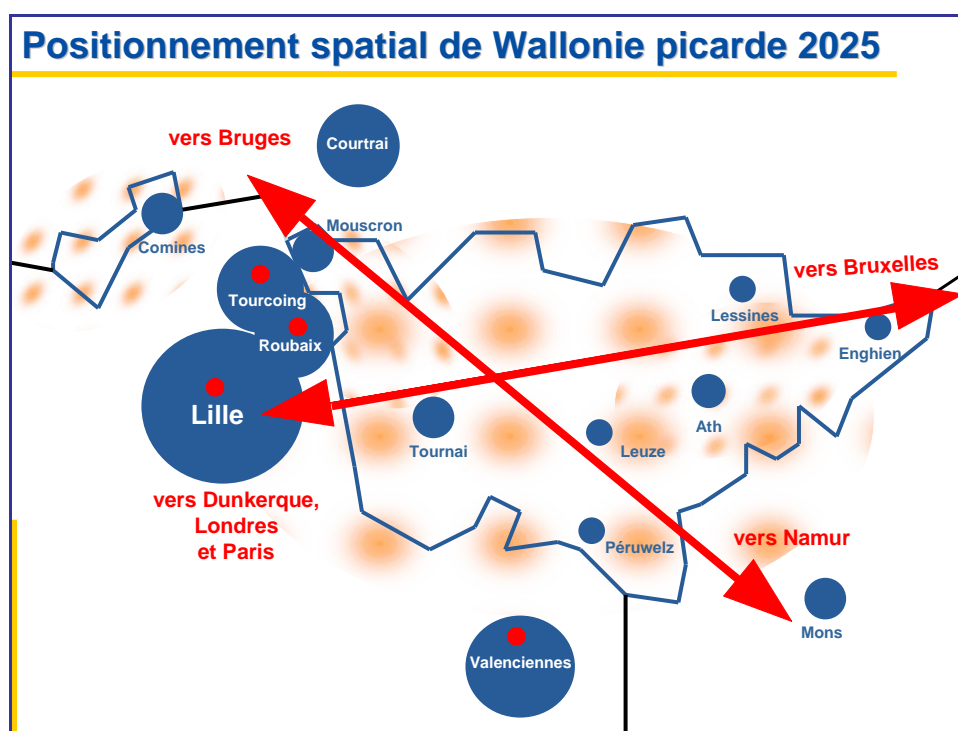


(1) La prospective est une démarche rigoureuse qui permet de déceler les tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables de l'environnement, ainsi que de déterminer l'éventail des futurs possibles. Lorsqu'elle s'applique aux territoires, la prospective déploie ses deux dimensions : exploratoire – car il s'agit de prendre la mesure des évolutions et des enjeux qu'elles induisent –, normative – parce que, demain, tous les territoires ne seront pas gagnants et qu'il s'agit, dès lors, de construire collectivement le chemin d'un futur collectif qui corresponde aux aspirations de bien-être des populations.

Le lancement du processus d'élaboration du projet de région s'est fait dès l'installation du Conseil de Développement le 21 juin 2006. Ce projet de région a été défini comme la réalisation de deux ambitions.

D'une part, le projet constitue le parcours d'un chemin que les parties prenantes du territoire (les entreprises, les pouvoirs publics, les associations et les citoyens) prennent ensemble pour construire, en bonne intelligence, une vision d'avenir partagée par tous et fondée sur des valeurs, des finalités ainsi qu'une volonté commune.

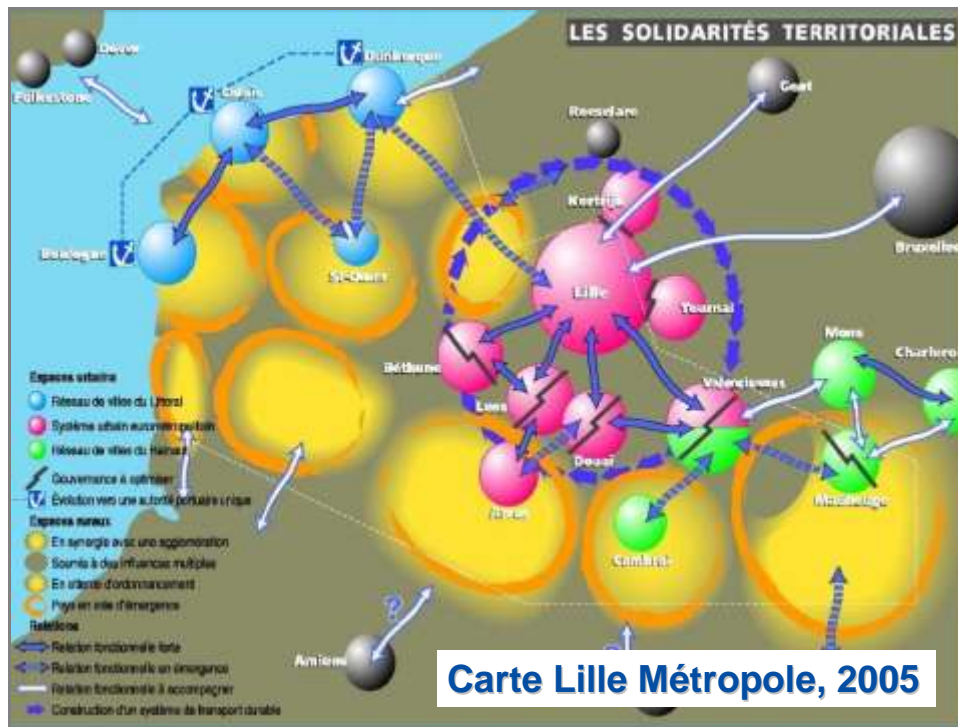
D'autre part, le projet de région appelle la conception d'un plan d'actions à court, moyen et long termes qui réponde aux enjeux actuels et futurs du territoire, qui soit approprié par tous, et qui fasse l'objet d'un contrat ou d'une charte de territoire, précisant les conditions d'une mise en œuvre efficiente, les moyens humains et financiers à affecter ainsi que les systèmes de pilotage et d'évaluation.



Un premier séminaire du Conseil de Développement organisé le 1er juillet 2006 a permis de bien fixer les objectifs d'un exercice de prospective à l'horizon 2025, destiné à faire aboutir les deux ambitions du projet de région. Ces objectifs sont au nombre de trois :

- construire un nouveau projet de territoire (plan stratégique de développement décliné en axes et actions opérationnels) pour faire face aux nouveaux enjeux qui se dessinent aujourd'hui ainsi qu'à ceux qui peuvent survenir d'ici 2025, et actualiser les stratégies précédemment élaborées;
- positionner la Wallonie picarde par rapport aux programmes alors considérés comme *imminents* : nouvelle programmation de la politique de cohésion européenne, nouvelle dynamique de Lille métropole transfrontalière, plans stratégiques et priorités de la Région wallonne, etc.;
- accompagner le rapprochement des acteurs du Hainaut occidental ainsi que la prise de conscience de leur avenir commun.

Il apparaissait ainsi fondamental pour les membres du Conseil de Développement de pouvoir lancer une dynamique large qui puisse permettre de penser et d'anticiper le territoire à partir de celui-ci plutôt que de s'inscrire dans des logiques réactives vis-à-vis des partenaires de la région.



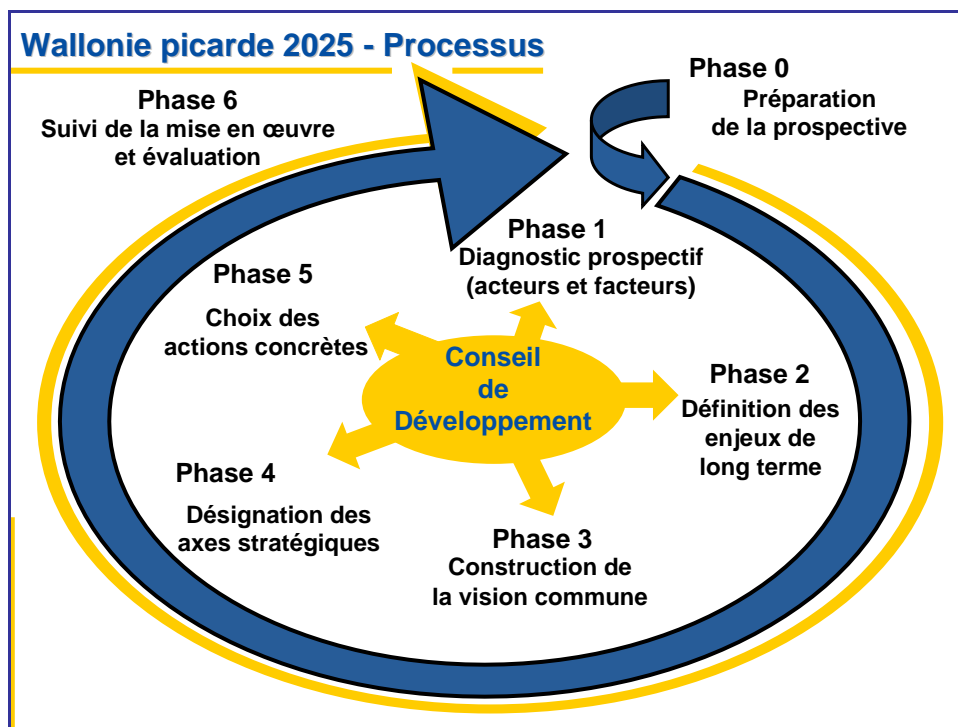
Les six phases de l'exercice Wallonie picarde 2025

De la même façon qu'il est nécessaire de séquencer et de réaliser avec précision chacune des étapes de la construction d'un pont sur un fleuve, l'exercice de prospective territoriale nécessite une grande attention dans la mise en œuvre de son processus.

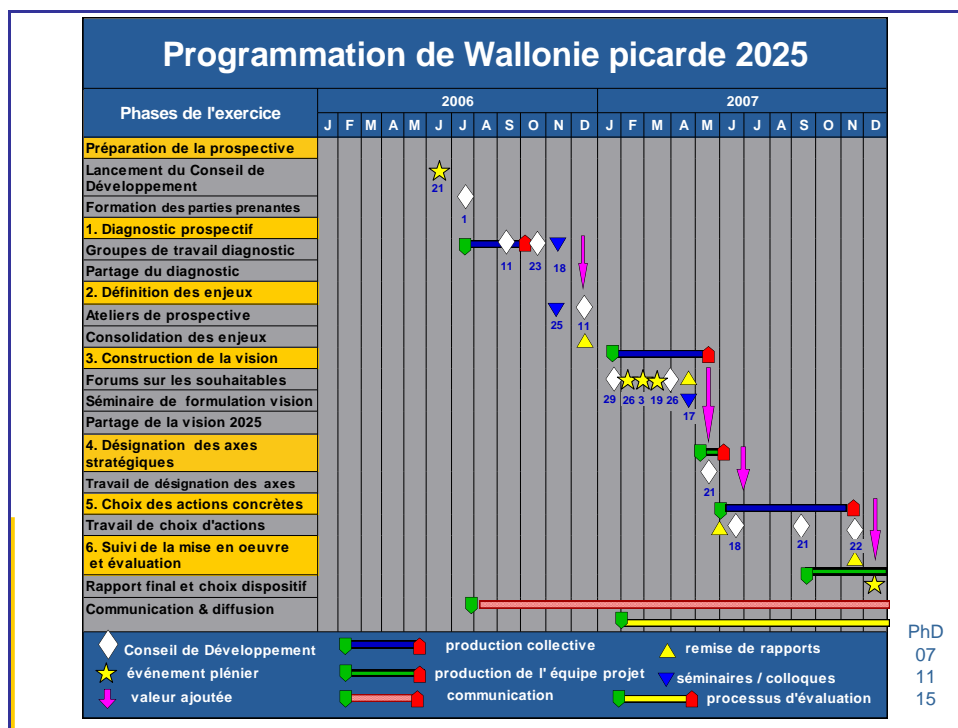
Trois phases de l'exercice vont relever de la prospective proprement dite – l'identification et le diagnostic prospectif, la définition des enjeux de long terme, la construction de la vision commune – et trois autres phases vont relever de la stratégie : la désignation des axes stratégiques, la mesure et le choix des actions concrètes ainsi que le suivi de la mise en œuvre.



Chacune des étapes franchies a été élaborée collectivement par le Conseil de Développement, parfois élargi à des experts et/ou à des citoyens. De plus, les résultats de chaque étape ont été formellement validés par le Conseil de Développement.



L'exercice de prospective a donc vu se succéder, dans une démarche d'intelligence collective, des moments de collecte et d'agencement de données, des moments de délibération ainsi que des moments de conceptualisation.



Phase 1. Le diagnostic prospectif

La phase du diagnostic prospectif a débuté le 1er juillet 2006 et s'est prolongée jusqu'au 18 novembre. Elle a, d'emblée, pu s'appuyer sur *Le Livre blanc du Hainaut occidental*, étude réalisée en 2001 par le DULBEA-Centre d'Economie régionale et de la Technologie, à l'initiative de l'Intercommunale Ideta⁽²⁾. Pour compléter ce socle d'information et lui donner un caractère prospectif, cinq groupes de travail composés de membres du Conseil de Développement et d'experts ont été créés portant sur cinq champs thématiques :

- l'identité, la culture, le cadre de vie, le logement et l'attractivité (pilote : Jacky Legge);
- l'économie, l'emploi, l'environnement et la mobilité (pilote : Christiane Vienne);
- l'éducation, la formation et la recherche (pilote : Muriel Meurisse);
- la démographie, le social et la santé (pilote : Christian Brotcorne);
- la spatialisation, les réseaux et les transports (pilote : Thierry Lesplingart).

Il s'agissait pour chaque groupe de travail de répondre aux cinq questions suivantes :

- 1° Quels sont les évolutions, les tendances lourdes, les tensions, les blocages, les ruptures, les facteurs de changement qui affectent le secteur ? Que peut-on en attendre ?
- 2° Quels sont les acteurs du secteur considéré ?
- 3° Quelles politiques ont été menées dans ce secteur depuis 25 ans ?
- 4° Quels sont les changements qui ont impacté ce secteur et qui avaient été anticipés ? Quels changements ne l'ont pas été ?
- 5° Quels sont les messages simples - constats et perspectives - que vous inspire le secteur considéré ?

(2) Henri CAPRON, Valérie AJZENMAN, Florence HENNART, *Livre blanc du Hainaut occidental, Document final*, Tournai, IDETA, Février 2001.

Il s'agissait également d'appliquer trois consignes inscrites dans un cahier des charges pour le travail des groupes. D'abord, le fait que toute donnée peut être utile si elle permet de déterminer une évolution du territoire et de ses habitants pour la période 1981-2006.

Ensuite, la nécessité de s'appliquer à rechercher des séries dans les différents secteurs définis, en tentant, chaque fois que c'est possible de disposer d'éléments de comparaisons avec les moyennes régionale, nationale/fédérale et européenne, ainsi qu'avec les territoires voisins.

Enfin, le constat que ces données ne sont pas une fin en soit mais sont destinées à identifier un certain nombre « d'objets de la prospective » et de se poser des questions sur la situation et l'évolution du territoire.

Ces rapports ont fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du Conseil de Développement du 23 octobre 2006. Notons qu'en cours de parcours, le Conseil de Développement a également pu bénéficier de l'étude d'André Lambert (ADRASS), *Prospective sociodémographique de la Wallonie picarde à l'horizon 2050*, travail financé par le Forem et le CSEF-Tournai.

Un atelier de prospective, organisé lors d'un séminaire du Conseil de Développement, organisé le 18 novembre 2006 à la Maison de l'Entreprise à Froyennes a permis de construire un diagnostic partagé par les participants. Les participants ont, d'une part, dressé les principaux constats déterminants pour l'évolution de la future communauté de communes de Wallonie picarde et, d'autre part, formulé les attentes en matières d'actions individuelles et collectives à l'égard de ce territoire.

Ainsi, six grands constats portant sur le territoire de la Wallonie picarde ont été formulés et décrits en termes précis :

- un cadre de vie de qualité mais fragile ;
- une identité morcelée mais vigoureuse ;
- un positionnement spatial confus ;
- une gouvernance éclatée ;
- un capital humain / social menacé ;
- un développement territorial bridé.

Six grands constats pour la Wallonie picarde

- 1. Un cadre de vie de qualité mais fragile**
- 2. Une identité morcelée mais vigoureuse**
- 3. Un positionnement spatial confus**
- 4. Une gouvernance éclatée**
- 5. Un capital humain/social menacé**
- 6. Un développement territorial bridé**

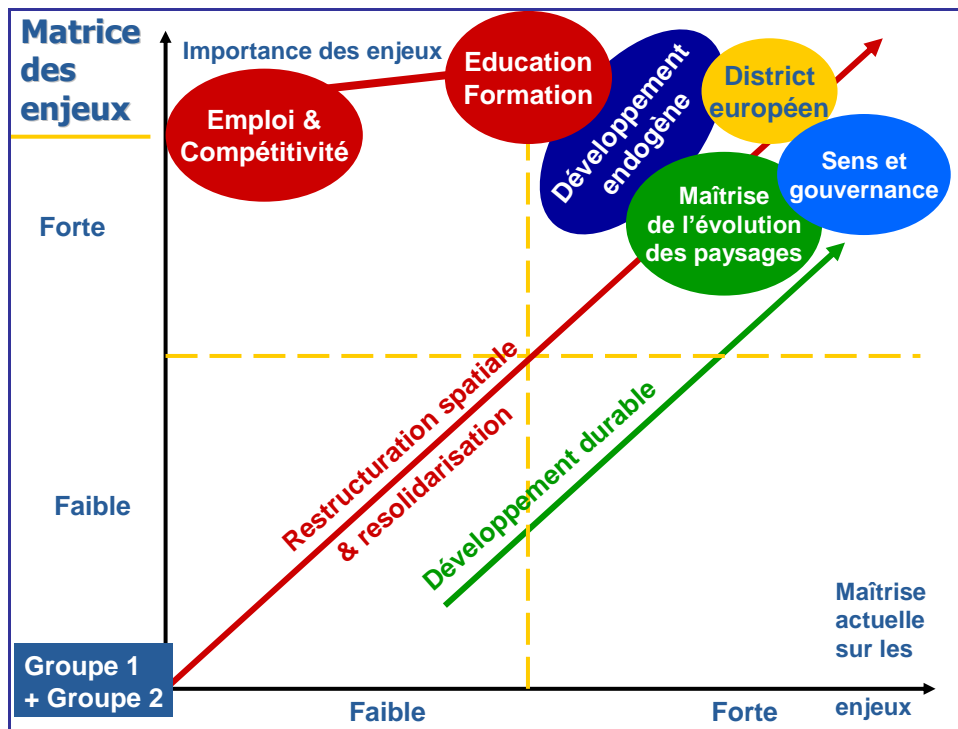
Ce diagnostic partagé a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors d'un deuxième séminaire le 25 novembre 2006.

Phase 2 : la définition des enjeux de long terme

Le séminaire qui s'est déroulé à la Maison de l'Entreprise à Froyennes le 25 novembre 2006, a permis de décrire les changements qui pourraient affecter durablement l'ensemble des champs dans lesquels vivent et travaillent les Wallons picards. Il s'agissait ensuite, à partir de ces futurs possibles, d'identifier les enjeux de long terme pour le territoire : ce que nous pouvons perdre ou gagner par rapport aux tendances et aux ruptures de l'évolution du monde et de notre espace de vie.

Enfin, les participants ont mesuré l'importance de chacun de ces enjeux pour la Wallonie picarde ainsi que le degré de maîtrise que les acteurs du territoire pouvaient exercer sur ces enjeux. Après agglomération et hiérarchisation dans une matrice importance / maîtrise, sept grands enjeux – dont deux transversaux – étaient identifiés portant sur le territoire de la Wallonie picarde :

- donner du sens au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde ;
- positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict ;
- maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains ;
- impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME) ;
- repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants ;
- réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire ;
- faire du développement durable un axe de redéploiement.



Sept macro-enjeux dont deux transversaux

- 1° Donner du sens, de l'identité ainsi que de la cohésion au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde
- 2° Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et comme un moteur de l'Eurodistrict
- 3° Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains
- 4° Impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME)
- 5° Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants
- 6° Réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire
- 7° Faire du développement durable un axe de redéploiement

Phase 3 : la construction de la vision commune

Trois forums publics transversaux se sont déroulés au Stade Luc Varenne à Tournai les 26 février 2007 (*Sens et cohésion du territoire*), 3 mars (*Développement endogène et durable*) et 19 mars (*Education, formation, emploi et compétitivité*). Chaque forum comprenait trois tables rondes permettant le débat entre douze experts ou grands

acteurs et les participants, de manière à valider et éclairer les enjeux ainsi qu'à formuler pour chacun d'eux des futurs souhaitables. Trente futurs souhaitables ont ainsi été identifiés.

Au fil des forums, une vision de la Wallonie picarde et de sa communauté de communes à l'horizon 2025 s'est élaborée progressivement. Cette vision a été décrite en termes précis lors d'un nouveau séminaire du Conseil de Développement élargi à des experts qui s'est tenu le 17 avril 2007 à la Maison de l'Entreprise à Froyennes. Lors de cette réunion, des finalités, des projets, des valeurs ainsi qu'une volonté collective ont été exprimés et formulés pour constituer la vision. Le Conseil de Développement du 21 mai 2007 a validé la formulation de cette vision.

Six finalités pour la Wallonie picarde en 2025

1. La communauté de communes de la Wallonie picarde sera clairement identifiée et reconnue comme territoire de solidarité et d'excellence. Partenaire naturel de ses voisins (Nord-Pas-de-Calais, les Flandres, Bruxelles, Mons), la Wallonie picarde participera activement aux aires métropolitaines lilloise et bruxelloise.
2. La Wallonie picarde aura réalisé un équilibre entre, d'une part, la dynamique interne de développement démographique et urbanistique et, d'autre part, l'appropriation et l'aménagement de ses paysages, de ses villages et centres urbains.
3. L'emploi pour tous sera assuré par un esprit d'entreprendre, une main-d'œuvre compétente et créative, une mobilité interrégionale ainsi qu'un dialogue fructueux entre les acteurs socio-économiques de la Wallonie picarde.
4. La Wallonie picarde se sera dotée de filières d'enseignement et de formation de qualité tout au long de la vie, de relais éducatifs, associatifs, culturels et sportifs, au service de toute la population.
5. Les secteurs de la santé et de l'aide sociale, accessibles, dynamiques et innovants, seront à la mesure des besoins de la population et, en particulier, des enjeux du vieillissement démographique ainsi que des risques de fractures sociales.
6. Une réelle coopération aura été mise en place, associant concrètement les autorités publiques, les entreprises, les chercheurs et les citoyens autour du développement durable.

Cette vision de long terme était un préalable nécessaire à la construction d'une stratégie collective des décideurs politiques, des parties prenantes (entreprises, administrations, écoles et hautes écoles, associations, etc.) et des citoyens.

L'objectif étant de répondre concrètement aux sept grands enjeux identifiés pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025 : Sens, cohésion et gouvernance du territoire, Positionnement dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict, Maîtrise de l'évolution des espaces et des paysages, Développement endogène et ouverture aux partenariats extérieurs, Education, compétitivité et emploi, Dualisation sociale et territoriale, Développement durable comme redéploiement.

Phase 4 : Désignation des axes stratégiques

Avec cette quatrième phase, la démarche Wallonie picarde 2025 est passée de la prospective à la stratégie. Lors de deux séminaires tenus les 3 avril et 7 mai 2007, le Comité de pilotage élargi de la Wallonie picarde a identifié sept axes stratégiques qui établissent autant de ponts entre les sept enjeux validés par le Conseil de

Développement du 11 décembre 2006 et les six finalités de la vision déterminées lors du séminaire du Conseil de Développement du 17 avril 2007.

Ces axes stratégiques constituent les lignes de forces du projet de territoire ainsi que le réceptacle de projets structurants et de chantiers stratégiques.

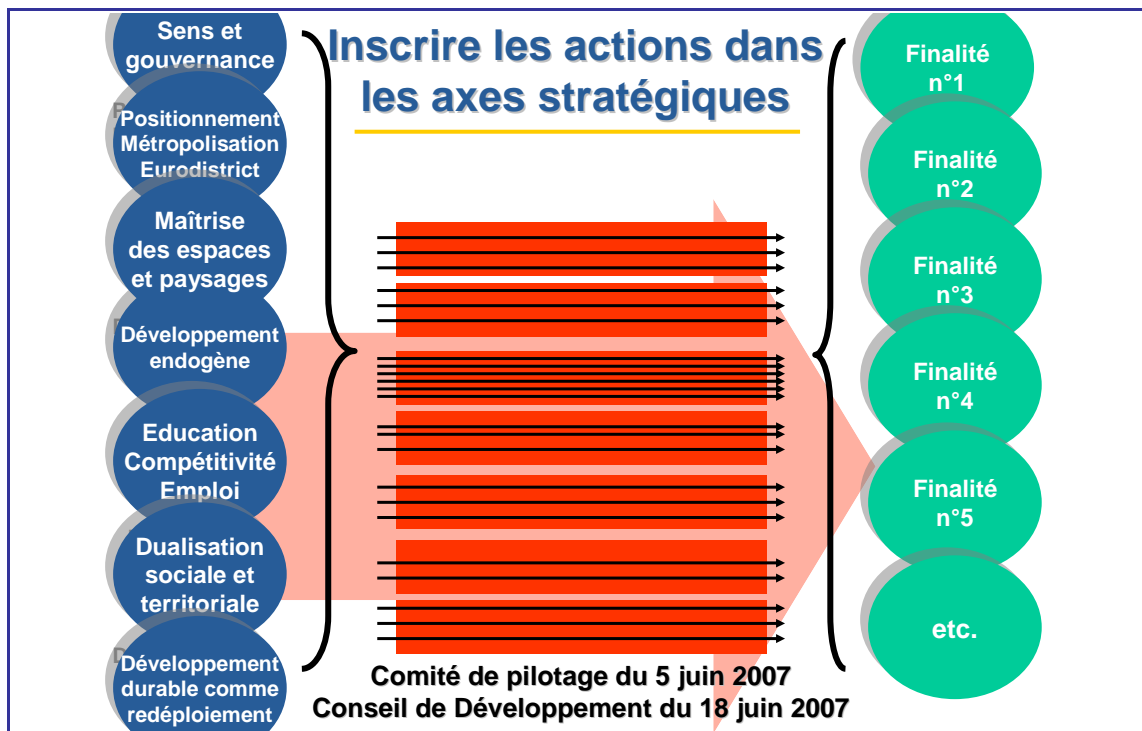


Phase 5 : Choix des actions concrètes

Un appel à contributions pour remplir des fiches d'actions stratégiques a été lancé au Conseil de Développement du 21 mai 2007 ainsi qu'aux institutions et organisations du territoire. Parallèlement, les assises organisées par l'Agence culturelle du Hainaut occidental (ACHO), à Antoing le 16 juin 2007, ont permis une mobilisation complémentaire du monde culturel et artistique.

Le Conseil de Développement du 18 juin 2007 a ouvert un premier échange sur les fiches et permettant de donner de premières orientations. Le Comité de pilotage élargi s'est réuni successivement en séminaire les 28 juin, 20 juillet, 23 juillet et 20 août 2007 pour sélectionner et organiser les actions.

Le Conseil de Développement du 21 septembre a validé les actions à retenir pour les portefeuilles de projet du *Phasing out* dans la cadre de la politique européenne de Cohésion 2007-2013, ainsi que le dispositif de suivi construit pour concrétiser la démarche.



Le volet stratégie du projet de territoire (axes et projets) a par ailleurs fait l'objet d'une relecture attentive par un groupe d'experts, afin de discuter la pertinence de chaque axe et d'apporter un appui à la sélection de projets structurants. Les experts qui ont participé aux deux réunions des 16 novembre et 6 décembre 2007 étaient :

- Fabienne Leloup, professeure au département des sciences politiques de la FUCAM;
- Charles Gachelin, professeur à l'Université des sciences et technologies de Lille;
- Christian Vandermotten, professeur à l'ULB, vice-président de l'IGEAT;
- Pierre Got, ancien président de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.

Les remarques des experts tant sur le processus que sur le contenu du projet de territoire ont été présentées au Conseil de Développement du 23 novembre 2007.

Les actions proposées ont pour vocation de rencontrer les enjeux et d'atteindre la vision de long terme du territoire. Certaines de ces actions sont ponctuelles et à court terme, d'autres constituent elles-mêmes de véritables plans stratégiques dans des domaines précis en engageant le long terme.

Parmi ces actions, 16 projets structurants ont été mis en exergue car ils apparaissent transversaux, innovants, générateurs d'effets multiplicateurs importants et donnent une belle visibilité au projet de territoire. L'ensemble de ces projets phares et chantiers seront articulés dans un plan stratégique précis et séquencés en vue de leur mise en œuvre puis, ultérieurement de leur évaluation.

Wallonie picarde 2025

1. Diagnostic prospectif

1.1. Un cadre de vie de qualité mais fragile

La qualité du cadre de vie et de l'environnement, épargnés par une industrialisation qui fut assez faible aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, apparaît comme l'un des premiers caractères de la Wallonie picarde. Cette qualité en fait sa séduction : paysages ruraux traditionnels et pôles urbains préservés. On y trouve un patrimoine de première qualité (« fait de choses fortes »), tant naturel que construit.

Si ce cadre de vie induit un sentiment de bien-être, le Conseil de Développement en mesure la fragilité face aux évolutions potentielles futures. Le manque actuel de structure de gouvernance au niveau du territoire et de la gestion de l'espace, induit toutefois quelques inquiétudes.

De nombreuses infrastructures, parfois abandonnées, parfois désuètes (chemins, sentiers, chemins de fer, canaux) sont peu ou mal exploitées mais constituent une richesse qui opérationnalisée, pourrait être valorisée au service de la population et du développement.

1.2. Une identité morcelée mais vigoureuse

L'ensemble territorial du Hainaut occidental, désormais appelé *Wallonie picarde*, continue à souffrir d'un manque d'identité structurée, d'unité ainsi que de cohérence institutionnelle et économique, même s'il connaît actuellement un renforcement graduel grâce à une nouvelle dynamique. La vigueur du localisme dont elle bénéficie peut apparaître comme une chance pour la Wallonie picarde si elle parvient à créer des transversalités entre ses microrégions. Ces transversalités sont en effet nécessaires afin de permettre un développement commun et de dépasser le sous-régionalisme électoral.

L'adoption par la population de l'appellation « Wallonie picarde » prendra par ailleurs un certain temps.

Fondement important de l'identité, la culture reste pourtant trop réservée à une élite sociale.

1.3. Un positionnement spatial confus

Le positionnement de la Wallonie picarde, territoire accessible et bien équipé, situé entre les grandes métropoles de l'Europe du Nord Ouest, la met en liaison avec plusieurs moteurs actuels du développement européen.

Pourtant, l'absence de politiques clairement définies nuit au redéploiement de la Wallonie picarde. Alors qu'elle dispose de grands potentiels de structuration spatiale infra et péri-territoriale, au point de constituer une « terre de réseaux », la Wallonie picarde connaît un positionnement spatial confus. Confinée dans un rôle de banlieue écartelée entre Lille, Bruxelles, Mons et Gand, la Wallonie picarde ne dispose pas de ville phare ou de masse critique urbaine interne capable de polariser son développement. De même, elle subit davantage qu'elle n'active le rôle polarisateur de Lille et ne parvient pas à valoriser sa position stratégique par rapport à la Flandre.

Ainsi, les politiques transfrontalières apparaissent monopolisées par l'axe lillois – dont chacun reconnaît l'importance – au détriment d'autres collaborations potentielles (Valenciennes, Denain, etc).

1.4. Une gouvernance éclatée

Le manque de vision commune du territoire de la Wallonie picarde est évident, même si on constate l'émergence récente d'une volonté de nombreuses forces vives de travailler ensemble au travers des initiatives de créer un Conseil de Développement et de valoriser les atouts du territoire.

Pendant longtemps, l'absence de projet fédérateur a empêché toute gouvernance du territoire, alors que Tournai ne jouait plus son rôle historique de leadership. Aujourd'hui encore, alors qu'une vraie dynamique de projet est en cours, portée par des acteurs locaux, plusieurs obstacles handicapent la nécessité de se rassembler autour du projet collectif et de participer à une vraie *dynamique de la Table ronde* autour d'une stratégie territoriale de développement durable :

- une adhésion de la population au concept de Wallonie picarde qui reste à confirmer ; des barrières institutionnelles et politiques, particulièrement les freins à la fusion entre les intercommunales IEG et IDETA ;
- une vision souvent étriquée des enjeux sociétaux, européens et socio-économiques du territoire.

1.5. Un capital humain / social menacé

Alors que la paix sociale est depuis longtemps une caractéristique de la Wallonie picarde, c'est l'évolution négative d'autres facteurs de compétitivité qui, aujourd'hui, affecte son capital humain/social territorial : le vieillissement de la population, l'inadéquation des programmes de formation à l'emploi, le manque d'ouverture, l'incapacité des acteurs et des décideurs du territoire à se projeter dans le futur, ainsi que les risques de fractures sociales.

1.5.1. Un vieillissement relativement plus marqué de la population

Ce vieillissement interpelle plusieurs domaines que l'analyse de l'ADRASS mettra en évidence. L'exode des jeunes en est un facteur clef.

1.5.2. L'inadéquation des programmes de formation à l'emploi

Alors que le niveau de qualification de la population active de la Wallonie picarde apparaît fort faible et le taux de demandeurs d'emplois très élevé (27 % de moyenne, 37,5% dans la région de Mouscron), le Conseil de Développement constate un manque de conscience de l'importance de l'éducation dans le développement et de la nécessité d'une élévation du degré de formation à tous les niveaux.

Déserte en matière d'enseignement universitaire, la Wallonie picarde manque cruellement d'établissements et de formations du niveau de l'enseignement supérieur. De même, elle n'a pu bénéficier jusqu'ici des importants centres universitaires qui existent dans sa périphérie immédiate, particulièrement lilloise et valenciennaise.

1.5.3. Le manque d'ouverture

Alors que les acteurs font preuve d'une grande disponibilité au dialogue et à la coopération, ils manquent assurément de capacités d'ouverture à l'interrégional, à l'international ainsi qu'à l'interculturalité, notamment dans le domaine linguistique.

1.5.4. L'incapacité des acteurs du territoire à se projeter dans le futur

Cette incapacité trouve son origine dans le sous-régionalisme territorial qui limite les enjeux et les visions prospectives tout en empêchant les décideurs et les acteurs d'aller à l'essentiel.

1.5.5. Les risques de fracture sociale

La population ne profite pas pleinement de l'essor économique. Il existe des phénomènes sournois de dichotomisation sociale ou sociétale dans les domaines des revenus, de l'habitat, du logement et de la culture.

Enfin, il faut noter le foisonnement d'initiatives et de réalisations dans le très dynamique secteur associatif du territoire, ainsi que le besoin de structuration et de coordination de ces dynamiques.

1.6. Un développement territorial bridé

La Wallonie picarde souffre d'une absence d'identité économique et de stratégie d'innovation qui valoriseraient des spécificités claires, visibiliseraient des champions dans des pôles d'excellence capables de rayonner au delà des frontières. Cette situation rend ce territoire peu présent dans les secteurs à haut potentiel de développement économique (développement durable, énergies renouvelables, etc.)

Le Conseil de développement a encore noté que le développement territorial de la Wallonie picarde était bridé par l'inadéquation entre l'offre et la demande régionales d'emploi résultant de la faiblesse des profils, des formations et de la mobilité des travailleurs, ainsi que de l'insuffisance de partenariats entre les secteurs public et privé.

Par ailleurs, la Wallonie picarde bénéficie d'un bon équilibre entre revenu par habitant (11.700€ annuel par habitant en 2003, inférieur à la moyenne régionale) et produit intérieur brut par habitant, même si cet atout pourrait être maximisé.

Wallonie picarde 2025

2. Enjeux de long terme

2.1. Donner du sens, de l'identité et de la cohésion au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde

La *Wallonie picarde* et son *conseil de développement* sont des concepts nouveaux, nés de la volonté des forces vives du territoire et auxquels il s'agit à la fois de donner du sens et une dimension institutionnelle concrète.

La question du sens s'inscrit d'une part dans un espace interne et, d'autre part, sur une dimension extérieure qui intègre les entités voisines ou les espaces envers lesquels il s'agit de se positionner, de créer un nouveau rapport de force et d'ouvrir un dialogue : les autres villes et territoires wallons, les gouvernements wallon, de la Communauté française et fédéral, l'interrégional (particulièrement avec la Flandre), le transfrontalier, l'Europe, etc.

Ce sens à donner au territoire de la Wallonie picarde est à construire à la fois sur la base d'une identité forte mais respectueuse de ses composantes patrimoniales et culturelles multiples, riches et diverses. La place qui sera réservée aux projets de développement de la Wallonie picarde dans le second *Phasing out* hennuyer constitue un premier test de la capacité de la Wallonie picarde d'exister et de se faire entendre politiquement.

La dimension institutionnelle consiste en la création d'un outil pour assumer ce positionnement nouveau : une communauté de communes qui permettrait de renforcer la qualité globale de chacune d'entre elles, ainsi que de peser dans la concurrence des territoires tant au niveau wallon qu'européen. Cette dimension interpelle avant tout les communes qui doivent pouvoir articuler leur stratégie avec celle du territoire de la Wallonie picarde.

Cette Communauté de communes veillera à assurer son financement pour être partie prenante et active du développement du territoire et pour apporter sa pierre aux développements communs : régional d'abord (Plan Marshall), européen ensuite (processus de Lisbonne).

2.2. Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict

Alors que, pour la Wallonie picarde, comme du reste, pour la Wallonie toute entière, le processus de métropolisation structure le territoire à partir de pôles urbains qui lui sont extérieurs, une identité et un développement territoriaux doivent se construire à la fois de manière autonome et en interaction avec ces zones d'influence.

La Wallonie picarde est dès lors confrontée à la fois à la croissance des aires métropolitaines de Lille et de Bruxelles et aux positionnements concurrentiels de Courtrai, de Mons et de Charleroi. La création effective du district européen "Eurodistrict", piloté par une structure politique adéquate, constitue un enjeu majeur pour la Wallonie picarde qui pourrait y jouer un rôle moteur.

En ce qui concerne la surpopulation d'étudiants en métropole lilloise, la Wallonie picarde peut y valoriser la position de force actuelle de la Communauté française qui accueille pour sa part beaucoup d'étudiants français dans ses institutions d'enseignement supérieur ou universitaire.

2.3. Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains

La maîtrise de l'évolution des espaces et des paysages tant ruraux qu'urbains ainsi que la gestion de l'aménagement du territoire et de l'habitat constituent des enjeux majeurs pour tout territoire. En Wallonie picarde, les pressions économiques, sociales, environnementales et foncières, exercées par les métropoles lilloise et bruxelloise, provoquent de véritables ruptures.

Dès lors, il s'agit d'accompagner, de limiter, sinon de conduire les impacts de ces évolutions pour les transformer en opportunités afin d'en faire bénéficier les habitants de la Wallonie picarde. Dans cette perspective, la conception d'une charte de gestion de l'espace constituerait une nécessité de premier plan. Cette charte permettrait d'introduire des idées innovantes d'aménagement de l'espace et de repenser le bâti du territoire en fonction de l'objectif du développement durable.

2.4. Impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME)

Le développement du territoire passe par le développement d'initiatives économiques au départ du capital endogène. En Wallonie picarde, ces initiatives peuvent s'appuyer sur différents facteurs qui constituent autant d'enjeux : une activation globale des mécanismes porteurs d'innovation, un secteur tertiaire porté par le tissu des PME et TPE situées en périphérie de la voie TGV, un positionnement compétitif dans le secteur des services aux personnes, le développement touristique du territoire, ainsi que de nouveaux réseaux et flux de mobilité.

Parallèlement, le développement de partenariats entre centres de recherche de la Wallonie picarde avec l'UMH, l'ULB et l'UCL sont de nature à favoriser l'innovation et l'initiative économique locales.

La dynamique de la Wallonie picarde peut aussi être appelée à donner du sens à la civilisation des loisirs, notamment par le développement culturel endogène.

2.5. Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants

Un des défis majeurs pour la Wallonie picarde consiste à établir un lien fort entre l'emploi et l'éducation - au sens large - afin de faire face, avec lucidité et courage, aux mutations en cours et, en particulier, acquérir les compétences de base et le niveau d'équipement pour s'inscrire dans la société de la connaissance. Plusieurs chantiers -

destinés à repenser l'éducation, la formation et l'enseignement et à les mettre au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants - ont été identifiés:

- la conception d'un nouveau système d'organisation des structures d'éducation et d'enseignement en Wallonie picarde ;
- la capacité de ce secteur de se fédérer et de se rationaliser au niveau de la Wallonie picarde et de sa zone d'influence transfrontalière ;
- l'optimisation des ressources financières pour dépasser les piliers.

Par ailleurs, l'association des structures de l'enseignement (directions et responsables de la pédagogie) au Conseil de Développement apparaît comme une mesure immédiate permettant d'appréhender les difficultés du secteur et de répondre à cet enjeu global.

2.6. Réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire

Face au risque, voire à l'existence d'une fracture sociale se manifestant en Wallonie picarde, tant en termes de revenus ou de logement que culturellement, une restructuration spatiale et une resolidarisation territoriale apparaissent comme des enjeux pertinents dont des élus doivent d'urgence prendre conscience.

Cette situation appelle une forte solidarité interne au territoire sans toutefois que celle-ci soit exclusive puisqu'elle doit également s'exercer vers l'extérieur.

L'ambition de (re-)créer un *pôle de vie* en Wallonie picarde constitue une préoccupation majeure. Il s'agit d'activer la capacité du territoire à maintenir un équilibre entre d'une part l'activité productive - et notamment les services aux personnes - et, d'autre part, la dimension résidentielle de la population, le fait de vivre en Wallonie picarde.

2.7. Faire du développement durable un axe de redéploiement

La capacité d'intégrer la notion du développement durable et d'en faire un axe de mobilisation doit se situer au centre même de la dynamique territoriale de la Wallonie picarde. Il s'agit donc de faire du développement durable un axe de redéploiement en s'attaquant aux enjeux suivants :

- le positionnement de la Wallonie picarde dans de nouveaux réseaux et flux de mobilité ;
- la captation des flux économiques de la maîtrise de l'empreinte écologique ;
- la création de nouveaux métiers et activités dans le domaine du développement durable ;
- la gestion d'un nouveau rapport entre l'urbain et le rural ;
- le développement du Schéma de Mobilité et d'Accessibilité dès 2007 pour la Wallonie picarde.

Wallonie picarde 2025

3. Elaboration de la vision commune

3.1. Souhaitables

3.1.1. Donner du sens, de l'identité et de la cohésion au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde

1. Donner du sens, de l'identité et de la cohésion au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde

S1. Un territoire carrefour stratégique, ouvert sur le monde

S2. Une Wallonie picarde à la fois porteuse d'une vision commune partagée et forte des atouts de ses sept terroirs

S3. Des institutions et des événements phares qui font rayonner le territoire

S4. Des habitants et des entreprises porte-parole de leur région

S5. Une communauté de communes pour assurer à la fois la cohérence et l'excellence territoriale

S6. Une gouvernance éthique et dynamique, associant les forces vives, particulièrement la société civile et les entreprises

S1. Un territoire carrefour stratégique, ouvert sur le monde

Pourquoi ne pas jouer sur l'identité d'un territoire frontière / carrefour ouvert sur le monde ? Wallonie / Transfrontalier / Europe / Nord-Sud / Est-Ouest.

Il est difficile de demander à quelqu'un ce qu'il pense de quelque chose qui n'a pas de contours. L'exercice d'identification vis-à-vis de l'extérieur n'a pas encore été fait. L'exercice ne pourra pas être concluant tant que le contour global significatif de la région n'a pas été dégagé. Il faut d'abord essayer de bâtir une véritable image de la région. Si on fait l'exercice trop tôt, les gens vont se prononcer sur quelque chose de flou. Il faut faire un marketing global fait de petites facettes. Ne pas bâtir sur un aspect

prédominant, mais donner un contour permettant de lire le territoire à partir de plusieurs ingrédients ⁽³⁾.

Les entreprises contribuent à l'image d'une région. Ce qui est important c'est la perception que l'on en a. La perception du Hainaut occidental est très positive. Même si cette perception positive ne se traduit pas dans les chiffres, il faut surfer sur cette vague positive. Arrêtons d'être pessimistes et de faire de l'auto-flagellation ⁽⁴⁾.

On observe un besoin d'identité régionale encore plus important dans certaines communes qui sont géographiquement partagées entre Tournai et Mouscron ou Tournai et Ath. On veut pouvoir se raccrocher à une seule image ⁽⁵⁾.

Lors d'un déplacement au Sud Kivu, avec des gens des mutuelles, des médecins, certains se sont demandés s'il ne fallait pas se coordonner par rapport aux relations que l'on a vis-à-vis des pays du sud, se déterminer au niveau du Conseil de Développement, se mobiliser par rapport à une région, se donner une action forte par rapport au sud. On peut arriver à être réellement moteur d'un développement là-bas, en faisant cela, on conforte notre modèle solidaire. Il s'agirait de mobiliser les énergies de toute une région sur une région précise du sud avec une stratégie commune (chantier au sein du Conseil de Développement), éviter l'émiettement que l'on connaît en Hainaut occidental ⁽⁶⁾.

C'est donc une vraie politique de *maillages* qu'il faut développer en Wallonie picarde, maillages entre les infrastructures culturelles, maillages dans le domaine de l'habitat, liens entre les différents axes du projet ⁽⁷⁾.

S2. Une Wallonie picarde à la fois porteuse d'une vision commune partagée et forte des atouts de ses sept terroirs

Nous ne partons pas de rien. La région a une longue histoire de vie en commun. Créer une identité commune demande un travail de conviction. Il faut penser à tout ce que l'on gagne si on se met ensemble. Il est important d'identifier tout ce que l'on va gagner à être ensemble, par exemple la force qui peut être celle de la Wallonie picarde pour aller chercher ensemble des financements européens ⁽⁸⁾.

No Télé est présente sur l'ensemble du territoire de la Wallonie picarde. C'est le fruit d'un combat de plus de vingt-cinq ans. Les sous-régions se sentent lésées quand on parle des autres sous-régions. Au-delà de l'ensemble, il faut donc pouvoir s'intéresser à ce qui se passe dans chaque sous-région ⁽⁹⁾.

Le territoire a déjà fait sous-régionalement un travail d'identité (Pays des Collines, Lessines, Mouscron, etc.), les gens ont déjà travaillé à cette identité sous-régionale (paysage, culture, etc.). Ce serait utopique de vouloir faire une Wallonie picarde qui lisse tout cela en demandant d'oublier ses sous-identités. Il faut faire une Wallonie picarde riche de ses diversités, une Wallonie picarde multivisage. On peut porter le drapeau de sa sous-région et de sa région. Il ne faut pas renier ses acquis ⁽¹⁰⁾. Il s'agit

(3) Intervention de Pascal Deleersnyder, directeur de Cohesium, président de CHOQ, le 26 février 2007.

(4) Intervention de Patrick Declerck, administrateur délégué de DECOMO (Mouscron), le 26 février 2007.

(5) Intervention d'un habitant d'Estaimpuis, le 26 février 2007.

(6) Intervention de Jean-Pierre Winberg, directeur de No Télé, le 26 février 2007.

(7) Intervention de Jean-Pierre Winberg, directeur de No Télé, le 26 février 2007.

(8) Intervention de Christiane Vienne, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances du Gouvernement wallon, 26 février 2007.

(9) Intervention de Jean-Pierre Winberg, directeur de No Télé, le 26 février 2007.

(10) Intervention de Pascal Deleersnyder, directeur de Cohesium, président de CHOQ, le 26 février 2007.

aussi de promouvoir un projet de territoire fédérateur dans lequel chaque sous-région apporte son éclairage et son concours ⁽¹¹⁾.

Des propositions ont été émises par le groupe de travail "Culture" pour renforcer d'identité de la Wallonie picarde :

- Création d'un support écrit mettant en évidence les événements historiques : mouvements communaux, vague de population néerlandophone, présence de personnalités politiques et artistiques qui ont dû s'expatrier. Concevoir des supports écrits pour mieux se présenter.
- Développer une véritable politique d'édition papier et électronique.
- Intervenir auprès de la Région wallonne pour réactualiser le relevé des monuments et constructions classés avec une publication (évolution du concept de patrimoine : art nouveau, art déco).
- Calendrier à concevoir avec les événements de la région, affirmer cette densité, permettant de mieux communiquer.
- Arts du cirque et de la rue : mieux s'affirmer vis-à-vis de la Communauté française.
- Valoriser les pratiques amateurs (formation culturelle).
- Beaucoup de créateurs de qualité dans l'événementiel en Wallonie Picarde mais qui se produisent essentiellement à l'extérieur : en faire aussi des porteurs de notre identité.
- L'architecture est porteuse d'avenir : ne pas être trop timoré ⁽¹²⁾. Il y a de belles opportunités en matière d'architecture durable et contemporaine tant dans le secteur résidentiel que dans les immeubles de bureaux, commerciaux ou industriels.

Il faut donner au projet Wallonie picarde une dimension plus emblématique, plus visible, et très symbolique, sous la forme de créations architecturales marquant les spécificités de la région, préservant donc son côté rural, tout en ciblant le développement durable, et plus encore les énergies renouvelables. Le chauffage par le bois de la piscine de l'Orient à Tournai illustre bien cette dynamique nouvelle ⁽¹³⁾.

La société civile organisée, le monde associatif, si dynamique en Wallonie picarde, constitue un vecteur essentiel de prise de conscience du territoire, de débat prospectif et de déploiement de la stratégie ⁽¹⁴⁾.

S3. Des institutions et des événements phares qui font rayonner le territoire

Tourisme, économique et culture sont indissociables dans la dynamique du nouveau développement. Des sites et lieux majeurs d'histoire, de culture et de tourisme, ainsi que des localisations de projets-phares (Tournai, Lessines, etc.) peuvent constituer un réseau pertinent et porteur ⁽¹⁵⁾.

Quand on fait allusion à de grands événements, on parle de Lille, de Mons, on s'accroche à l'extérieur, mais on ne génère pas d'événements phares, de niveau national ou international. Il faut avoir des ambitions. On a de grands créateurs mais qui se produisent ailleurs qu'en Wallonie picarde ⁽¹⁶⁾.

(11) Intervention d'Eric Hellendorf, directeur du Forem Conseil de Tournai, Comité de pilotage du 3 avril 2007.

(12) Intervention de Jacky Legge, animateur à la Maison de la Culture de Tournai, 26 février 2007.

(13) Intervention de Pierre-Marie Sprockeels, avocat à Beloeil, le 26 février 2007.

(14) Séminaire du Conseil de Développement, Froyennes, le 17 avril 2007.

(15) Séminaire du Conseil de Développement, Froyennes, le 17 avril 2007.

(16) Intervention de Jean-Pierre Winberg, directeur de No Télé, le 26 février 2007.

Ainsi, il s'agirait de créer un événement de dimension internationale consacrant les atouts qualitatifs du territoire : festival de musique classique au sein des éléments emblématiques du patrimoine régional : cathédrale de Tournai, Hôpital Notre-Dame à la Rose, etc. Il est souhaitable d'articuler deux approches pour les rendre complémentaires : d'une part, la mise en réseau des acteurs culturels du territoire, d'autre part, la création d'un événement majeur ⁽¹⁷⁾.

Innovation, culture, créativité : effectivement, on se rend compte de plus en plus que l'entreprise doit avoir sa place dans l'activité culturelle. Il y a des maisons d'opéra à travers le monde qui travaillent en partenariat avec les entreprises. Comment est-il possible de développer au sein de la Région wallonne une véritable industrie culturelle ? Il serait souhaitable de créer un festival international autour de Jean-Sébastien Bach en bénéficiant de l'existence de la cathédrale de Tournai. De même, des activités de grand renom pourraient être développées au Grand Hornu et des partenariats élargis vers Lens.

Le monde culturel a évolué. Précédemment, il y avait la volonté de porter un message, maintenant, il s'agit de créer un événement de distraction. Cette évolution oblige à aller plus loin, à trouver de nouvelles formes pour dire ce qu'on a à dire. En Wallonie picarde, il existe un projet de centre d'interprétation de la marionnette, avec la Région wallonne et la Communauté française. Étonnamment, le terme de culture s'oppose au terme de tourisme à cause de l'absence de vrais liens entre la Région wallonne et la Communauté française. Il faut essayer de prendre des initiatives au niveau local pour faire avancer les choses ⁽¹⁸⁾.

Il est souhaitable de construire une politique axée sur les villes d'arts et les sites moyens. Il faut tabler sur un réseau des institutions rayonnantes à l'intérieur du territoire qui alimentent et permettent à d'autres de se développer et aussi de porter l'image de la Wallonie picarde à l'extérieur du territoire. Il faut identifier des lieux et des moments forts où notre territoire vit à l'extérieur du territoire. Parallèlement, il est nécessaire de mener une politique d'édition et de publication, de combler le déficit d'image extérieur.

Il faut s'appuyer sur des partenariats extérieurs pour que les Wallons picards se rendent compte qu'ils ont une identité forte reconnue à l'extérieur. La connexion sur l'extérieur proche est déterminante : on investit beaucoup dans Lille, mais il y a aussi d'autres entités du Nord de la France. Le rayonnement, on l'atteint en allant le chercher ailleurs (hôpitaux de Beaune, de Toscane, de Séville). Nous devons préparer la Wallonie picarde à Mons Capitale culturelle 2015 ⁽¹⁹⁾.

Il s'agit de développer des événements, des lieux, des acteurs dépassent la réalité locale (Géants d'Ath, Beloeil, Parc Paradisio, Lessines, cathédrale de Tournai, No Télé, Excelsior Mouscron, etc.). Il faut en faire un relevé systématique et dire que la gestion de ces lieux et événements dépasse la localité, qu'ils doivent constituer une préoccupation régionale. Ils constituent des enjeux dans les négociations vis-à-vis de la Communauté française, de la Région wallonne, de l'Europe.

- Donner de l'ampleur aux prix artistiques existants (musical, littéraire, etc.).
- Support de promotion à imaginer grâce aux nouvelles technologies de l'information, pour soutenir une image forte de la Wallonie Picarde, basée sur la réalité.

(17) Intervention de Pierre Vandewattyne, directeur général d'IDETA, Comité de Pilotage, 3 avril 2007.

(18) Intervention de Francis Houteman, Crea Théâtre à Tournai, le 3 mars 2007.

(19) Intervention de Raphaël Debruyne, Musée de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, le 26 février 2007.

– Concevoir un événement autour du végétal (cf. autour de la pierre), coordonner les événements qui existent et assurer des liens avec d'autres opportunités locales. Créer un dialogue entre événements et entre ceux-ci et les possibilités du territoire ⁽²⁰⁾.

S4. Des habitants et des entreprises porte-parole de leur région

Le vrai défi de la Wallonie picarde est de faire le travail d'identification à l'intérieur, de dire aux habitants qu'ils sont les porteurs de parole, qu'ils contribuent à la reconnaissance mutuelle de l'espace commun. Au niveau marketing, il faut respecter les sous-régionalismes, faire du multifacette. Faire un travail vers les habitants pour qu'ils se reconnaissent dans la Wallonie Picarde ⁽²¹⁾.

Une entreprise implantée dans une région a besoin de sa région (emploi, logistique, rayonnement, image, etc.). Le tissu d'entreprises a intérêt à collaborer au rayonnement du territoire. Toutes les régions de France, du Benelux se disent au centre de l'Europe. En Wallonie picarde, on est vraiment sur un territoire stratégique. Le travail de partage de cette identité et de cette fierté territoriale accompagne les entreprises dans leur rayonnement international (win-win).

Il est important d'avoir une approche marketing global, mais à différentes facettes. La région a besoin d'un niveau global de masse critique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il faut être capable de tracer un portrait de valorisation globale ⁽²²⁾.

S5. Une communauté de communes pour assurer à la fois la cohérence et l'excellence territoriale

Toutes discussions risquent de rester stériles sans lien concret pour fédérer toutes les petites parties du territoire. Ce lien doit être institutionnel. Il faut bâtir une fédération, une communauté de communes ⁽²³⁾.

S6. Une gouvernance éthique et dynamique, associant les forces vives, particulièrement la société civile et les entreprises

Que faire pour que les entreprises deviennent éternelles ? L'eau du bocal est très importante. Ce qui se passe à notre porte (l'environnement, la convivialité, etc.) est primordial pour l'éternité des entreprises. Si on n'arrive pas à construire plus d'identité, quelles sont les menaces auxquelles on risque de succomber ?

Il y a des menaces que l'on a identifiées et dont on ne parle pas (ex. la sécurisation des entreprises et des chantiers) ⁽²⁴⁾. Quelles sont les opportunités que l'on risque de ne pas arriver à saisir (ex : la formation) ? Sur notre territoire, avec le distanciellement de Mouscron, on garde un problème majeur. Il faut sur ce sujet persévérer, concentrer des énergies prioritaires, car cela reste un facteur clé de réussite ou d'échec ⁽²⁵⁾.

(20) Intervention de Jacky Legge, animateur à la Maison de la Culture de Tournai, 26 février 2007.

(21) Intervention de Pascal Deleersnyder, directeur de Cohesium, président de CHOQ, le 26 février 2007.

(22) Intervention de Pascal Deleersnyder, directeur de Cohesium, président de CHOQ, le 26 février 2007.

(23) Un intervenant de la salle, le 26 février 2007.

(24) Séminaire du Conseil de Développement, Froyennes, le 17 avril 2007.

(25) Intervention de Michel Foucart, administrateur délégué de Technord, le 26 février 2007.

3.1.2. Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict

2. Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict

S7. La participation pleine et entière de la Wallonie picarde à l'Euro-district

S8. La valorisation de l'axe qualitatif Bruxelles-Lille pour relier les deux euro-métropoles

S9. La reconnaissance du rôle de la Wallonie picarde dans son environnement territorial : partie prenante de la Wallonie, pont avec les Flandres

S7. La participation pleine et entière de la Wallonie picarde à l'Euro-district

Est-on utile pour un autre territoire ? La métropolisation, c'est aussi la vie quotidienne des habitants. La métropole française puis franco-belge, c'est d'abord ce que vivent les gens. Qu'ont la Wallonie picarde et l'Euro-métropole en commun ?

L'Euro-district, c'est la volonté de se donner les moyens d'agir de façon plus importante. Les premiers chantiers communs ont porté sur la culture et le patrimoine (ouvrage sur le patrimoine métropolitain), la nature, l'activité économique. Le territoire doit-il parler d'une seule voix ? Le territoire doit choisir les axes sur lesquels on parle ensemble. Il ne faut pas uniformiser la parole ⁽²⁶⁾.

La Wallonie picarde doit pouvoir participer à l'agenda de l'Eurodistrict, y apporter ses points stratégiques et les négocier pour les retrouver dans cette "parole commune".

Dans l'Euro-district, on a travaillé par rapport aux structures existantes. L'euro-District, tant dans sa partie franco-belge que dans sa partie wallo-flamande, constitue un nouvel outil de gouvernance. Son renforcement développe tous les espaces qu'il intègre ⁽²⁷⁾.

S8. La valorisation de l'axe qualitatif Bruxelles-Lille pour relier les deux euro-métropoles

(26) Intervention de Nathan Starkman, directeur général de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole.

(27) Intervention de Christian Brotcome, député régional, 26 février 2007.

La Wallonie picarde n'a pas choisi Lille, mais c'est Lille qui l'a choisie. Il y a vingt ans, en plein marasme, Lille a compris qu'il fallait être une métropole de deux millions d'habitants pour réussir. Du côté français, les villes d'Arras ou de Douai étaient trop éloignées, Lille s'est donc tournée vers la Belgique.

Une gouvernance de long terme s'est mise en place dans la métropole lilloise. Conséquences pour la Wallonie picarde, il y a des mouvements d'échanges, mais aussi des problèmes : décision de faire passer les camions par l'A 17, aéroport de Chièvres, etc. Beaucoup de dossiers posent des problèmes.

Comment faire face à cette situation d'être choisi par Lille ? Comme en judo, il faut utiliser la force de l'adversaire, lorsque des opportunités se présentent.

– Nous serions plus forts si nous étions avec les Courtraisiens dans la métropole : il y a des choses à faire avec Courtrai.

– La question des universités françaises : il faut s'expatrier alors qu'à 15 km, on a des universités complètes, seulement 300 étudiants belges étudient dans le nord de la France. Il n'y a pas de contreparties parce que nous ne l'organisons pas : on peut attendre quelque chose du Nord de la France.

– Le dossier de l'industrie textile. Quel était l'état du capitalisme local il y a trente ans par rapport à aujourd'hui ? La situation n'a pas évolué de manière défavorable, mais il y a encore 24.000 chômeurs et la misère se cache bien. La métropole de Lille a développé cinq pôles de compétence dont un textile. Pourquoi ne pas imaginer que le pôle de compétence lillois devienne un euro-pôle textile. Il faut se proposer d'être des acteurs de premier plan plutôt que de subir la métropole.

Dans le SDEC, l'Euro-corrridor Lille-Bruxelles constitue une opportunité de développer un axe qualitatif (y compris logement et infrastructure). Il faut faire de la Wallonie picarde, l'interface entre Lille et Bruxelles ⁽²⁸⁾.

Alors que, dans l'Eurodistrict, il s'agit de mettre en forme une coopération qui existe déjà depuis 1991 en intégrant toutes les instances, en impliquant dans la prise de décision tous les autres niveaux de pouvoir, le lien entre Bruxelles et la Wallonie picarde n'existe pas. La dynamique territoriale de la Wallonie picarde représente la volonté de s'organiser, d'avoir une masse critique, mais aussi la nécessité d'exister dans deux schémas métropolitains ⁽²⁹⁾.

S9. La reconnaissance du rôle de la Wallonie picarde dans son environnement territorial : partie prenante de la Wallonie, pont avec les Flandres

L'Union européenne considère que les villes sont un moteur majeur de croissance. On n'a pas de grandes villes en Wallonie picarde mais nous sommes entourés d'une série de villes dont la Wallonie picarde est la banlieue : Lille, Bruxelles, mais aussi Gand et Mons. Ces villes exercent une influence positive sur le développement économique, mais ont aussi des effets pervers, notamment la pression immobilière. C'est donc au territoire de réagir : parler d'une seule voix afin de ne pas subir notre devenir ⁽³⁰⁾.

Par rapport au territoire, il faut faire le constat, en prenant du recul, que l'on est lié à deux phénomènes de métropolisation. Il y a Lille, mais aussi Anvers-Bruxelles : on a d'autres cartes à jouer. La Flandre aussi est proche, le reste du Hainaut aussi. Si l'on

(28) Intervention d'André Delhaye, secrétaire fédéral de la CSC, le 26 février 2007.

(29) Intervention de Pierre Vandewattyne, directeur général d'IDETA, 26 février 2007.

(30) Intervention de Thierry Lesplingart, secrétaire communal adjoint de la Ville de Tournai, le 26 février 2007.

sort de la discussion à propos de Lille, la question qui se pose est soit subir et laisser faire, y compris le développement économique, soit utiliser nos atouts que sont :

- la main-d'œuvre disponible (importance de la formation);
- l'espace disponible, semi-rural, mais en étant conscient qu'avant de pouvoir installer une entreprise, il faut du temps, y compris en zone d'activités économiques prioritaires;
- un environnement de qualité, mais à valoriser (ex. l'état de la cathédrale de Tournai);
- un espace rural (enjeu de densification et de "banlieuïsation");
- un positionnement fort au cœur de l'Europe, mais aussi la nécessité d'infrastructures de qualité (fluvial, routier et fer : axe de navigation Nord-Sud, autoroute des entreprises")⁽³¹⁾.

La principale faiblesse de la Wallonie picarde, c'est notre faible organisation, notre faible capacité de gouvernance. C'est elle qu'il s'agit nécessairement de renforcer⁽³²⁾.

3.1.3. Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains

3. Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains

S10. L'appropriation des espaces par les hommes et les femmes ainsi que le renforcement de la qualité globale du territoire

S11. La densification des centres villes et des noyaux villageois pour répondre à l'accroissement démographique

S12. Un travail en réseau des acteurs locaux de l'aménagement du territoire

S13. Des modèles de logements urbains plus adaptés, plus durables et aux qualités architecturales innovantes

S10. L'appropriation des espaces par les hommes et les femmes ainsi que le renforcement de la qualité globale du territoire

Le rapport entre l'individu et le paysage est particulièrement important. Il n'y a pas de paysage que si l'espace est regardé. Le paysage naît de la relation entre l'observateur et le sujet : c'est le regard qui fait le paysage. Dès qu'un regard se pose sur un espace, il y a un paysage.

En Wallonie picarde, nous sommes en présence d'un espace-paysage. Il y a un paysage quotidien. L'espace doit être approché au travers d'une relation subjective,

(31) Séminaire du Conseil de Développement, Froyennes, le 17 avril 2007.

(32) Intervention de Pierre Vandewattyne, directeur général d'IDETA, 26 février 2007.

complexe entre l'être humain et le regard qu'il porte : relation ombilicale entre l'homme et l'espace. Le paysage est le reflet : "montre-moi le paysage que tu aimes et je te dirai qui tu es". C'est un lien organique qui va chercher dans le tréfonds de nous-mêmes. Cette relation nous renvoie à notre responsabilité et à notre identité ⁽³³⁾.

Au delà de la bataille pour faire en sorte que les gens s'approprient le paysage, il s'agit de travailler la transversalité : renforcer la biodiversité et la qualité de l'environnement. Les méthodes et démarches utilisées dans les parcs naturels peuvent être appliquées dans d'autres parties du territoire ⁽³⁴⁾.

S11. La densification des centres villes et des noyaux villageois pour répondre à l'accroissement démographique

Le territoire a des qualités au point de vue rural et au point de vue des petites entités avec densité et mixité des fonctions. Toutefois, dans la région des Collines, s'exerce une pression de la Flandre occidentale, à Tournai, de la France, dans le Pays vert, de Bruxelles. Le monde rural ne résiste plus à cette pression et à cette manne financière.

Il faut craindre que l'emballement de l'immobilier ne se traduise par un appauvrissement environnemental. Il existe dès lors un problème de la codification du lotissement en milieu rural qui est aujourd'hui uniquement régi par une logique purement économique et donc qui n'a plus rien de culturel. D'ores et déjà, des mesures sont préconisées :

- encourager la densification d'espaces déjà urbanisés;
- encourager une approche de chantiers groupés permettant de gérer autrement l'espace collectif et de développer de véritables stratégies de projets plus respectueux de l'environnement;
- donner des moyens aux pouvoirs locaux pour acquérir des terrains et les "geler" afin de préserver telle ou telle perspective paysagère, tout en proposant dans l'environnement immédiat une composition plus dense et donc plus économe en surface rurale;
- imposer d'autres typologies de construction (habitat collectif, mitoyenneté, équipement communautaires), bref encourager un rapport moins individualiste à son bien;
- imposer la mixité, à savoir intégrer dans ces nouveaux chantiers à la fois plusieurs type de logements mais également de l'activité (commerce, artisanat léger, services, etc.) ⁽³⁵⁾.

Un projet de ville nouvelle qui serait moderne et attractive sur le plan architectural et environnemental répondrait à une série d'enjeux évoqués supra et permettrait à la Wallonie picarde de se doter d'un nouveau moteur de développement voire de préfigurer le visage d'une Wallonie au futur ⁽³⁶⁾.

S12. Un travail en réseau des acteurs locaux de l'aménagement du territoire

La peur du vide est une menace sérieuse pour le territoire : dans l'inconscient collectif, un vide est fait pour être rempli. Le travail de l'urbaniste en ville, c'est de produire du

(33) Intervention de Pierre Got, consultant IDETA, le 26 février 2007.

(34) Intervention de Daniel Bragard, Cellule d'assistance architecturale et paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le 26 février 2007.

(35) Intervention de Jean-Pierre Navez, architecte, Bureau d'architecte "In Situ" à Ath, le 26 février 2007.

(36) Intervention d'Eric Hellendorf, directeur de Forem Conseil Tournai, Comité de Pilotage, 3 avril 2007.

vide. On doit avoir une interrogation sur le lien physique entre Tournai et Lille : faut-il laisser ce vide ou le remplir ?

Il faut préserver le paysage de nous-mêmes : nous sommes les premiers prédateurs. Un travail de pédagogie est nécessaire pour éduquer notre regard. La frange qui borde les villages est très intéressante, c'est là qu'il faut trouver des dispositions particulières, une sorte d'entre-deux, où on n'a pas encore quitté la ville et où on n'a pas encore rencontré le rural. Les règlements constituent la défense de base, passive. Il existe aussi une défense réfléchie qui s'inscrit dans une programmation.

Le schéma de structure comme le PCDR peuvent être le projet de région que la Wallonie picarde est en train d'instaurer. Le problème du paysage ne peut être abordé de façon sereine que s'il y a spatialisation des options de développement de la Wallonie picarde. C'est pourquoi il faudrait réaliser un schéma de cohérence territoriale (SCOT)⁽³⁷⁾.

En termes d'animation, on peut partir des réglementations, les analyser, les interpréter. En termes d'outils, on peut aller au delà du règlement, faire des cahiers de recommandations, sensibiliser les auteurs de projet. Dans tous les cas, il y a un accompagnement à faire vis-à-vis des communes⁽³⁸⁾.

S13. Des modèles de logements urbains plus adaptés, plus durables et aux qualités architecturales innovantes

Dans l'espace rural, on est devant un mode de production industrielle, logique consumériste qui n'aborde la problématique que de façon économique. Beaucoup considèrent qu'il n'y a rien à faire.

Dans l'espace urbain, on constate que, outre le phénomène d'attractivité, les gens retournent vers la ville dans une forme de logement stéréotypé. Tous les espaces disponibles semblent bons pour y faire du logement à appartements. Il y a menace sur la lisibilité de la ville, même si on rencontre encore le souhait de densification. La survie des centres urbains implique plusieurs exigences qui peuvent être résumées comme suit :

- lisibilité de la hiérarchie des espaces;
- mixité des fonctions;
- nouvelles typologies de logements plus attractives et plus conformes à l'évolution des mœurs et pratiques;
- soin dans l'aménagement de l'espace public;
- gestion de la voiture et des communications;
- etc.⁽³⁹⁾

(37) Intervention de Pierre Got, consultant IDETA, le 26 février 2007.

(38) Intervention de Daniel Bragard, Cellule d'Assistance architecturale et paysagère, Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le 26 février 2007.

(39) Intervention de Jean-Pierre Navez, architecte, Bureau d'architecte "In Situ" à Ath, le 26 février 2007.

3.1.4. Impulser un développement du territoire endogène, ouvert aux partenariats extérieurs (innovation, culture, PME)

4. Impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME)

S14. L'approfondissement du modèle de consensus et de paix sociale entre les forces vives socio-économiques

S15. Une réelle capacité d'accueil et de service en faveur des entreprises (espace, mobilité, innovation, accès au capital, soutien aux dépôts de brevets, etc.)

S16. Un dialogue plus ouvert et plus fructueux avec la Région wallonne au bénéfice des entreprises

S17. Une meilleure circulation des compétences aux niveaux interrégional et transfrontalier

S18. Le renforcement de la confiance, de la capacité d'anticipation et de la créativité chez les Wallons picards et en particulier chez les jeunes

S14. L'approfondissement du modèle de consensus et de paix sociale entre les forces vives socio-économiques

Le dialogue entre les entrepreneurs et les travailleurs est de nature à ébranler les certitudes, modifier la culture et créer les conditions d'un développement économique favorable à l'innovation ⁽⁴⁰⁾.

Aucune région ne peut se développer sans développement économique, c'est la condition nécessaire. Le modèle consensuel est une réalité au Hainaut occidental. Il faut se battre pour cela tous les jours, essayer de trouver un consensus. Cette région a trouvé la capacité de faire en sorte que les partenaires puissent se mettre autour de la table (politiques, partenaires sociaux, partenaires culturels, etc.).

Tous ces gens, à travers le CHOQ, par exemple, ont appris à se connaître. Les partenaires se parlent. En une dizaine d'années, de nombreux a priori ont disparu. Cette région n'existe pas seule, il faut s'ouvrir sur l'extérieur, les sous-régions ont leur utilité (Mouscron-Flandre, Tournai-France) ⁽⁴¹⁾.

(40) Séminaire du Conseil de Développement, Froyennes, le 17 avril 2007.

(41) Intervention de Patrick Declerck, administrateur délégué de DECOMO, le 3 mars 2007.

S15. Une réelle capacité d'accueil et de service en faveur des entreprises (espace, mobilité, innovation, accès au capital, soutien aux dépôts de brevets, etc.)

Pour la Wallonie picarde, c'est une chance que le Hainaut ait été retenu pour bénéficier de l'aide accordée au Phasing Out. On est à l'aube d'un développement important : il ne faut pas rater la programmation 2007-2013. Il faut veiller à la capacité d'accueillir des investisseurs, donner des espaces, accélérer l'aménagement des terrains pour faire face à l'afflux des dossiers.

Il faut aussi agir sur la problématique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Il est très difficile de dire à une entreprise qu'elle aura son permis dans 2 ou 3 ans. Il faut s'efforcer de simplifier encore les procédures. Il faut savoir ce qu'on veut, la Wallonie est une région pauvre, notre premier choix doit être l'emploi ⁽⁴²⁾.

La situation relative aux dépôts de brevets en Wallonie picarde est difficile. La Maison des Entreprises ne pourrait-elle pas être une structure porteuse dans le domaine du soutien aux brevets ?

S16. Un dialogue plus ouvert et plus fructueux avec la Région wallonne au bénéfice des entreprises

La région a tout ce qu'il faut, mais il faut laisser travailler les entreprises sans pousser à la course aux subsides. Des subsides, c'est bien, mais c'est à double tranchant. Une entreprise doit pouvoir assurer son propre développement. Les subsides sont, malgré tout, essentiels pour le développement, mais il faut que ces subsides arrivent à bon port et dans des délais raisonnables.

Les secteurs d'aujourd'hui, de demain, on doit y prêter attention, mais pas plus qu'à d'autres. Qui peut dire quel secteur réussira demain ? Il ne faut pas trop cloisonner les entreprises dans ce qu'elles sont et ne pas cloisonner les subsides dans les secteurs que l'on croit porteurs ⁽⁴³⁾.

A l'occasion de la nouvelle période de programmation des Fonds structurels et de la défiscalisation des aides aux entreprises, il faut encourager le Gouvernement wallon à faire preuve de la plus grande fermeté et honnêteté intellectuelle pour que l'utilisation des fonds européens ne soit pas l'occasion de financer des petits gadgets (toutes les entreprises touristiques perdent de l'argent). Il faut s'opposer au fait que chacun essaye d'avoir une partie du gâteau. Sur le territoire, il faut une approche réseau, pour éviter le saupoudrage où chacun essaye de faire profiter sa sous-région ⁽⁴⁴⁾.

S17. Une meilleure circulation des compétences aux niveaux interrégional et transfrontalier

Il faut articuler la notion de développement endogène à l'opportunité d'un espace et d'un marché du travail transfrontaliers. Cela signifie qu'il faut valoriser ce que nous avons comme atouts en termes de travailleurs, de ressources humaines, de compétences au lieu de considérer cette réserve de main-d'œuvre locale comme un

(42) Jean-Sébastien Belle, chef de Cabinet du ministre Jean-Claude Marcourt, le 3 mars 2007.

(43) Intervention de Roby Van Daele, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut occidental, le 3 mars 2007.

(44) Intervention d'Eric Domb, directeur du Parc Paradisio, président de l'Union wallonne des Entreprises, le 3 mars 2007.

boulet à traîner. Les travailleurs français constituent actuellement une offre concurrente à celle de nos résidents demandeurs d'emploi mais ils représentent en même temps une grande richesse pour nos entreprises.

Aujourd'hui, la Flandre voisine renoue avec le plein emploi et cherche à s'assurer des sources durables de recrutement pour garantir sa prospérité tandis que l'expérimentation d'une gouvernance transfrontalière à travers l'Eurodistrict devrait inclure la réduction des obstacles à la mobilité des travailleurs, des stagiaires en formation, des étudiants...

Dès lors, le marché du travail de l'Eurodistrict offre des perspectives d'emploi que nous devons appréhender et traiter. Par ailleurs, je constate que les chercheurs d'emploi les plus efficaces sont ceux qui ont des projets et/ou qui les ont réalisés, quel que soit le domaine dans lequel ils s'inscrivent : social, culturel, artistique, économique, humanitaire... Comme disait Philippe Geluck dans un phylactère de son Chat : *L'homme sans projet est un amnésique futur* ⁽⁴⁵⁾.

S18. Le renforcement de la confiance, de la capacité d'anticipation et de la créativité chez les Wallons picards et en particulier chez les jeunes

La recherche n'est pas la panacée au problème de l'emploi. La recherche est porteuse à moyen terme. Il faut la compétitivité : un mental, un esprit d'équipe et la volonté de faire les choses à 100 %. Il faut se demander chaque matin comment améliorer les choses : mentalité individuelle que chacun doit avoir. La mentalité de la région manque un peu d'ouverture : il y a des nécessités en termes de connaissances linguistiques. Il faut mieux développer la connaissance des langues et oser se lancer.

On a trop développé la culture de l'échec. Il faut rendre confiance aux gens. Il faut les prendre par la main et les emmener en avant ⁽⁴⁶⁾.

On connaît les constats : il y a de la formation, de l'emploi, mais le chômage persiste, 60 % des demandeurs d'emploi ont seulement le diplôme de secondaire inférieur. La région est attractive. Il faut renvoyer des images positives et des idées motrices. Pour faire avancer les gens, il faut leur montrer les emplois qui se créent, les aider à se faire une représentation des métiers.

La réconciliation entre le monde de l'entreprise et tout le reste de la société (dès l'école primaire) par tous les moyens est nécessaire : montrer les emplois aux jeunes et aux moins jeunes. Il existe beaucoup de formules, mais il faut une action coordonnée pour confronter à la réalité. Mettre le doigt sur les métiers, sur les compétences qui manquent : les entreprises doivent pouvoir aider à compléter les formations. Redonner confiance à une population dans laquelle il n'y a plus de secteur dominant.

Cette absence de ligne d'horizon peut perturber. Il faut s'arrimer aux pôles de compétitivité... trouver des fils conducteurs permettant de structurer l'action des opérateurs. Exploiter beaucoup plus les possibilités de l'environnement : proximité de la Flandre, de la France; utiliser cette proximité en cas de pénurie ⁽⁴⁷⁾.

Pour assurer l'avenir de la Wallonie Picarde, il faut améliorer la vision prospective des jeunes et leur permettre de comprendre le fonctionnement de la société. Que faire pour améliorer la vision ?

(45) Intervention d'Eric Hellendorf, directeur Forem Conseil Tournai, le 3 mars 2007.

(46) Intervention de Thierry Huet, directeur général de Desobry sa, le 19 mars 2007.

(47) Intervention de Muriel Meurisse, directrice du Forem Conseil de Mouscron, le 19 mars 2007.

- Un enseignement supérieur de qualité, en prise directe avec la société, élitiste dans ses ambitions mais pas dans son recrutement.
- Réussir dans l'effort.
- Actualiser l'offre de formation selon les besoins réels de la région.
- Un brin de folie et un peu d'argent ⁽⁴⁸⁾.

Les pays anglo-saxons s'intéressent à la créativité depuis au moins cinq ans. Ils se sont rendu compte que la créativité est un facteur de performance : arrêtons de reproduire les vieilles recettes qui ne marchent pas et essayons de faire du neuf. Il est nécessaire d'intégrer le concept de créativité au niveau de l'enseignement, notamment dans les Hautes Ecoles.

La créativité est là, mais les jeunes n'ont pas l'habitude de l'exprimer, n'ont pas la confiance suffisante pour le faire. A côté de l'enseignement, il faut souligner l'importance des opérateurs culturels pour faire émerger la créativité. Il faut essayer de provoquer les chocs qui amènent à réfléchir. Dans cette volonté de pouvoir se situer, il est très important d'avoir une vision du futur. Le Projet 2047 est un bon exemple à suivre. Il vise, par des techniques de créativité, à aider les jeunes à se projeter en 2047 ⁽⁴⁹⁾.

3.1.5. Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants

5. Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité et de l'emploi de ses habitants

S19. Un territoire requalifié où les institutions d'enseignement et de formation travaillent en étroite collaboration

S20. La mise en place de centres de technologie avancée adaptés aux besoins du territoire

S21. Un enseignement tout au long de la vie pour former des travailleurs et des entrepreneurs ouverts sur le monde et enthousiastes

S22. Un enseignement et une formation en alternance très développés et une réelle prise en charge du décrochage scolaire

S23. Un enseignement supérieur réorganisé, dans une approche interréseaux et transfrontalière, associant les entrepreneurs

(48) Intervention de Michel Van Koninckxloo, directeur de l'asbl CARAH, le 19 mars 2007.

(49) Intervention de Xavier Bastin, Maison de l'Entreprise à Enghien, de Stéphane Caplier, chargé de l'animation et de l'émergence des initiatives à CREATIVALLEE (Nord-Pas-de-Calais) et d'Engelbert Petre, directeur de la Mison culturelle d'Ath, le 3 mars 2007.

S19. Un territoire requalifié où les institutions d'enseignement et de formation travaillent en étroite collaboration

Il est urgent de renforcer les rencontres entre tous les opérateurs de réseaux différents. Trouver le moyen de faire se rencontrer tous ces mondes. Beaucoup de choses peuvent se créer grâce aux contacts. La mise en place d'une véritable stratégie de requalification, dans la logique du projet de Maison de la Formation, pourrait créer ce lien ⁽⁵⁰⁾.

Trois axes seraient nécessaires :

- la formation continuée (essentielle pour les entreprises);
- mettre en œuvre le concept de capitales et identifier tous les centres de compétence et les faire travailler ensemble;
- nœud de réseau entre les centres de compétences dans le bassin de vie et nœud de réseau des académies qui nous entourent.

Le projet de Maison de la Formation est toujours vivant, mais il faut constater qu'il est difficile de faire travailler les gens ensemble. Il faut relancer ce capital de mise en réseau avec l'aide des grands décideurs politiques et lever les obstacles qui restent ⁽⁵¹⁾. Le projet de « Maison de la Formation » a subi des revers mais les causes ont amené les acteurs locaux à le concevoir et à le porter, subsistent.

Récemment, l'association CHOQ a relancé le projet dans une formule qui respecte les missions et compétences des institutions et des acteurs locaux et qui vient soutenir et/ou renforcer leur mise en réseau là où aucun de ceux-ci n'a la compétence ou l'énergie/les ressources nécessaires pour réussir tout seul. C'est cela la véritable valeur ajoutée du réseau.

S20. La mise en place de centres de technologie avancée adaptés aux besoins du territoire

Aujourd'hui, c'est par défaut que les jeunes arrivent dans l'enseignement professionnel. Si on veut revaloriser cet enseignement et lui donner une meilleure image, il faut mettre en place des centres de technologie avancée : centres équipés par la Communauté française mais ouverts à tous les réseaux, avec un enseignement de pointe pour tirer cet enseignement vers le haut (centres de compétence en appui). Il est donc nécessaire de se mettre d'accord sur ces centres ⁽⁵²⁾.

Et de les constituer sur base de nos besoins territoriaux c'est-à-dire qu'ils soient orientés "développement durable" constitués en inter-réseaux, transversaux sur la Wallonie picarde et ouverts aux partenaires locaux dont les entreprises.

S21. Un enseignement tout au long de la vie pour former des travailleurs et des entrepreneurs ouverts sur le monde et enthousiastes

Il ne faut pas qu'en Wallonie picarde, et plus généralement en Région wallonne, l'avenir de nos enfants ressemble à un repli. Il faut donc ouvrir les jeux. L'enseignement secondaire est un problème majeur. Sa qualité est telle que l'ascenseur social ne fonctionne plus. Or, l'objectif majeur de l'enseignement c'est la préparation des travailleurs et des entrepreneurs de demain.

(50) Intervention de Daniel Hubermont, Président de la CSC Tournai, le 19 mars 2007.

(51) Intervention de Michel Foucart, administrateur délégué de Technord, le 19 mars 2007.

(52) Intervention d'Hubert Laurent, directeur diocésain SEDESS à Tournai, le 19 mars 2007.

En termes d'activation du marché de l'emploi, on n'est pas dans une logique de développement endogène. Les entreprises se déplacent. Il faut promouvoir l'esprit d'entreprendre, faire de nos enfants des humains enthousiastes, autonomes, responsables pour pouvoir conquérir sa place. Il faut se faire sa place au niveau de la compétition mondiale ⁽⁵³⁾.

S22. Un enseignement et une formation en alternance très développés avec une réelle prise en charge du décrochage scolaire

Si des formules existent déjà en la matière (formation CEFA/ IFAPME/ RAC/ Contrats industriels, PFI, FOREM/MIRHO, etc.), on sait aussi qu'il est souvent indispensable de confronter les acquis d'une formation théorique, à l'expérience pratique, à l'entreprise et qu'il n'est pas toujours simple de trouver des lieux de stage à l'entreprise. Dans l'autre sens, la formation tout au long de la vie reste un concept creux si les entreprises et les employeurs en général ne considèrent pas la formation des travailleurs comme un investissement. De façon générale, l'investissement-formation (sans même parler de Recherche-développement et d'innovation) sera crucial pour le développement de la Wallonie picarde dans les dix à vingt ans qui viennent.

Nous avons besoin en Wallonie picarde d'une véritable stratégie de requalification socioprofessionnelle de notre population et cela passe tant par la formation initiale (dès l'enseignement maternel) que par la formation continue (dont la responsabilité et le financement sont partagés) et par différentes formules à mettre en place qui deviennent à terme des nouveaux systèmes d'apprentissage collectif et de créativité ⁽⁵⁴⁾

Le décrochage scolaire cause "silencieusement" des ravages à chaque étage de l'enseignement, année après année. Dans l'expérience que nous menons avec la Ville et le CPAS de Peruwelz, la MDE, le Centre culturel, etc. sur le projet "Mobilisation pour l'Emploi", des enseignants ont évoqué leurs difficultés à travailler avec les enfants déjà "largués" avant d'arriver dans leur classe et à conserver les enfants de "queue de peloton" dans la dynamique d'apprentissage. Ils parlent d'une proportion de 10 % des enfants qui décrocheraient chaque année avec des problèmes non traités qui enflent évidemment d'eux-mêmes avec le temps.

On dit par ailleurs que l'enseignement professionnel était de plus en plus utilisé comme filière de relégation, ce qui fait qu'en bout de course, on arrive à près de 60% des demandeurs d'emploi qui ont à peine le niveau primaire ou un tout petit plus. Ce ne serait pas gravissime s'ils n'étaient pas, en plus, complètement démotivés voire déstructurés. Et ceux qui sont des élèves réguliers voire motivés ne sont pas sûrs de trouver des débouchés lorsqu'ils fréquentent des sections ne correspondant pas (ou plus) aux besoins du marché ⁽⁵⁵⁾.

S23. Un enseignement supérieur réorganisé, dans une approche inter-réseaux et transfrontalière, associant les entrepreneurs

La Wallonie picarde a un problème avec son enseignement supérieur. Il s'est regroupé en quatre hautes écoles, mais aucun changement n'a suivi. Il y a toujours concurrence

(53) Intervention d'Eric Domb, directeur du Parc Paradisio, président de l'Union wallonne des Entreprises, le 3 mars 2007.

(54) Intervention d'Eric Hellendorf, directeur du Forem Conseil de Tournai, 19 mars 2007.

(55) Intervention d'Eric Hellendorf, directeur de Forem Conseil Tournai, au Comité de Pilotage du 3 avril 2007.

entre implantations, pas de taille critique, pas d'infrastructures. Loin d'une véritable culture de l'enseignement supérieur. Il n'y a pas d'enseignement de type long et il y a des lacunes dans l'enseignement de type court.

Le nouveau décret va donner des incitants à de nouveaux regroupements en Hainaut. On risque de ne plus avoir aucune direction d'école installée en Wallonie picarde. Il est grand temps de réagir. Que va t-on avoir comme collaborations ? Privilégier une logique de réseau ou une logique de développement territorial ? Comment les hautes écoles comptent-elles s'insérer et collaborer au développement de la Wallonie picarde ? ⁽⁵⁶⁾

Il faut mettre en avant la créativité dans tous les secteurs (par exemple, le secteur graphique). Tous les secteurs peuvent être porteurs d'avenir. Il ne suffit pas d'avoir de l'argent, il faut aussi des gens compétents. Or il y a de nombreux problèmes de compétences techniques (formation complémentaire en entreprise). Pourquoi les pouvoirs organisateurs des écoles n'ouvriraient-ils pas leurs portes aux entrepreneurs ? ⁽⁵⁷⁾

3.1.6. Réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire

6. Réduire la dualisation sociale et resolidariser le territoire

S24. Une véritable plateforme partenariale et collaborative des acteurs de l'aide sociale à l'échelle de la Wallonie picarde

S25. Un développement qualitatif des soins de santé, notamment pour répondre au vieillissement de la population, comme secteur d'activités innovant et gisement d'emplois à part entière

S26. Une fracture sociale concrètement réduite en misant sur la prévention

S27. Un secteur de l'économie sociale dynamique pour accueillir les travailleurs peu qualifiés

S24. Une véritable plateforme partenariale et collaborative des acteurs de l'aide sociale à l'échelle de la Wallonie picarde

La Wallonie picarde ne se développera que si elle s'appuie sur une communauté de communes solidaires entre elles et oeuvrant au développement commun. La solidarité

(56) Intervention de Daniel Hubermont, Président de la CSC Tournai, le 19 mars 2007. – Intervention de Luc Vansaingèle, directeur général régional de l'Enseignement, province du Hainaut, le 19 mars 2007.

(57) Intervention de Roby Van Daele, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut occidental, le 3 mars 2007.

territoriale, déjà symbolisée par une initiative des bourgmestres, est indispensable pour assurer le développement social durable de la région. Les communes doivent avoir un plan économique cohérent et en concertation avec les communes voisines ⁽⁵⁸⁾

L'exclusion est à tous niveaux. Le problème du logement est grave, il amène de l'exclusion. Il faut que les communes soient solidaires et que les logements sociaux soient répartis dans toutes les communes. Le logement devient un luxe (qu'il soit social ou privé). Il faudrait créer un observatoire des loyers pour éviter les marchands de sommeil et les logements inoccupés. Il faudrait aussi développer les agences immobilières sociales⁽⁵⁹⁾.

S25. Un développement qualitatif des soins de santé, notamment pour répondre au vieillissement de la population, comme secteur d'activités innovant et gisement d'emplois à part entière

Le secteur de la santé va offrir de l'emploi non délocalisable : les métiers de services et de soins, la prise en charge des personnes âgées, etc. La situation hospitalière sur Tournai s'est fort améliorée, une réflexion a eu lieu sur les ressources, les moyens et les outils que sont les maisons de repos et les hôpitaux. Il faut éviter les concurrences et se mettre ensemble car les moyens pour faire de nouveaux investissements sont de plus en plus élevés.

En Wallonie picarde il n'y a plus d'hôpitaux sous statut public. Le rapprochement entre le privé et les mutualités a permis d'éviter la concurrence stérile dans le bassin de soins et de se positionner sur une série de domaines. L'objectif n'est pas de tout faire en Wallonie picarde, mais on peut consolider un certain nombre de programmes de soins. Par rapport à la dualisation en termes de santé, la concentration des moyens peut être une réponse ⁽⁶⁰⁾.

Comment faire face au vieillissement ?

- le vieillissement peut s'accompagner positivement (maintenir la mobilité, promouvoir une alimentation équilibrée, assurer le lien social, etc.);
- faire évaluer la prise en charge en maisons de repos des personnes âgées dépendantes (moratoire en cours);
- normes d'agrément atteintes en résidences, services, etc.;
- repenser l'habitat à la campagne, en ville, pour assurer le maintien des personnes âgées en milieu non-institutionnel (maisons kangourous, etc.) ⁽⁶¹⁾.

S26. Une fracture sociale concrètement réduite en misant sur la prévention

La dualisation, c'est d'abord la fracture sociale. Un des meilleurs moyens de comparaison, ce sont les revenus. Trois phénomènes sur lesquels il faut agir créent la dualisation : le nombre global élevé de demandeurs d'emploi, la coexistence dans les communes de gens aisés et de chômeurs, les bas salaires. Il faut donc agir spécifiquement pour réduire la fracture sociale :

- soutien aux acteurs créateurs d'emplois durables et de qualité;

(58) Intervention de Ronald Duval, secrétaire régional de la FGTB Tournai-Ath-Lessines, le 19 mars 2007.

(59) Intervention de Jean-Pierre Mertens, responsable d'une association de développement durable, le 19 mars 2007.

(60) Intervention de Jean-Pierre Genbauffe, secrétaire-trésorier de la Mutualité socialiste du Hainaut occidental, le 19 mars 2007.

(61) Intervention de Jean-Marie Brooms, président du MOC Hainaut occidental, 19 mars 2007.

- révolution des études techniques et professionnelles : développer les compétences pour répondre aux offres d'emploi;
- développer des efforts en terme de mobilité, surtout pour les sans emploi et les personnes à mobilité réduite ⁽⁶²⁾.

En Wallonie picarde, on n'est pas à un stade où la misère se voit en rue. On a déjà travaillé à l'insertion professionnelle. On ne peut pas donner ce qu'on ne reçoit pas. Il est difficile de mettre au travail des jeunes qui n'ont jamais vu travailler leurs parents. Il faut donc passer par une réinsertion sociale, en développant d'abord la prévention chez les enfants. On n'aime pas parler de la misère, mais il faut l'appréhender, avoir des moyens pour la combattre.

En ce qui concerne les jeunes, on n'a, jusqu'ici, rien fait de mieux que la prévention. Il est nécessaire de créer des centres de scolarité pour leur donner les valeurs qu'ils n'ont pas reçues de leurs parents, notamment la valeur "travail". Que faire pour demain ? Créer des structures d'accueil pour recevoir les enfants ⁽⁶³⁾.

S27. Un secteur de l'économie sociale dynamique pour accueillir les travailleurs peu qualifiés

CHOQ, qui regroupe les décideurs de la région qui ont la volonté de s'en sortir, a lancé Défi +. Dans beaucoup de sociétés, il y a beaucoup de petits boulots qui ne sont pas faits. Si grâce au réseau, on trouve quelques heures de travail ici et là, on peut créer de l'emploi. On a créé une centaine d'emplois avec contrat à durée indéterminée. Le réseau d'employeurs est une piste à exploiter. Les gens sont prêts à se mobiliser s'ils ont des objectifs précis.

Ce système peut se multiplier dans d'autres régions. Défi + engage prioritairement des personnes très peu qualifiées. Les personnes ont l'occasion de prendre de l'assurance, de se faire engager et peut-être d'évoluer dans la carrière. On peut essayer et rechercher des partenaires pour développer d'autres choses autour du réseau ⁽⁶⁴⁾.

(62) Intervention de Ronald Duval, secrétaire régional de la FGTB Tournai-Ath-Lessines, le 19 mars 2007.

(63) Intervention de Rita Leclercq, présidente du CPAS de Tournai, le 19 mars 2007.

(64) Intervention de Georges Magnette, administrateur délégué de Défi +, le 19 mars 2007.

3.1.7. Faire du développement durable un axe de redéploiement

7. Faire du développement durable un axe de redéploiement

S28. Une activité économique dynamique fondée sur la rencontre des contraintes énergétiques, climatiques et environnementales

S29. Un réseau de recherche en développement durable, ouvert sur l'enseignement supérieur et les entreprises

S30. Une réelle coopération territoriale associant les autorités publiques, les entreprises et les citoyens autour du développement durable

S28. Une activité économique dynamique fondée sur la rencontre des contraintes énergétiques, climatiques et environnementales

Depuis 1993, on a construit la Wallonie picarde autour d'une série d'outils : incinérateurs, traitement de l'eau, etc. : outils qui ont rassemblé autour d'IPALLE l'ensemble des communes du territoire. Les pressions environnementales ont constitué un moteur économique : 115 personnes ont été engagées et beaucoup travaillent en sous-traitance.

Dans le pôle environnement, on a essayé d'intéresser le monde industriel, pour être choisis comme partenaires dans nos équipements, puis pour aller travailler à l'étranger (constitution d'un carnet d'adresses). Il est temps aujourd'hui valoriser cet acquis tant en matière de gouvernance régionale que de développement territorial ⁽⁶⁵⁾.

S29. Un réseau de recherche en développement durable, ouvert sur l'enseignement supérieur et les entreprises

La Wallonie picarde pourrait se transformer en laboratoire réunissant tous les aspects des activités de recherche et de développement autour du développement durable. En ayant une vision intégrée, on peut mener des initiatives porteuses à tous égards. Pourquoi ne pas mettre tous les responsables communaux ensemble pour produire de l'énergie verte (cf. IPALLE) ?

Pour le futur, il y a toute une série d'initiatives à prendre à partir de la biomasse, ainsi que le développe NATISS. Le Centre Terre et Pierre, comme centre de haute

(65) Intervention de Gonzague Delbar, directeur général d'IPALLE, le 3 mars 2007.

technologie, appuyé sur une initiative industrielle et trois universités, dispose lui aussi d'un réseau de relations qui peut contribuer au rayonnement international ⁽⁶⁶⁾.

S30. Une réelle coopération territoriale associant les autorités publiques, les entreprises et les citoyens autour du développement durable

On a intérêt à ce que les entreprises aient entre elles une charte de coopération. Il s'agit d'établir des collaborations qui font qu'on se donne des objectifs qui nous dépassent. Le développement durable, tout le monde en parle, mais cela doit devenir un mode de vie existentiel. Il ne faut pas braquer le développement durable sur l'environnement seulement.

La question de l'énergie a un aspect économique, social, culturel, etc. Il ne faut pas négliger les guichets qui parlent aux citoyens et aux entreprises de l'énergie en général ⁽⁶⁷⁾.

(66) Interventions de Philippe Mettens, président du Service de Politique scientifique fédéral, de Michel Bodson, administrateur délégué du Centre Pierre et Terre et de Laurent Paternostre, directeur R&D chez Natiss, le 3 mars 2007.

(67) Intervention de Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales, président du Conseil de Développement, 3 mars 2007.

3.2. La Vision – Une vision commune pour la Wallonie picarde à l’horizon 2025

3.2.1. Un territoire et des valeurs

Vaste tache de verdure qui s'étire au centre de zones urbains denses, distantes de plus de 80 kms, la Wallonie picarde est un territoire carrefour et multipolaire de plus de 331.000 habitants situé à l'extrême Ouest de la Wallonie. Il est localisé entre, d'une part, les deux métropoles européennes que sont Bruxelles et Lille et, d'autre part, les villes de Courtrai et de Mons.

La Wallonie picarde s'étend sur plus de 1300 km² et a vocation à rassembler autour de son projet de développement vingt trois communes qui prennent la forme d'une aire de coopération supracommunale : Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly et Tournai.

Cette future communauté de communes, qui permettra un saut qualitatif pour l'ensemble du territoire, et pour chacune de ses parties, est riche de son identité à la fois wallonne et picarde. Elle s'appuie culturellement sur le patrimoine diversifié des huit terroirs qui la composent : Cominois, Enghiennois, Pays blanc, Pays des Collines, Pays des Plaines de l'Escaut, Pays vert, Mouscronnois, Tournaisis.

C'est à l'initiative de son Conseil de Développement, composé de forces vives économiques, politiques, sociales et culturelles, que des citoyennes et des citoyens ont construit la présente vision. Elle s'appuie sur les valeurs qui les lient et qu'ils veulent voir se pérenniser : la solidarité et l'ouverture, la convivialité, la volonté de consensus socio-économique, l'éthique dans la gouvernance, le respect du bien public, la valorisation de la diversité territoriale.

Cette vision se fonde également sur une dynamique nouvelle que le changement de nom symbolise. Si le "Hainaut occidental" se transforme en "Wallonie picarde", c'est parce que cette dernière appellation marque une double ambition.

D'une part, il s'agit pour les Wallons picards de marquer une nette rupture avec un développement trop morcelé, trop disparate, trop inégal et de susciter un renouveau de vitalité, de cohésion, de vision, mais aussi de rythme de transformation.

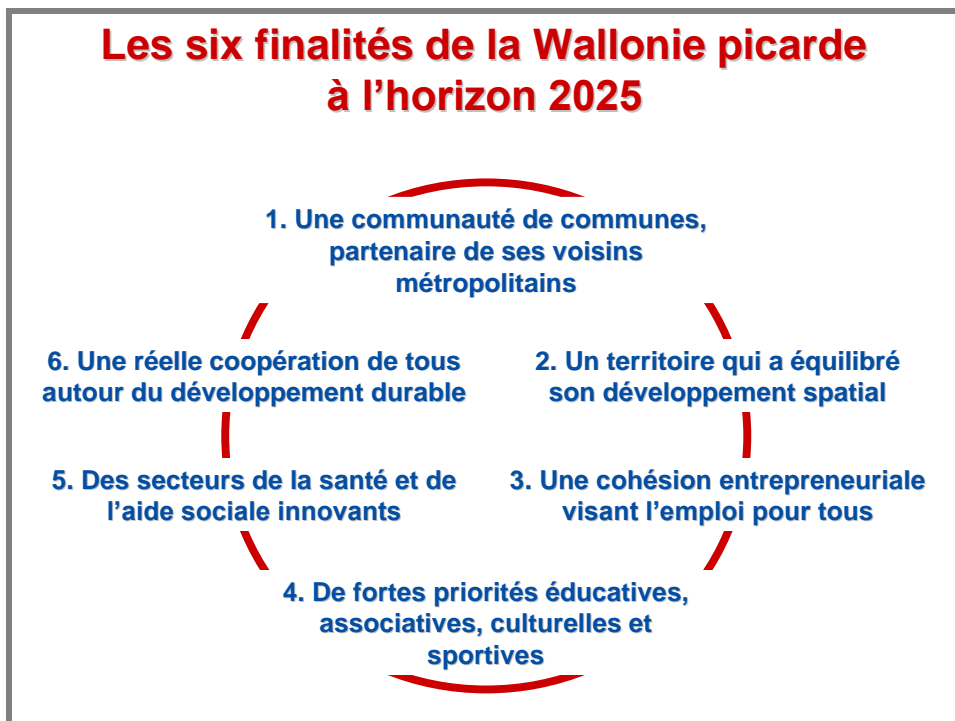
D'autre part, le concept de Wallonie picarde suggère à juste titre la volonté des forces vives des vingt-trois communes de revendiquer leur place dans la Wallonie, non plus comme le lointain ouest de cette Région, mais comme une porte ouverte sur ses voisins dynamiques de l'Eurodistrict et plus particulièrement sur la métropole intégrée de plus d'un million d'habitants que constitue aujourd'hui Lille.

Enfin, en se disant "picarde", ce morceau de terre institutionnellement wallonne, entend assumer ses traditions picardes et un projet culturel moderne à la mesure de son rôle de territoire frontière.

3.2.2. Six finalités pour la Wallonie picarde

Six finalités, six buts généraux considérés comme possibles à réaliser, ont été déterminés comme idéaux à atteindre pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025 : une

communauté de communes partenaire de ses voisins métropolitains, un territoire qui a équilibré son développement spatial, une cohésion entrepreneuriale visant l'emploi pour tous, de fortes priorités éducatives, associatives, culturelles et sportives, des secteurs de la santé et de l'aide sociale innovants et, enfin, une réelle coopération de tous autour du développement durable.



3.2.2.1. Une communauté de communes, partenaire de ses voisins métropolitains

La communauté de communes de la Wallonie picarde sera clairement identifiée et reconnue comme territoire de solidarité et d'excellence. Partenaire naturel de ses voisins (Nord-Pas-de-Calais, les Flandres, Bruxelles, Mons), la Wallonie picarde participera activement aux aires métropolitaines lilloise et bruxelloise.

3.2.2.2. Un territoire qui a équilibré son développement spatial

La Wallonie picarde aura réalisé un équilibre entre, d'une part, la dynamique interne de développement démographique et urbanistique et, d'autre part, l'appropriation et l'aménagement de ses paysages, de ses villages et centres urbains.

3.2.2.3. Un dynamisme entrepreneurial visant l'emploi pour tous

L'emploi pour tous sera assuré par un esprit d'entreprendre, une main-d'œuvre compétente et créative, une mobilité interrégionale ainsi qu'un dialogue fructueux entre les acteurs socio-économiques de la Wallonie picarde.

3.2.2.4. Des priorités éducatives, associatives, culturelles et sportives

La Wallonie picarde se sera dotée de filières d'enseignement et de formation de qualité tout au long de la vie, ainsi que de relais éducatifs, associatifs, culturels et sportifs, au service de toute la population.

3.2.2.5. Des secteurs de la santé et de l'aide sociale innovants

Les secteurs de la santé et de l'aide sociale, accessibles, dynamiques et innovants, seront à la mesure des besoins de la population et, en particulier, des enjeux du vieillissement démographique ainsi que des risques de fractures sociales.

3.2.2.6. Une réelle coopération autour du développement durable

Une réelle coopération aura été mise en place, associant concrètement les autorités publiques, les entreprises, les chercheurs et les citoyens autour du développement durable.

3.2.3. Le contrat avec le Gouvernement wallon : la volonté collective pour donner corps à la Wallonie picarde

Forte de ses échanges transfrontaliers et de ses amitiés interrégionales, la Wallonie picarde a innové en 2006 par la création du premier Conseil de Développement de Wallonie, pilote de la présente démarche.

En 2007, la Wallonie picarde a élaboré, de manière participative, son projet de territoire et créé les conditions de la formalisation de la coopération supracommunale : en créant la Communauté de Communes de la Wallonie picarde, les vingt-trois communes auront instauré en Wallonie une nouvelle forme de collectivité territoriale, une nouvelle intercommunalité. Les effets positifs escomptés ne le seront pas seulement à l'échelle des communes qui composent ce territoire de l'Ouest wallon. C'est la Région wallonne tout entière qui en sera la bénéficiaire.

La signature officielle du contrat territorial de partenariat et de développement entre le Gouvernement wallon et la Communauté de Communes de la Wallonie picarde, marquera à la fois la volonté d'un territoire volontaire et dynamique de contribuer au développement commun en se prenant en charge à partir de ses acteurs, et la volonté de la Région wallonne d'en finir avec un sous-régionalisme d'assistance au profit d'un co-développement gagnant-gagnant.

Ainsi, la Wallonie picarde inaugurera la mise en œuvre de sa stratégie par une innovation majeure en termes de gouvernance régionale wallonne.

4. La désignation des axes stratégiques de Wallonie picarde 2025



4.1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable

Cet axe stratégique rencontre la question de la gouvernance et de l'action collective : il combine une double ambition :

- affirmer l'existence institutionnelle – et donc supracommunale – de la Wallonie picarde par la mise en place d'une structure de pilotage mandatée pour assurer la mise en œuvre transversale du projet de territoire. La gouvernance du territoire sera prioritairement éthique et ouverte au débat démocratique. Elle sera participative, notamment au travers d'un nouveau Conseil de Développement qui continuera à accompagner le processus territorial institutionnalisé. Du reste, l'existence d'une ambition supracommunale ne doit pas se substituer aux ambitions locales.

- intégrer les différentes composantes du développement dans la vision du futur et donc rencontrer l'enjeu relatif à la maîtrise des espaces et des paysages afin de construire un territoire au développement spatial équilibré entre zones urbaines et espaces ruraux. L'affectation des espaces tiendra compte des priorités économiques, sociales et environnementales de la Wallonie picarde ainsi que des flux de personnes et de marchandises dans et vers le territoire.

4.2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines

La Wallonie picarde a la chance de se situer aux portes de deux métropoles, Lille à l'ouest, Bruxelles à l'est. Elle est traversée par l'eurocorridor reliant ces deux métropoles. Le SDER souligne le fait qu'un eurocorridor reliant des aires métropolitaines constitue une zone pouvant servir d'appui à des dynamiques de développement sur le plan local.

Partie prenante de la Région wallonne, y active et y reconnue, la Wallonie picarde doit occuper une place de partenaire solide au carrefour de la France (Nord - Pas de Calais), de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie. Cette affirmation sera appuyée par des projets concrets dans le cadre de contractualisations et de partenariats non seulement avec le Gouvernement wallon mais aussi avec les métropoles de Lille et de Bruxelles, ainsi qu'avec les territoires voisins, dans le cadre des dynamiques transfrontalières et interrégionales.

4.3. Consolider et communiquer une image de qualité connue et reconnue

Il est nécessaire de renforcer l'identification du territoire (espace et activité humaine) de la Wallonie picarde à destination de l'extérieur mais aussi à l'intention des acteurs qui y œuvrent ou devraient s'y impliquer. La valorisation du projet sera fonction de ces deux dynamiques complémentaires et donc de l'image que les habitants de la Wallonie picarde auront de leur région. Cette image doit s'appuyer sur les identités locales et s'articuler tant aux atouts actuels du territoire qu'à ses ambitions.

La Wallonie picarde peut se différencier des autres régions européennes par la qualité de ses atouts territoriaux : qualité de son patrimoine, qualité de ses paysages, qualité de ses zones d'implantation économique, qualité de son équipement et qualité de ses acteurs.

4.4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte

Il s'agit ici de fédérer les acteurs autour de projets multisectoriels dans une logique de développement durable. Au-delà des stratégies de développement durable déclinées de manière transversale dans les quatre domaines que sont le social, l'économique, l'environnemental et le culturel, il faut donner au développement territorial une dimension environnementale marquée.

Dès lors, l'objectif est de faire de la Wallonie picarde une terre d'excellence dans le domaine des politiques environnementales en tablant sur les atouts scientifiques, technologiques et opérationnels déjà existants, ainsi qu'en mobilisant les acteurs concernés et donc aussi la population autour de politiques collectives mobilisatrices et efficaces.

4.5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes

Le caractère semi-urbain de la Wallonie picarde fait incontestablement figure d'atout majeur pour son développement. Notre région concilie en effet les qualités d'un environnement globalement sain et de paysages préservés, d'une part, avec les facilités liées à la présence de centres urbains de dimension réduite, d'autre part.

Néanmoins, la plupart de nos villes disposent encore d'espaces publics de piètre qualité ou insuffisamment mis en valeur. Cette faiblesse dont font preuve ces centres urbains les empêche de jouer pleinement le rôle de moteur en termes d'attractivité que l'on est en droit d'attendre d'eux.

L'accroissement de l'attractivité de notre territoire passe dès lors inévitablement par la mise en œuvre d'opérations de revitalisation de ces centres urbains et par la mise en réseau de ceux-ci (liaison, projets communs, etc.). Il importe en effet d'exploiter davantage leur potentiel de développement socio-économique, et ce par le biais d'opérations de revitalisation urbaine mêlant actions de requalification d'espaces publics et actions d'ingénierie touristique et culturelle.

4.6. Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité

Un emploi de qualité pour le plus grand nombre est le premier objectif du développement de la Wallonie picarde. L'atteinte de cet objectif passe par une dynamisation de l'ensemble des potentialités socio-économiques du territoire.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion, la Wallonie picarde dispose de trop peu d'outils et doit faire fonctionner les outils existant dans une meilleure logique de collaboration et de réseau. L'axe vise à développer le nombre des outils et à accroître les moyens et l'efficacité des outils existants.

Dans une série de secteurs porteurs, la Wallonie picarde présente des atouts et des potentialités qu'il s'agit de renforcer et de valoriser. Ces secteurs sont potentiellement générateurs d'emplois non délocalisables et doivent structurer le développement économique du territoire. Ces secteurs (bio-industries, services aux personnes, énergie, tourisme, logistique) doivent pouvoir bénéficier des ressources scientifiques et infrastructurelles (matérielles et immatérielles) déjà existantes mais qui seront davantage intégrées et interconnectées.

La Wallonie picarde est un territoire privilégié par sa situation et la qualité de ses infrastructures, notamment pour l'accueil d'investisseurs et le soutien aux projets d'entreprises. Ici aussi, des efforts seront menés pour renforcer la qualité des infrastructures de soutien à une activité économique de qualité.

Enfin, l'innovation, comprise au sens large, sera encouragée dans les secteurs des technologies et de la recherche, de même que la créativité, les capacités et les savoirs à acquérir tout le long de la vie, qu'ils soient liés à la culture, à l'éducation, à la société, ainsi qu'au positionnement géographique spécifique du territoire. Des projets culturels et éducatifs ainsi que des plans stratégiques spécifiques sont assurément nécessaires pour asseoir le développement global du territoire.

4.7. Positionner l'humain au cœur des solidarités

Cet axe transversal vise à réaffirmer les solidarités et à (re-)tisser les liens sociaux à l'échelle du territoire et à partir d'un travail en réseau des acteurs de l'insertion sociale. Il doit constituer le réceptacle d'actions de prévention mais aussi de remédiation à l'échelle du territoire, en se basant par exemple sur les initiatives déjà existantes telle que la conférence des présidents des CPAS de toutes les communes du territoire. Il s'agit aussi d'intégrer la solidarité sociale dans la recherche du consensus et la construction de projets au niveau des forces vives socio-économiques.

5. Projets structurants et chantiers

18 projets structurants et 60 chantiers

5.1. Axe stratégique 1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable

Cet axe stratégique rencontre la question de la gouvernance et de l'action collective : il combine une double ambition :

– affirmer l'existence institutionnelle – et donc supracommunale – de la Wallonie picarde. Du reste, l'existence d'une ambition supracommunale ne doit pas se substituer aux ambitions locales. La gouvernance du territoire sera prioritairement éthique et ouverte au débat démocratique. Elle sera participative, notamment au travers d'un nouveau Conseil de Développement qui continuera à accompagner le processus territorial institutionnalisé.

– inscrire le territoire dans une logique de long terme et de prise en compte des différentes dimensions du développement durable et rencontrer l'enjeu relatif à la maîtrise des espaces et des paysages afin de construire un territoire au développement spatial équilibré entre zones urbaines et espaces ruraux. L'affectation des espaces tiendra compte des priorités économiques, sociales et environnementales actuelles et futures de la Wallonie picarde ainsi que des flux de personnes et de marchandises dans et vers le territoire.

Pour rencontrer cette ambition, quatre projets structurants ont été sélectionnés.

Remarque méthodologique : l'identification des projets structurants, des chantiers et des opérateurs est sujette à évolution constante, du fait des propositions d'actions et de collaborations nouvelles que pourrait susciter la diffusion du présent document.

PS1. Une supra-communalité sous la forme d'une communauté de communes

L'ouest de la Wallonie traverse une période de reconfiguration institutionnelle dont les contours sont encore assez flous, avec notamment l'accroissement des synergies entre les intercommunales IEG et IDETA, et... la mise en place de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, dont la Wallonie picarde fait partie.

L'émergence de ce nouveau territoire transfrontalier va entraîner une nouvelle donne en matière d'alliances et de concurrences entre les villes et les territoires français, wallons et flamands qui structurent cet espace transfrontalier.

L'organisation de la Wallonie picarde en Communauté de Communes constitue une réponse proactive à cette nouvelle donne, tout en plaçant la Communauté de Communes en position de gagnante, surtout si elle dispose d'une gouvernance politique et d'un projet stratégique de développement - le Projet de Région - qui tiennent compte de ce contexte.

L'enjeu est bien de faire émerger une nouvelle échelle territoriale entre l'échelle communale, devenue trop exiguë, et l'échelle régionale trop vaste et hétérogène.

La Communauté de Communes s'organisera et fonctionnera sur la base de deux niveaux d'action :

- le niveau d'action politique constitué de la représentation de l'ensemble des communes de la Wallonie picarde au sein d'un conseil communautaire, structure de gouvernance du territoire ;
- le niveau technique qui pourrait prendre la forme d'une Agence de développement et d'aménagement du territoire, structure pluridisciplinaire placée sous l'autorité de la Communauté de Communes qui en assure la direction politique.

L'une des tâches essentielles de la Communauté de Communes sera d'élaborer son projet de développement et de procéder à sa concrétisation.

La Communauté de Communes impliquera de façon directe et continue la société civile dans le développement du territoire de la Wallonie picarde.

Le processus étant engagé via l'élaboration d'un Projet de Région et la mise en place d'un Conseil de développement, la perspective future consiste à intégrer le Conseil de développement existant dans le système de fonctionnement de la Communauté de Communes, tout en lui garantissant une bonne représentativité des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs, ainsi qu'une large autonomie.

Le Conseil de Développement serait l'organe consultatif permanent de la Communauté de Communes.

La mise en place en Wallonie d'une Communauté de Communes étant un processus inédit, l'action pourrait consister à lancer une phase d'expérimentation, limitée dans le temps, après avoir défini un cadre de base en concertation avec le Gouvernement wallon.

Dans le cadre de cette Communauté de Communes, une réunion des bourgmestres de Wallonie picarde pourrait s'organiser de façon régulière sur des thématiques alliant les secteurs social, économique, culturel, etc. Ces rencontres permettraient l'initialisation de réseaux thématiques visant à travailler en concertation et en collaboration. Cela

contribuerait à nouer et à amplifier les liens en échangeant sur des problématiques communes, de les appréhender à une échelle supra-communale et de favoriser une action concertée et cohérente sur le territoire de la Wallonie picarde. La Communauté de Communes jouerait ainsi un rôle d'amplificateur de synergies.

Opérateurs : les communes de Wallonie picarde, les intercommunales

PS2. Un schéma de cohérence territoriale de la Wallonie picarde

Dès que les options du projet de région auront été élaborées, elles devront être spatialisées en articulation avec les documents planologiques existants, notamment le plan de secteur.

Cette démarche de déclinaison spatiale relève d'un processus d'aménagement du territoire qui devra être concrétisé par un outil adéquat, un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Ce document, souple, évolutif, non contractuel, devrait inspirer les documents planologiques légaux existants (plan de secteur, schéma de structure communal, programme communal de développement rural, etc.). Le SCOT donnerait notamment au plan de secteur le contenu stratégique qui lui fait défaut.

Alors que la pratique de l'aménagement du territoire en Wallonie est essentiellement fondée sur la planification normative – le plan de secteur, l'action introduira, via le SCOT, le niveau manquant de la planification stratégique.

L'action permettrait aussi d'intégrer le développement économique et la réserve d'espaces pour l'accueil des entreprises dans une vision globale d'aménagement du territoire.

Opérateurs : IDETA / IEG

PS3. Un contrat territorial de Partenariat et Développement

La Wallonie picarde ayant défini sa stratégie de développement au travers de son Projet de Région, elle serait désormais en situation de proposer, négocier et conclure avec les gouvernements – Etat, Région, Communauté française, Province – et les instances concernées, des Contrats-projets (dont le premier pour la période 2008-2013) permettant de mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs négociés et les actions préconisées.

L'action permettrait :

- de décliner le contenu du Projet de Région en stratégies opérationnelles, en identifiant notamment les institutions compétentes et les acteurs locaux concernés;
- de définir, dans le cadre de la préparation des Contrats-projets, les accords croisés permettant la coopération des différents niveaux de pouvoir à la réalisation du contenu du Projet de région;
- d'assurer la participation des acteurs locaux et provincial, via le Conseil de développement, à la préparation des Contrats-projets.

L'évaluation de ces Contrats-projets permettrait à la Wallonie picarde d'approfondir, remanier voire d'amplifier les processus de contractualisation d'une part, d'intégration territoriale, d'autre part.

Opérateurs : Les institutions compétentes ou organismes de référence et le Conseil de Développement

PS4. Une Charte du développement durable en Wallonie picarde

Organiser les "Assises du développement durable" en Wallonie picarde pour lancer les "Créateliers du futur". Ceux-ci mettraient à plat les enjeux cruciaux et feraient du benchmarking pour identifier les "meilleures pratiques et innovations" applicables en Wallonie picarde.

Ils déboucheraient d'une part sur une "Charte du développement durable en Wallonie picarde", décrivant les engagements fondamentaux des individus, des collectivités et des organisations pour changer les comportements, et d'autre part sur un « Programme d'action transversal 2008-2013 : la Wallonie picarde ou "innover ensemble pour les générations futures", décrivant les objectifs et le programme d'action de chaque institution, entreprise, collectivité ou association partenaire de l'opération et surtout la façon dont tous ces programmes vont s'articuler pour atteindre les objectifs transversaux de la Wallonie picarde en matière de développement durable.

Les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité, des énergies, de l'eau et des ressources naturelles, des déchets mais aussi les politiques scientifique et technologique, touristique, culturelle, éducative, sociales et économiques, etc., seraient passées au crible de critères permettant d'innover dans la durée pour sélectionner et renforcer les mesures à impact positif et décourager les autres.

L'expérience pilote d'Agenda 21 local dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut s'inscrit également dans une logique de développement durable, et viendra s'adjoindre à cette charte. Il s'agit ici d'engager le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut dans une démarche pilote de gouvernance en matière de développement durable et s'inscrivant dans la mise en œuvre des contrats d'avenir locaux.

La démarche d'Agenda 21 devra respecter les différentes étapes préconisées et être envisagée de manière transcommunale. L'expérience pilote pourra être valorisée ensuite à l'échelle du territoire de la Wallonie picarde.

Opérateurs : les institutions compétentes et/ou organismes de référence et/ou associations actives et le Conseil de Développement, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Trois chantiers seront également mis en œuvre dans le cadre de cet axe (voir annexe) :

1. La mise en place d'un observatoire socio-économique de la Wallonie picarde
2. La mise en place progressive d'un « Bureau d'études prospectives »
3. L'élaboration d'un Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde

En synthèse



5.2. Axe stratégique 2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines

La Wallonie picarde a la chance de se situer aux portes de deux métropoles, Lille à l'Ouest, Bruxelles à l'Est. Elle est traversée par l'Eurocorridor reliant ces deux métropoles. Le SDER souligne le fait qu'un Eurocorridor reliant des aires métropolitaines constitue une zone pouvant servir d'appui à des dynamiques de développement sur le plan local.

Partie prenante de la Région wallonne, y active et y reconnue, la Wallonie picarde doit donc occuper une place de partenaire solide au carrefour de la France (Nord - Pas de Calais), de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie.

Cette affirmation sera appuyée par des projets concrets :

– d'une part, dans le cadre de Contrats-projets avec le Gouvernement wallon et les autres niveaux de pouvoir (Union européenne, Fédéral, Communauté, Province), Contrats-projets qui chercheront un maximum de cohérence entre les politiques menées par ces différents pouvoirs (accords de coopération);

– et d'autre part, dans le cadre de partenariats bilatéraux (Bruxelles, Flandre, Nord - Pas de Calais, etc.), transfrontaliers (Eurométropole), voire internationaux (Coopération Nord Sud, Accords commerciaux, etc.) à négocier avec les métropoles et territoires voisins mais aussi avec d'autres territoires partenaires."

Aussi, deux projets structurants appuient cette ambition.

PS5. Rayonnement et ouverture de la Wallonie picarde

Le rayonnement de la Wallonie picarde nécessite la mise en place d'une politique de partenariat avec les territoires géographiquement proches (Bruxelles, Nord - Pas de Calais, Flandre, Mons, etc.) pour assurer la circulation et les échanges de populations, idées, cultures, informations, innovations, produits, finances, etc. Ce rayonnement de la Wallonie picarde doit se prolonger au plan international.

Avec la **Région de Bruxelles-Capitale**, capitale fédérale et capitale de l'Union européenne, des projets concrets devront affirmer l'image de la Wallonie picarde et assurer son rayonnement quels que soient les vecteurs utilisés (art, patrimoine et culture, sports, tourisme, économie, technologie, innovations, etc.).

Si la mise en place de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai rend inéluctable le lien de la Wallonie picarde avec la métropole française, et la définition par la Wallonie picarde d'une stratégie de développement qui tienne compte de ce fait, il n'en va pas de même avec la métropole bruxelloise. L'opportunité que représente celle-ci pour le développement de la Wallonie picarde n'a jamais été réellement étudiée et aucun lien, de nature stratégique, n'existe entre les institutions ayant en charge le développement de la Wallonie picarde et la Région de Bruxelles-Capitale.

L'action permettra d'identifier les institutions de la Région bruxelloise susceptibles d'être concernées par le positionnement géographique de la Wallonie picarde – entre Lille et Bruxelles – et de mener avec elles une réflexion stratégique sur ce sujet.

Les relations entre la Wallonie picarde et la **Flandre** s'organiseront prioritairement dans une logique de coopération et de concertation bipartite. Dans une série de chantiers, les deux régions partagent les mêmes intérêts et veilleront à s'exprimer d'une seule voix. Ainsi, la coopération interrégionale Wallonie-Flandre doit-elle s'appuyer sur l'expérience pilote menée entre la Wallonie picarde et les provinces de Flandre Occidentale (Courtrais/ypres) et Orientale (Audenarde/Alost) en matière d'emploi.

En effet, ces régions flamandes limitrophes connaissent actuellement une situation socio-économique proche du plein emploi et peinent à trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin, les possibilités du marché français ayant déjà été très largement exploitées. De nombreux employeurs flamands pourraient également venir rejoindre en Wallonie picarde leurs prédécesseurs qui ont investi dans de nouvelles installations sur le territoire trouvant sur place terrains, équipements, conseils, aides et soutien de la part des autorités, main-d'œuvre disponible et environnement attractif.

Ces relations à plusieurs niveaux appuieraient ainsi la politique de marketing territorial de la Wallonie picarde mais devraient, par ailleurs, être relayés au sein des instances européennes. Une fonction de lobbying à ce niveau et au niveau des différentes instances intermédiaires (Région wallonne, Communauté française Wallonie-Bruxelles, Représentation belge, ETI, etc.) devra être mise en œuvre progressivement.

Des partenariats ponctuels ou portant spécifiquement sur un thème comme "Mons, capitale européenne de la culture 2015" ou encore sur des collaborations plus permanentes comme la coopération universitaire entre les pôles voisins de Lille, Mons, Bruxelles, Gand qui desservirait la Wallonie picarde – par enseignement à distance notamment – seront étudiés et négociés avec ces partenaires potentiels.

PS6. La Wallonie picarde dans l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai

L'émergence de ce nouveau territoire offre de nouvelles opportunités d'alliances et d'actions communes entre les villes et les territoires institutionnels – Communauté urbaine, Intercommunales de développement, acteurs culturels.

Etant donné le poids important du versant français en matière de population, de dynamiques urbaines, de moyens institutionnels (Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme, APIM, etc.), de moyens financiers, afin de compenser ce différentiel entre les versants français et belge, il est nécessaire que les intercommunales de développement belges se concertent pour mieux définir leur rôle au sein de l'Eurométropole. Il s'agira de mettre en évidence et de valoriser, au sein de l'espace franco-belge la spécificité des Intercommunales en tant qu'acteurs institutionnels essentiels du développement territorial et de relais opérationnel privilégié entre le niveau de pouvoir local et les niveaux de pouvoir supérieurs.

L'action consistera à définir et à mettre en place la structure susceptible de mettre en réseau les Intercommunales de développement belges faisant partie de l'Eurodistrict.

L'Eurométropole assurera par ailleurs sa promotion économique et touristique à l'international, en ce compris les atouts de la Wallonie picarde. Il s'agira de réaliser une promotion vers des investisseurs potentiels, susceptibles de venir développer leurs activités sur le territoire de l'Eurométropole et de la Wallonie picarde.

La promotion du positionnement de l'Eurométropole comme la meilleure localisation d'investissements au cœur de l'Europe du Nord Ouest pourrait prendre la forme de brochures, film de présentation, site web, newsletters, lobbying, présence sur salon, etc.

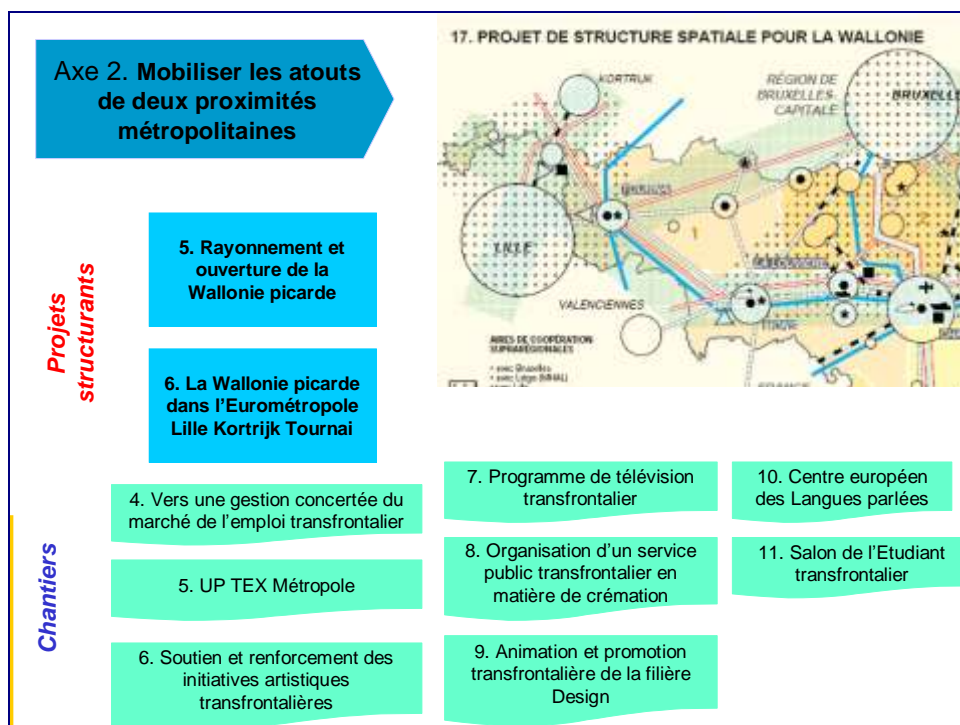
Enfin, l'Eurométropole constituera un vecteur privilégié pour valoriser les richesses culturelles de la Wallonie picarde et les faire rayonner dans l'ensemble du territoire transfrontalier, dans un esprit d'équilibre et d'échanges.

Opérateurs : IDETA, IEG, RW, CFWB, Province du Hainaut, Leiedal, WVI, Province West Vlaanderen, Vlaams Gewest, Etat fédéral, LMCU, Département, Région, Etat français, CCI-WP, UWE- CSC – FGTB, (idem côté flamand), CCI Lille – Syndicats français, Exécutif de l'Eurodistrict, les communes, les acteurs culturels

Huit chantiers seront ouverts ou poursuivis pour appuyer ces deux projets structurants dans différents secteurs de coopération :

4. Vers une gestion concertée du marché de l'emploi transfrontalier
5. UP TEX Métropole
6. Soutien et renforcement des initiatives artistiques transfrontalières
7. Programme de télévision transfrontalier
8. Organisation d'un service public transfrontalier en matière de création
9. Animation et promotion transfrontalière de la filière Design
10. Centre européen des Langues parlées
11. Salon de l'Etudiant transfrontalier

En synthèse



5.3. Axe stratégique 3. Consolider et disséminer une image de qualité connue et reconnue

Il est nécessaire de renforcer l'identification du territoire (espace et activité humaine) de la Wallonie picarde à destination de l'extérieur mais aussi à l'intention des acteurs qui y oeuvrent ou devraient s'y impliquer. La valorisation du projet sera fonction de ces deux dynamiques complémentaires et donc de l'image que les habitants de la Wallonie picarde auront de leur région. Cette image doit s'appuyer sur les identités locales et s'articuler tant aux atouts actuels du territoire qu'à ses ambitions.

La Wallonie picarde peut se différencier des autres régions européennes par la qualité de ses atouts territoriaux : qualité de son patrimoine, qualité de ses paysages, qualité de ses zones d'implantation économique, qualité de son équipement et qualité de ses acteurs.

Deux projets structurants traduiront directement cette image de qualité.

PS7. Un plan marketing de la Wallonie picarde

(Marketing, promotion, communication et commercialisation)

Depuis quelques années, les Maisons du tourisme ont engagé une démarche de promotion et de communication touristiques sur leur territoire et sur les marchés extérieurs en partenariat avec différents organismes partenaires et relais. L'action "Affirmations wallonne et picarde, aujourd'hui et demain" visera à poursuivre cette démarche, à élargir de manière cohérente à l'ensemble des secteurs d'activité de l'intercommunale et autres organismes partenaires, à l'enrichir par de nouveaux outils, afin de véhiculer une image forte et unique d'un territoire de qualité et en mouvement, déclinée et adaptée en fonction des différents domaines d'activités de la région.

Les réflexions portent sur un marketing de produits et de territoire, une promotion et une communication internes et externes, le développement des TIC, une commercialisation de produits sur les marchés cible, une évaluation des actions.

L'action de marquage du territoire sous forme d'une charte graphique et d'un design « Wallonie picarde » déclinés à différentes échelles (entrées du territoire, des parcs naturels, des communes, des ZAE, ronds-points, etc.) et entre différents opérateurs (les deux intercommunales), nécessitera l'harmonisation et la mise en cohérence de la signalétique touristique, économique, institutionnelle et administrative. La signalétique « Tournaisis » devra être actualisée et remplacée par l'appellation « Wallonie picarde », dont la représentation graphique a fait l'objet d'un marché. La Wallonie picarde bénéficie en effet désormais d'une identité visuelle, d'un logo et d'un slogan qu'il s'agira désormais de diffuser.

L'objectif est de donner une fierté de participation au développement d'un territoire au niveau de la population, de capter différents types de clientèle pour favoriser la consommation touristique sur le territoire, de véhiculer une image de qualité qui aide à l'attractivité du territoire pour des investisseurs, entreprises et habitants potentiels.

Opérateur : Intercommunales, Maisons du Tourisme, Conseil de Développement, communes

PS8. Une politique événementielle cohérente véhiculant les valeurs et l'image de la Wallonie picarde

Un nombre important et hétéroclite d'événements de plus ou moins grande portée géographique est organisé sur le territoire de la Wallonie picarde.

Au-delà de l'attractivité ponctuelle de l'événement, le territoire profite peu du dynamisme des organisateurs. Cette action consisterait à structurer la filière avec deux objectifs principaux à poursuivre :

- développer une notoriété et une image fortes de la Wallonie picarde;
- proposer aux organisateurs un dispositif de communication performant, intégré et complet.

Deux axes de développement doivent être poursuivis.

1. Structurer, mettre en exergue les fêtes citoyennes, fédérer et rassembler les événements sous un chapeau commun en fonction d'une stratégie thématique et de saisonnalité (ex : festival de printemps, festival de la randonnée, festival des carnivals, marathon de la bière, cinéscénie, etc.). Les choix doivent retenir des événements qui s'inscrivent dans un cadre correspondant aux valeurs et à l'image que les décideurs souhaitent donner à la région.

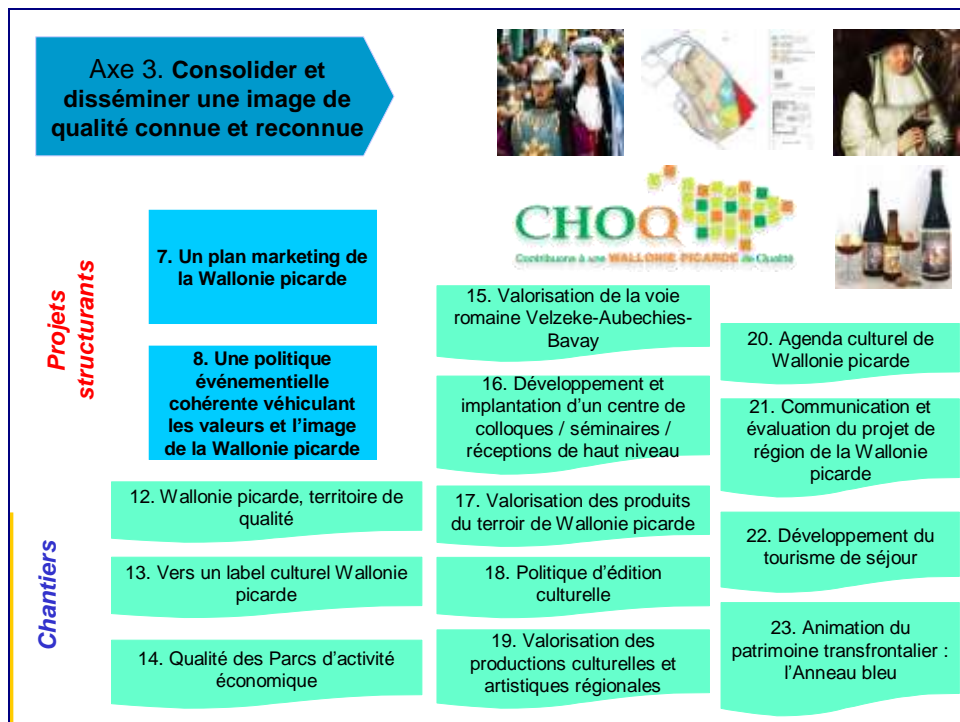
Cette approche suppose de soutenir et promouvoir les fêtes aidant à l'identification du territoire, de définir et d'ajuster une programmation en conséquence, de doper certains événements, de les rendre plus accessibles au public, de définir les règles de soutien éventuel, etc.

2. Favoriser le trinôme tourisme – culture – économie et adopter une démarche globale de partenariat vis-à-vis des entreprises déjà présentes sur le territoire et de celles amenées à s'installer en Wallonie picarde avec un souci de s'intégrer au mieux dans le contexte social de la région.

Douze chantiers viendront également alimenter cet axe avec des propositions tout aussi concrètes traduisant l'image de qualité de la Wallonie picarde :

12. Wallonie picarde, territoire de qualité
13. Vers un label culturel Wallonie picarde
14. Qualité des Parcs d'activité économique
15. Valorisation de la voie romaine Velzeke-Aubechies-Bavay
16. Développement et implantation d'un centre de colloques / séminaires / réceptions de haut niveau
17. Valorisation des produits du terroir de Wallonie picarde
18. Politique d'édition culturelle
19. Valorisation des productions culturelles et artistiques régionales
20. Agenda culturel de Wallonie picarde
21. Communication et évaluation du projet de région de la Wallonie picarde
22. Développement du tourisme de séjour
23. Animation du patrimoine transfrontalier : l'Anneau bleu

En synthèse



5.4. Axe stratégique 4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte

Il s'agit ici de fédérer les acteurs autour de projets multisectoriels dans une logique de développement durable. Au-delà des stratégies de développement durable déclinées de manière transversale dans les quatre domaines que sont le social, l'économique, l'environnemental et le culturel, il faut donner au développement territorial une dimension environnementale marquée.

Dès lors, l'objectif est de faire de la Wallonie picarde une terre d'excellence dans le domaine des politiques environnementales en tablant sur les atouts scientifiques, technologiques et opérationnels déjà existants, ainsi qu'en mobilisant les acteurs concernés et donc aussi la population autour de politiques collectives mobilisatrices et efficaces.

En matière d'énergie, un accent fort sera placé sur l'éolien, notamment en lien avec l'aménagement des zones d'activités économiques. L'objectif final est que le parc éolien installé à l'horizon 2025 puisse couvrir la consommation électrique d'un habitant de Wallonie picarde sur quatre.

Les projets structurants suivants ont été mis en évidence pour cet axe stratégique.

PS9. Création d'une filière en écotechnologie en Wallonie picarde

Ce projet comporte à ce stade deux volets majeurs :

- la création d'une filière en éco-construction
- la création d'une filière bois-énergie (au départ de l'expérience du Parc naturel des Plaines de l'Escaut).

Création d'une filière en éco-construction

Mettre sur pied une filière matériaux de construction écologiques sains et à faible contenu énergétique, dans le cadre de l'application de la directive européenne sur la performance énergétique dans les bâtiments;

Développer les éco-quartiers et les éco-cités (vers les maisons et les appartements à basse énergie et passifs), l'éco-construction et l'éco-rénovation en général; de façon à créer dans diverses parties de la Wallonie picarde un habitat entre autres vraiment du XXIème siècle.

Opérateurs : FOREM, acteurs du secteur de la construction

Filière bois-énergie (au départ de l'expérience du Parc naturel des Plaines de l'Escaut)

A partir de l'installation d'une chaudière à bois à la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, mise en œuvre d'une filière bois-énergie valorisant les produits de taille des saules têtards, de haies et de rémanents forestiers dans le cadre d'une démarche d'entretien et de sauvegarde du paysage

Opérateur : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

PS10. Production et distribution énergétique dans la ZAE Polaris (Beloeil-Peruwelz) à partir de l'incinérateur de Thumaide

Equipement de la future zone d'activité économique (ZAE) Polaris, située à cheval sur les territoires de Beloeil et Peruwelz, en partenariat industriel avec l'incinérateur de Thumaide, exploité par Ipalle.

L'incinérateur de Thumaide est équipé actuellement de 3 fours (dont un doit être remplacé dès 2010 / travaux en cours).

Ces trois unités sont toutes équipées de chaudières de récupération d'énergie. La vapeur produite par ces dernières est ensuite transformée en électricité, dont la majeure partie (près de 133 millions kWh en 2006) est exportée sur le réseau.

Une partie de cette vapeur pourrait être utilisée par une industrie ayant besoin d'énergie dans son procédé de fabrication, pour le chauffage de ses installations, voire en cogénération.

Outre les économies financières induites par cette collaboration, ce partenariat permettrait de sécuriser les apports énergétiques de l'industriel en diversifiant ses flux d'approvisionnement.

Le Gouvernement wallon a décidé de développer la zone d'activité économique (ZAE) de Beloeil / Péruwelz, proche de l'incinérateur de Thumaide.

L'équipement des ZAE doit intégrer, dès le stade « études », une analyse environnementale approfondie, afin d'offrir aux investisseurs potentiels l'ensemble des services inhérents à leur activité (approvisionnement en ressources, élimination des résidus, traitement des eaux résiduaires, ...).

De par son double métier d'épurateur d'eaux usées et de gestionnaire de déchets, IPALLE se positionne comme un interlocuteur privilégié dans cette démarche de développement durable. De plus, dans le cas de la ZAE de Beloeil / Péruwelz, la mise à disposition d'énergie (vapeur, eau chaude, électricité, ...) au départ de l'incinérateur de Thumaide constitue un attrait supplémentaire pour la zone.

Le projet s'articule en deux phases :

- étude de l'optimisation de la production et de la distribution énergétique au départ de l'incinérateur de Thumaide ;
- dans le cadre du développement de la ZAE de Beloeil / Péruwelz, mise à disposition des industriels de vecteurs énergétiques les plus appropriés.

Réalisation des investissements de mise à disposition des meilleurs vecteurs énergétiques.

Opérateurs : IPALLE / IDETA

PS11. Recherche et développement en matière d'environnement et de développement durable en Wallonie picarde

Ce projet comporte huit volets :

- Centre de recherche Minéralurgie + Environnement
- Développement de résines bioplastiques et de biocomposites
- Etude du cycle de vie ainsi que des phénomènes de dégradation et d'écotoxicité de molécules chimiques et de polymères
- Production de monomères et de synthons à haute valeur ajoutée par biotechnologie blanche
- Le développement de la chimie verte auprès des TPE et PME
- Etudes de techniques alternatives de chauffage adaptées aux cultures ornementales sous abris
- Recyclage des plastiques durs
- Projet de valorisation des Réfioms
- Centre de biométhanisation des effluents d'élevage

Centre de recherche Minéralurgie + Environnement

Il s'agit d'investir dans un centre de recherche consacré aux matières de la Minéralurgie et l'Environnement, dont les objectifs principaux seront :

- de rechercher des solutions intégrées pour la valorisation des boues et sols pollués ;
- de travailler sur la problématique des poussières d'effluents gazeux et réfioms ;
- de récupérer et de valoriser des plastiques et déchets de la construction et DEEE ;
- de travailler sur la problématique de l'amiante et la décontamination.

Opérateurs : CTP asbl, Mineral-X, Centre R&D associés

Développement de résines bioplastiques et de biocomposites

En forte collaboration avec l'UMH et l'ULg, ainsi qu'avec la FASGx, le CERTECH et le CELABOR, le projet POLYTISS a pour finalité le développement de thermoplastiques, de thermodurcissables et de composites d'origine renouvelable.

La recherche a pour objet le développement de nouvelles formulations de bioplastiques et de biocomposites idéalement biodégradables et capables de substituer les polymères synthétiques d'origine fossile.

La matrice peut être d'origine naturelle (amidon, cellulose), produite par fermentation (PHA) ou par synthèse de molécules d'origine naturelle (PLA, PBS...). Les propriétés (mécaniques, thermiques, de perméabilité...) sont modulées par des technologies d'ingénierie macromoléculaire, mélange ou additivation. De plus, l'incorporation dans la matrice de fibres naturelles telles que le lin ou le chanvre permettra d'obtenir des matériaux aux propriétés améliorées.

Pour prendre en compte la totalité du cycle de vie des matériaux plastiques, un programme de recherche sera consacré au contrôle de la biodégradation via la préparation de résines à durée de vie contrôlée (POLYDEG).

L'évaluation de l'impact environnemental des bioplastiques sera réalisé sur la base de différents tests normalisés et à développer (POLYVERT).

Les applications ciblées se situent notamment dans le secteur de l'emballage - flaconnage pour les bioplastiques et de l'automobile pour les composites.

Opérateurs : NATISS, IUT de Béthune, UMH / CERTECH / CELABOR, FASGx, ULg

Etude du cycle de vie ainsi que des phénomènes de dégradation et d'écotoxicité de molécules chimiques et de polymères

La recherche sur le cycle de vie (LCA) des bioplastiques et/ou d'autres composés permettra au centre de maîtriser les mécanismes de la biodégradation. Grâce à ces recherches fondamentales dans l'optique de contrôler la durée de vie de ces produits, NATISS proposera des solutions biotechnologiques et/ou chimiques de contrôle de la période d'induction ainsi que la vitesse de biodégradation. D'autre part, l'étude de la biodégradation et de l'écotoxicité des produits chimiques en milieu aqueux, sol ou compost fera l'objet d'une attention particulière dans la perspective de la mise en place de la directive REACH.

Opérateurs : NATISS, ULB

Production de monomères et de synthons à haute valeur ajoutée par biotechnologie blanche

Mené en partenariat avec la FSAGx et l'ULB, le projet BIOTISS consistera à mettre en place de procédés innovants de valorisation de la biomasse et de production de molécules à haute valeur ajoutée. La biotechnologie blanche sera envisagée comme voie de valorisation de la biomasse et de co-produits de l'industrie agroalimentaire ou agro-industrielle. Les technologies de fermentation bactérienne ou fongique ainsi que l'utilisation d'enzymes seront utilisées pour la production de composés chimiques d'intérêt tels que des additifs alimentaires (arômes, anti-oxydants, colorants) ou des précurseurs de produits à usages pharmaceutiques.

D'autre part, des composés d'origine naturelle susceptibles d'être utilisés dans le domaine de la bioremédiation ou dans différents procédés inhérents à la chimie verte seront étudiés et produits. Ce projet consistera en la mise au point d'un procédé continu de transformation de la biomasse ligno-cellulosique en sucres fermentescibles (BIOMASS) et le développement de méthodes de production de molécules à haute valeur ajoutée par fermentation et par voie enzymatique (BIOMOL).

Les molécules visées seront des arômes, des colorants, des molécules chirales ainsi que des monomères, stabilisants et plastifiants pour la formulation des bioplastiques. Par ailleurs, la sélection et la production de souches fongiques (BIOSTART) seront envisagées pour leur utilisation dans le traitement d'effluents industriels, d'eaux usées ou de sols contaminés.

Enfin, un screening du potentiel catalytique d'enzymes commerciales ou non et extraites de végétaux ou de produits d'origine animale sera mis en place (BIOCAT).

La biotechnologie blanche présente de nombreux avantages, notamment en ce qui concerne l'obtention de produits difficilement ou non disponibles par les voies chimiques traditionnelles. D'autre part, la biotechnologie permet en général de réduire l'impact environnemental lié à la production des produits (diminution de la consommation d'énergie, réduction des dégagements de CO₂, production réduite de déchets).

Opérateurs : NATISS, FUSAGX, ULB, RUG.

Le développement de la chimie verte auprès des TPE et PME

Le projet VALORISS, conduit avec la participation de la LME de Wallonie Picarde ainsi que celle d'IDETA, permettra de renforcer l'effet intégré et structurant du portefeuille de projets. Les échanges avec les TPE et PME seront systématisés, permettant d'adapter parfaitement les innovations aux besoins exprimés. Les informations issues du marché feront l'objet d'un examen constant (TECHNOVEILLE), la technologie disponible bénéficiera d'une visibilité accrue (PROMOBIO & NATEX), l'accompagnement des entreprises sera structuré et renforcera la proximité (BIOSTARTUP & REACHCONSULT). L'effet multiplicateur induit par ce projet sur l'ensemble du portefeuille sera accru grâce au partenariat complémentaire développé dans le KIT PROJECT (Interreg IV B).

Opérateurs : NATISS, IDETA, LME, TPE, PME

Etudes de techniques alternatives de chauffage adaptées aux cultures ornementales sous abris

- Etat des lieux des besoins énergétiques des producteurs ornementaux sous abris en Hainaut.
 - Etude approfondie des alternatives techniques existantes : matériaux de couverture isolant, cogénération, pompe à chaleur, biocombustibles, serre fermée et stockage en aquifère,...(descriptif technique, seuil de rentabilité)
 - Proposition de techniques adaptées aux exigences de productions locales tenant compte notamment des types de produits, calendriers culturels, besoins énergétiques
 - Mise en place de techniques alternatives à titre démonstratif
- Cette action pourrait s'inscrire dans le portefeuille d'IDETA

Opérateurs : Centre d'Essais horticoles de Wallonie (CEHW), ASBL

Recyclage des plastiques durs

Les plastiques durs (mobilier de jardin, ...) collectés sur les parcs à conteneurs de la Wallonie picarde sont actuellement incinérés avec production d'électricité sur le site de Thumaide. Ces matières, une fois correctement triées et identifiées, présentent un fort potentiel de valorisation. Il faut cependant constater qu'actuellement, les filières de valorisation des matières plastiques (principalement pour des déchets de production de qualité constante) ne sont pas localisées en Belgique, parfois implantées en Europe mais situées bien souvent en Asie. Cette situation est paradoxale, alors que la Région wallonne renferme sur son territoire des industriels majeurs de la pétrochimie.

Recycler les plastiques devrait permettre de faire grimper le traitement de ces matériaux d'un échelon dans la hiérarchie de la gestion de déchets, éviter leur élimination en décharge (pour la majorité des sous-régions) et entraîner une économie de ressources naturelles par l'utilisation de matériaux recyclés en lieu et place de matières premières.

Le but de ce projet, en quatre phases, est :

- Caractériser les plastiques collectés sur les parcs à containers
- Mettre au point, au stade laboratoire, des filières de valorisation
- Construire une unité-pilote de traitement
- Faire appel à partenariat pour créer un centre de traitement grandeur réelle.

Opérateurs : Certech / Centre Terre et Pierre / Clusters "déchets" / IPALLE / COPIDEC

Projet de valorisation des Refioms

A la fin des années 90, en partenariat avec le Centre de Recherches Routières, le Centre Terre et Pierre, les laboratoires AIB, IPHB, CERACHIM et l'entreprise de travaux routiers TRAMO, IPALLE a mis sur pied une filière de valorisation des mâchefers. Depuis cette époque, ce matériau, principal résidu issu de l'incinération (25 % en poids et 10 % en volume du déchet incinéré) n'est donc plus éliminé en décharge mais bien utilisé comme sous-fondation d'ouvrages de génie civil. En cas d'éventuelle détérioration de la qualité de ce produit, le mâchefer peut également être valorisé en cimenterie (CBR).

Depuis la mise en place de cette filière de valorisation, les Refioms (résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères) constituent le seul résidu (5 % du tonnage traité) à être éliminé en centre d'enfouissement technique après stabilisation. Cette voie d'élimination représente un coût important (160 € par tonne), ainsi qu'une charge environnementale non négligeable, imputable à la mise en CET.

Est-il possible de valoriser les réfioms ?

La question taraude l'esprit des gestionnaires d'incinérateurs depuis plusieurs années. Si une réponse positive pouvait être apportée à cette interrogation, l'intégralité des produits issus de l'incinération pourraient être considérés comme des ressources. Ainsi, la technique d'incinération mériterait pleinement l'appellation de « technologie durable », générant :

- d'une part, des quantités importantes d'électricité (ce qui améliore d'autant la sécurité d'approvisionnement énergétique de la région) ;
- d'autre part, des matériaux valorisables.

--> Identifier les possibilités de valoriser les Refioms (résidus d'incinération d'ordures ménagères)

Sur cette base, mettre au point des formulations de stabilisation (si possible en utilisant d'autres déchets (plâtres, ...) et réaliser une installation pilote de traitement

--> Faire appel à partenariat pour créer un centre de traitement grandeur réelle

Opérateurs : Centre Terre et Pierre / IPALLE / Industriel à définir

Centre de biométhanisation des effluents d'élevage

Il s'agit ici d'un projet unique mais qui a un impact très large. En effet, de par l'enclavement de la ville Comines-Warneton et sa désignation en zone vulnérable, le problème de la gestion des effluents d'élevage touche une zone beaucoup plus large que la seule commune.

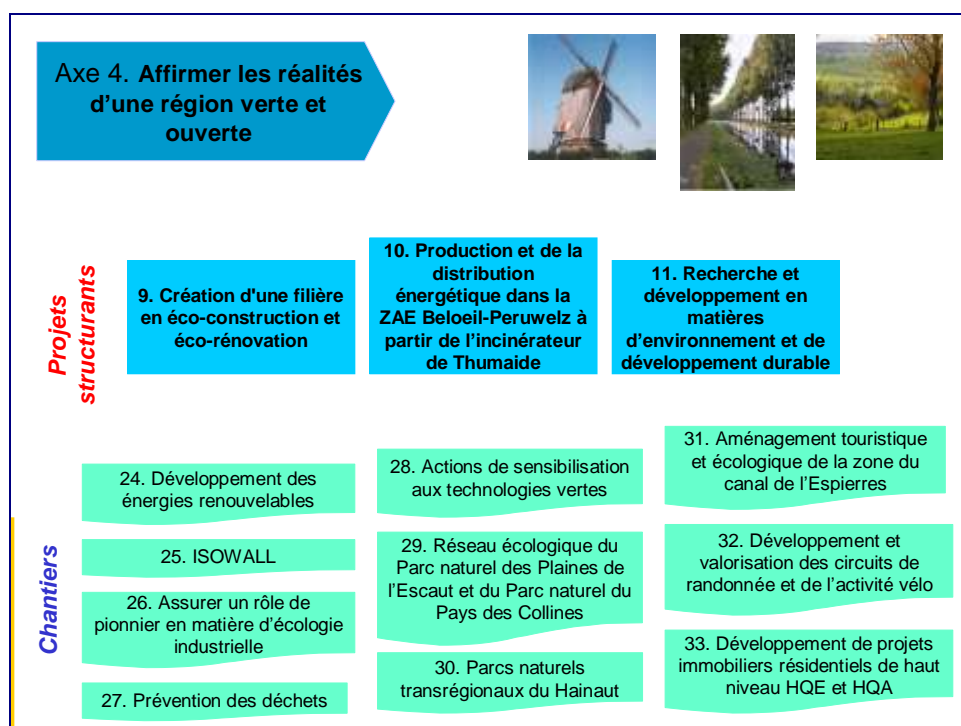
La création de ce centre de biométhanisation est donc un outil qui permettra de résoudre le problème complexe qu'est le traitement des effluents d'élevage sur cette zone sensible. De plus, le projet se révèle transversal puisqu'il traite des problématiques économiques, environnementales, énergétiques et agricoles.

Opérateurs : Ville de Comines-Warneton.

Dix autres chantiers seront également développés afin de valoriser les atouts environnementaux du territoire, que ce soit dans une logique de valorisation des ressources naturelles, dans une logique de diminution des pollutions ou encore dans une logique de préservation de l'environnement.

- 24. Développement des énergies renouvelables
- 25. ISOWALL
- 26. Assurer un rôle de pionnier en matière d'écologie industrielle
- 27. Prévention des déchets
- 28. Actions de sensibilisation aux technologies vertes
- 29. Réseau écologique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et du Parc naturel du Pays des Collines
- 30. Parcs naturels transrégionaux du Hainaut
- 31. Aménagement touristique et écologique de la zone du canal de l'Espierres
- 32. Développement et valorisation des circuits de randonnée et de l'activité vélo
- 33. Développement de projets immobiliers résidentiels de haut niveau HQE et HQA

En synthèse



Axe stratégique 5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes

Le caractère semi-urbain de la Wallonie picarde fait incontestablement figure d'atout majeur pour son développement. Notre région concilie en effet les qualités d'un environnement globalement sain et de paysages préservés, d'une part, avec les facilités liées à la présence de centres urbains de dimension réduite, d'autre part.

Néanmoins, la plupart de nos villes disposent encore d'espaces publics de piètre qualité ou insuffisamment mis en valeur. Cette faiblesse dont font preuve ces centres urbains les empêche de jouer pleinement le rôle de moteur en termes d'attractivité que l'on est en droit d'attendre d'eux.

L'accroissement de l'attractivité de notre territoire passe dès lors inévitablement par la mise en œuvre d'opérations de revitalisation de ces centres urbains et par la mise en réseau de ceux-ci (liaison, projets communs, etc.). Il importe en effet d'exploiter davantage leur potentiel de développement socio-économique, et ce par le biais d'opérations de revitalisation urbaine mêlant actions de requalification d'espaces publics et actions d'ingénierie touristique et culturelle.

PS12. Revitalisation de centres-villes et amélioration des espaces urbains du territoire

Sept opérations majeures de revitalisation urbaine sont en projet et seront mise en cohérence et en réseau :

- Tournai, cœur de Wallonie picarde;
- revitalisation du centre-ville de Lessines et valorisation de l'Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose;
- revitalisation urbaine d'Enghien (cœur de ville) et valorisation du parc;
- revitalisation urbaine de Péruwelz;
- revitalisation urbaine et périurbaine d'Ath – Valorisation des équipements socio-économiques et culturels;
- revitalisation du Château des Comtes de Mouscron;
- revitalisation urbaine du centre de Beloeil et valorisation du Domaine des Princes de Ligne et des alentours.

Tournai, cœur de Wallonie picarde

Il s'agit de refaire de la cathédrale de Tournai et de son centre historique une pièce maîtresse de la Wallonie picarde en termes d'attractivité et un outil de redéploiement socio-économique performant.

Cela passe par la mise en œuvre d'une opération en deux volets :

- *Restauration de la cathédrale*, édifice reconnu par l'UNESCO au titre de patrimoine mondial de l'humanité.
- *Revitalisation urbaine du « quartier cathédral »*, afin de lui permettre de redevenir un pôle d'inclusion sociale, de croissance et d'emploi de la Wallonie picarde, au cœur de la ville de Tournai au travers d'actions intégrées et structurées. Cet objectif sera atteint au travers d'une série de mesures destinées à rendre au « quartier cathédral » ses fonctions polarisatrices. Le projet ne consiste pas à recréer le quartier tel qu'il existait jadis mais d'en faire un véritable pôle de développement urbain équilibré et durable du XXI^e siècle, créateur d'emplois, de croissance et d'inclusion sociale, en lui rendant des fonctions pérennes et en réalisant des aménagements apportant une réelle plus-value à la Cathédrale, dans le souci permanent de l'amélioration de la qualité urbaine.

Revitalisation du centre-ville de Lessines et valorisation de l'Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose

Située aux portes de Bruxelles et à proximité immédiate de la frontière linguistique, Lessines souffre d'un contexte urbain défavorable, qui handicape fortement son redéploiement économique. Pourtant, son potentiel de redéploiement socioéconomique est bien présent et la relance de la dynamique commerciale du centre urbain constitue l'objectif d'un portefeuille de projets. Il s'agit de mener une opération de revitalisation urbaine de grande envergure, doublée de mesures destinées à promouvoir le développement commercial du centre ville, et de poursuivre l'aménagement touristique de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose afin de favoriser le redéploiement économique de la ville.

Trois volets composent ce portefeuille de projets :

- valorisation patrimoniale, touristique et culturelle de l'Hôpital Notre Dame à la Rose
- valorisation de l'axe majeur (Grand Rue) : revitalisation de l'hypercentre (y compris le site Amphabel, la Malterie) ;

– revitalisation du quartier Dendre Sud : valorisation des berges de la Dendre et intégration de la Dendre sera intégrée dans la réflexion urbanistique (l'eau dans la ville).

L'objectif affiché de cette opération de revitalisation urbaine est de créer les conditions du redéploiement socio-économique d'un tissu urbain déstructuré, ainsi que de rencontrer les enjeux de développement liés à l'influence croissante des métropoles bruxelloise et, dans une mesure moindre mais néanmoins perceptible, lilloise, sur cette partie du territoire hennuyer.

Revitalisation urbaine d'Enghien (cœur de ville) et valorisation du parc

L'action consistera en la restauration et en la valorisation touristique du Parc d'Enghien de manière à le positionner comme site événementiel majeur de la Wallonie picarde. Elle nécessite :

- le développement et une programmation événementielle dans le cadre d'un PPP;
- la création d'un lieu de réceptions, colloques et séminaires;
- la valorisation touristique.

Le Parc d'Enghien sera intégré dans l'espace urbain du centre ville.

L'aménagement du cœur de ville permettra une revitalisation urbaine et une redynamisation commerciale

Revitalisation urbaine de Péruwelz

La ville de Péruwelz, cité frontalière, a entrepris depuis plus de six ans le réaménagement de sites qui peuvent renforcer dans les années à venir cette image de cité touristique se basant principalement sur son caractère de ville à la campagne.

Des actions partent des trois pôles qui génèrent des possibilités pour un tourisme d'un jour :

- la requalification urbaine du centre-ville;
- le renforcement du pôle touristique de Bon-Secours;
- la revitalisation de l'axe de pénétration majeur.

Sans oublier la mise en valeur de la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut et le tout nouveau Port de Plaisance de la Ville de Péruwelz situé le long du canal Nimy-Blaton.

Revitalisation urbaine et périurbaine d'Ath – Valorisation des équipements socio-économiques et culturels

L'action vise à poursuivre la revitalisation du centre ancien reconnu par la Région wallonne comme centre à rénover (logements, commerces, etc.).

Développement d'un centre aquatique adapté notamment aux besoins de plus en plus grands de maintien en bonne santé des personnes du troisième et quatrième âge, des moins valides.

Développement par une meilleure synergie des transports publics (gares, TEC et SNCB) au cœur de la ville.

Adaptation des entreprises aux environnements locaux en poursuivant une politique environnementale marquée par les économies des énergies, l'usage de matériaux et matériels durables et modernes.

Revitalisation du Château des Comtes de Mouscron

Symbole du patrimoine mouscronnois, le Château des Comtes, après des années d'abandon, entre enfin dans un projet global qui prévoit : un Centre d'interprétation sur le travail, des ateliers vivants consacrés à l'artisanat d'art, une valorisation du logis habillé d'images.

Les nouvelles technologies de l'image et de synthèse et de cinéma vêtiront l'antique demeure, ce qui permettra, tous les trois ou quatre ans, d'en renouveler le message.

Revitalisation urbaine du centre de Beloeil et valorisation du Domaine des Princes de Ligne et des alentours

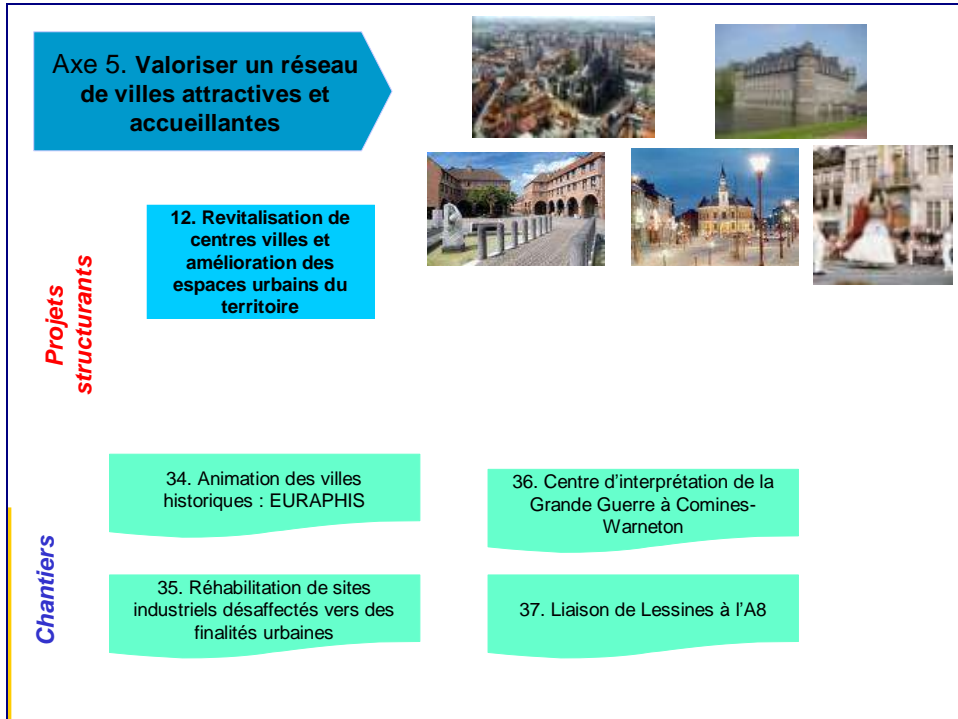
Le Centre du Village de Beloeil nécessite une opération de style "revitalisation urbaine". Cette zone mérite une attention toute particulière car elle jouxte un site touristique à énorme potentiel dont le simple nom évoque le merveilleux tant à l'étranger que dans nos régions.

Malheureusement l'image se détériore depuis deux décennies tant par un entretien devenu insuffisant d'une partie du site que par une dégradation lente de l'habitat environnant (abandon du restaurant "La Couronne", création d'un habitat multiple dans d'anciennes demeures, disparition de commerces, etc.).

Quatre autres chantiers viennent s'ajouter à la volonté de revitaliser et de mettre en réseau et en cohérence les villes de Wallonie picarde :

- 34. Animation des villes historiques : EURAPHIS
- 35. Réhabilitation de sites industriels désaffectés vers des finalités urbaines
- 36. Centre d'interprétation de la Grande Guerre à Comines-Warneton
- 37. Liaison de Lessines à l'A8

En synthèse



Axe stratégique 6. Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité

Un emploi de qualité pour le plus grand nombre est le premier objectif du développement de la Wallonie picarde. L'atteinte de cet objectif passe par une dynamisation de l'ensemble des potentialités socio-économiques du territoire.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion, la Wallonie picarde dispose de trop peu d'outils et doit faire fonctionner les outils existant dans une meilleure logique de collaboration et de réseau. L'axe vise à développer le nombre des outils et à accroître les moyens et l'efficacité des outils existants.

Dans une série de secteurs porteurs, la Wallonie picarde présente des atouts et des potentialités qu'il s'agit de renforcer et de valoriser. Ces secteurs sont potentiellement générateurs d'emplois non délocalisables et doivent structurer le développement économique du territoire. Ces secteurs (agro-alimentaire, bio-industries, services aux personnes, énergie, tourisme, logistique) doivent pouvoir bénéficier des ressources scientifiques et infrastructurelles (matérielles et immatérielles) déjà existantes mais qui seront davantage intégrées et interconnectées.

La Wallonie picarde est un territoire privilégié par sa situation et la qualité de ses infrastructures, notamment pour l'accueil d'investisseurs et le soutien aux projets d'entreprises. Ici aussi, des efforts seront menés pour renforcer la qualité des infrastructures de soutien à une activité économique de qualité. Outre la mise en œuvre des zones d'activités économiques prévues par le Gouvernement wallon dans le plan prioritaire, le plan de restockage prévu par les deux intercommunales de développement tend à répondre aux demandes. En ce qui concerne l'accueil de jeunes sociétés innovantes, l'intercommunale IDETA entrevoit la création des deux Business Centre (Tournai-Ouest I et Qualitis-Enghien) et le doublement de son parc de bâtiments-relais. L'objectif final n'est rien moins que le doublement de l'emploi sur les zones d'activités économiques en 2025 (ce qui équivaut à la création de quelque 18.000 postes d'emploi) !

Enfin, l'innovation, comprise au sens large, sera encouragée dans les secteurs des technologies et de la recherche, de même que la créativité, les capacités et les savoirs à acquérir tout le long de la vie, qu'ils soient liés à la culture, à l'éducation, à la société, ainsi qu'au positionnement géographique spécifique du territoire. Des projets culturels et éducatifs ainsi que des plans stratégiques spécifiques sont assurément nécessaires pour asseoir le développement global du territoire.

Ce sont pas moins de cinq projets structurants qui sont associés à la réalisation de cet axe de développement :

PS13. Synergies : éducation, enseignement, insertion, formation

Le développement de la Wallonie picarde passe par sa capacité à gérer son niveau de qualification dans une approche globale structurée et adaptée. Le projet SEEIF part du constat suivant : « La qualification des hommes et des femmes de notre territoire, la mise à l'emploi et l'essor des entreprises est un enjeu majeur pour notre région »

L'objectif de l'action est donc d'assurer et développer la synergie de tous les acteurs et les actions autour des besoins en matière de qualification de notre région, la Wallonie picarde. C'est agir ensemble pour une région plus et mieux qualifiée.

La problématique de la qualification doit être abordée dans une approche transversale multi-niveaux en interaction. Quatre domaines complémentaires doivent contribuer à la qualification :

- l'éducation = apprendre les valeurs = le savoir-être;
- l'enseignement = acquérir les connaissances = le savoir-faire;
- l'insertion = réussir son intégration = avoir sa chance;
- la formation = optimiser ses connaissances = adapter ses compétences.

Préalablement au travail de fond sur les domaines précités, cinq axes de travail sont définis.

1. Identifier et valoriser l'offre de qualification

Faire l'inventaire de ce qui existe : créer un site internet « cartographie de la qualification ».

2. Sensibiliser à la qualification et la promouvoir

Mener des opérations de communication et d'information sur les enjeux, le projet qualification SEEIF : générer un manifeste de la communication en Wallonie picarde, créer un réseau de DRH.

3. Analyser des besoins et orienter l'offre de qualification

Pour contribuer à l'équilibre de l'offre et de la demande : établir un baromètre de régulation de l'offre et de la demande.

4. Stimuler et fédérer les initiatives de qualification

Créer des synergies et mutualiser les besoins : mettre en place une task-force de la qualification en Wallonie picarde.

5. Valoriser, développer et animer la dynamique de qualification

Faire de la démarche de qualification une composante centrale de développement. Valoriser la démarche par la mise en place d'un plan de communication « Qualification en Wallonie picarde ».

Exemples d'actions concrètes

Des actions pour l'Education

- Favoriser l'émergence d'une démarche " Ecole de parents " en Wallonie picarde.
- Intégrer un module de sensibilisation aux valeurs à l'école primaire (mallette pédagogique) : « J'apprends à réussir ».

Des actions pour l'Enseignement

- Créer trois CTA interréseaux (Centre de Technologie avancée) en Wallonie picarde.

- Organiser un « Carrefour de l'enseignement » .
- Favoriser le développement de l'apprentissage en créant « Les assises de l'apprentissage » débouchant sur une opération de promotion de développement et de structuration et de l'apprentissage sur le territoire.
- Mettre en place “des ateliers de projets” dans l’enseignement secondaire.

Des actions pour l'Insertion

- Organiser la prise en charge des échecs scolaires et des peu qualifiés " Action tremplin qualification »
- “Redéploiement de l’opération découverte des métiers”
- Communiquer sur les réalités et les besoins du marché de l'emploi à l'école pour favoriser l'insertion dans le monde du travail

Des actions pour la Formation

- Créer une “bourse des stages” pendant et après le parcours scolaire pour tous types et niveaux de qualification.
- Susciter un plan transfrontalier d'apprentissage linguistique multiforme et expérimenter la coopération communauté française et communauté flamande.
- Organiser une action " synergies pénuries " entre l'entreprise et l'enseignement.
- Sur base du centre de validation des compétences de Comines-Warneton, amplifier la démarche à tout le territoire.
- Développer la formation continuée : établir un catalogue, le promouvoir auprès des entreprises.
- Promouvoir l’offre des Centres de compétences wallons : promouvoir et organiser des formations en synergies avec ces centres sur notre territoire.
- Développer la formation universitaire à distance et mettre en réseau les entreprises innovantes, les centres de recherche, écoles, centres de formation locaux.

Au-delà des actions dans les quatre domaines identifiés, des actions transversales seront également déployées sur le territoire de la Wallonie picarde, et ce :

- pour sensibiliser et promouvoir la qualification ainsi que valoriser et animer la dynamique (mise en place d’un site Internet tenant compte de la dimension transfrontalière du territoire ; fondation d’un journal);
- pour identifier et valoriser, analyser les besoins et orienter (mise en place d’une cellule d’observation de la qualification);
- pour stimuler et coordonner les initiatives de qualification avec les acteurs clefs (mise en place d’un comité “Qualific ‘ Action en Wallonie picarde”).
- pour avoir une plateforme, un lieu de rencontre pour les acteurs et les destinataires (à terme, création d’une “maison de la réussite” en Wallonie picarde accueillant des formations décentralisées des Centres de compétences, le FOREM, l’IFAPME, etc., mise en réseau des entreprises innovantes).

Par ce projet, le CHOQ Wallonie picarde a pour objectif de déployer un plan d’action concret et global, d’organiser son pilotage, animer le déploiement des actions par tous les acteurs en place pour contribuer à une Wallonie picarde de qualité par la qualification.

Opérateurs : le FOREM, les Centres de compétences, les réseaux d’enseignement, les comités subrégionaux, la CCIWAPI, les fonds de formation, les secteurs, les organismes d’insertion socioprofessionnelle, l’IFAPME, le CHOQ et les acteurs compétents dans les quatre domaines précités.

PS14. Renforcement des moyens de développement économique en Wallonie picarde

Ce projet comporte trois volets :

- renforcement du fonds de capital à risque;
- mobilisation de l'aide à l'investissement et l'aide au financement en Wallonie picarde;
- garantir la disponibilité en terrains à vocation économique pour soutenir une croissance équilibrée.

Renforcement du fonds de capital à risque

La fragilité de la structure financière des PME de la Wallonie picarde, notamment pour les entreprises naissantes, ou celles en phase de nouveau développement, ainsi que l'insuffisance de moyens de financement de l'innovation et de l'application des résultats de la recherche peuvent être combattues par la mise à disposition de fonds de capital-risque.

C'est là la raison d'être d'HOCCINVEST, l'invest de Wallonie picarde.

Il est primordial d'augmenter les moyens alloués à HOCCINVEST afin de lui permettre de renforcer la dynamique de mise à disposition de capital-risque à destination des entreprises désireuses d'investir en Wallonie picarde.

Par ailleurs, il est également indispensable de préserver l'ancrage Wallon picard d'HOCCINVEST afin de garantir une adéquation optimale des actions qu'il mène avec les réalités de notre bassin de vie.

Opérateur : HOCCINVEST, SOWALFIN

Mobiliser l'aide à l'investissement et l'aide au financement en Wallonie picarde

Mobilisation de l'aide à l'investissement et au financement pour les entreprises implantées en Wallonie picarde, ainsi que pour les candidats investisseurs. L'information, la promotion et l'accompagnement sont à assurer par les structures de stimulation économique et l'invest.

Opérateurs : les investisseurs (accompagnement par les structures de stimulation économique)

Garantir la disponibilité en terrains à vocation économique pour soutenir une croissance équilibrée

Le solde de terrains disponibles pour l'implantation des entreprises sur le territoire d'IDETA dans les zones d'activités économiques était de 40 ha au 1^{er} janvier 2008. Au vu du taux de consommation des terrains (20 ha en base annuelle) et la programmation de mise en œuvre déjà établie, il convient d'anticiper aujourd'hui les besoins futurs en matière de terrains à mettre à disposition des investisseurs économiques, et ce dans un souci de développement équilibré de l'ensemble des zones du territoire de la Wallonie picarde. Derrière cette mise à disposition de terrains, il ne faut pas perdre de vue que l'objectif stratégique premier est la création d'emplois, enjeu majeur pour notre territoire.

En concertation avec les autorités wallonnes, et en intégrant la dimension transfrontalière et l'inscription de notre territoire dans les phénomènes de métropolisation lilloise et bruxelloise, il convient de définir un plan de mise en œuvre de

futures zones afin de ne pas connaître de rupture à la fin de la mise en œuvre des actuelles zones prioritaires (échéance 2012).

Le plan de restockage à l'horizon 2025 doit viser à l'atteinte de trois objectifs :

- > une consolidation autour des quatre pôles de développement ;
- > la mise à disposition d'espaces de qualité, attractifs et créateurs d'emploi ;
- > une offre de terrains équilibrée et diversifiée.

Les besoins identifiés pour le territoire IDETA à l'horizon 2025 sont de **300 ha** bruts, se répartissant comme suit :

- > Zone sud – pôle de développement POLARIS : 125 ha
- > Zone ouest – pôle de développement TOURNAI OUEST : 100 ha
- > Zone est – pôle de développement ORIENTIS : 60 ha
- > Zone centre – pôle de développement LEUZE EUROPE : 15 ha

Ces nouveaux espaces sont à injecter à partir de 2012-2013 avec une priorité pour les zones Sud (zone industrielle) et est (parc logistique).

La mise à disposition de ces nouveaux espaces d'activité économique permet de définir comme objectif stratégique à l'horizon 2025 de **doubler le nombre d'emplois sur les ZAE du territoire IDETA**, en passant de 9.400 unités aujourd'hui à 18.800 en 2025.

Sur la zone de compétence de l'intercommunale IEG, les réserves commercialisables étaient estimées à quelque 45 hectares fin 2007. A un rythme moyen de commercialisation de quelque 20 hectares, l'intercommunale IEG est arrivée elle aussi à un niveau de saturation de 94%.

Il est dès lors primordial de libérer de nouveaux espaces à vocations mixte et industrielle. Les projets du plan prioritaire, à savoir la Zone du Haureu et la zone de Pecq-Pont Bleu ne pourront répondre à cet objectif que sur le très court terme. En effet, 16 des 28 hectares de la ZAEM du Haureu étaient déjà réservés au 1^{er} janvier 2008.

Les 65 hectares commercialisables issus des deux projets cominois (ZAEM des 4 Rois et ZAEL de Bas-Warneton) constitueront certes une réserve appréciable, l'intercommunale IEG doit désormais s'atteler à un restockage qui portera sur l'inscription de quelque 400 hectares bruts sur son territoire, à Dottignies sur les zones Moulin rouge, Marmemes, Ronceval.

Opérateurs : IDETA, IEG

PS15. La logistique en Wallonie picarde

Ce projet porte sur le transport fluvial et sur le transport routier.

1. Le transport fluvial

Il convient tout d'abord pour la Wallonie picarde de valoriser l'Escaut pour développer le transport fluvial : le Conseil communal de Tournai a décidé, à l'unanimité, en février 2007, de réaliser le passage de bateaux de 3000 tonnes en supprimant l'obstacle du Pont des Trous soit par modification des arches, soit par contournement.

Il est, dès lors, indispensable de remplacer les cinq écluses, deux écluses se trouvant sur le territoire de la Wallonie picarde à Froyennes et Hérinnes ; trois écluses se situant sur le territoire de la Flandre. A côté des cinq écluses, existe l'emplacement prévu pour en construire de nouvelles.

La Flandre occidentale utilise fortement les rives de l'Escaut sur son territoire à partir de Ruien. Il n'en est pas de même en Wallonie picarde à l'exception du bassin carrier du Tournaisis.

Courtrai réalise des travaux considérables sur la Lys (neuf nouveaux ponts) pour capter le trafic Seine-Nord. La Wallonie picarde ne peut pas l'ignorer et doit capter une partie de ce trafic sur l'Escaut, voie naturelle de la liaison Seine-Nord.

La mise à 3000 tonnes améliorera fortement la liaison avec la dorsale wallonne fluviale (Mons, Charleroi, Namur, etc.).

La liaison Seine-Nord entrera en service en 2013 mais, dès maintenant, l'aménagement des rives de l'Escaut doit être intensifié.

En ce sens, la mise à gabarit de l'Escaut à 3000 tonnes et le développement d'une plateforme permettront de créer de nombreux emplois notamment dans le domaine de la logistique.

Pour la partie ouest du territoire, orienté fortement vers la logistique et le transport, il est proposé de renforcer l'utilisation de la voie d'eau (Haut-Escaut). Le développement des ZAE par Ideta et IEG doit s'opérer en parfaite intelligence avec la création de zones portuaires bimodales définies dans le Plan prioritaire et mises en oeuvre par le PACO à Pecq et à Vaulx. L'objectif doit être de favoriser le transbordement et le stockage de marchandises originaires ou destinées à des utilisateurs situés à une distance raisonnable de l'infrastructure portuaire, et d'accroître ainsi l'attractivité des ZAE de cette partie du territoire, dédiées principalement au transport et à la logistique.

La situation particulière du terminal de Vaulx, à proximité immédiate de l'E42 et en connexion avec l'A8 est un atout important pour cet outil de transport et de logistique. L'aménagement du quai sera adapté à la fois à la manutention de vrac et au transport de conteneurs. Cet aménagement permettra de répondre à l'augmentation du gabarit prévu pour l'Escaut ainsi qu'au projet de connexion Seine-Nord Europe.

L'aménagement du terminal de Pecq est en relation avec le développement des ZAE environnantes dont notamment la future zone d'activité économique du Pont bleu à Pecq et Estaimpuis. En outre, la proximité à l'A17 permet d'accroître l'attrait de la voie d'eau pour les entreprises du Nord du Pays.

La création de terminaux portuaires mixtes, avec une activité conteneurs importantes (22.500/an) est de nature à consolider et développer l'activité logistique sur les ZAE existantes ou à mettre en oeuvre dans le cadre du Plan prioritaire.A8

2. Le transport routier

De par sa situation aux frontières immédiates de la France, de la Flandre, du Royaume Uni, et grâce au Dry Port de la Martinoire, de la Hollande via Rotterdam, Mouscron est l'endroit rêvé pour le développement d'un pôle logistique. Le Dry Port de Mouscron-Lille International accueille chaque jour des centaines de conteneurs. Jumelé à l'entreprise Euroterminal qui les exploite, avec, en complément le transport routier (le FOREM a établi à Mouscron une base de formation de chauffeurs routiers), en liaison avec la zone internationale du Risquons-tout, on trouve là toutes les données d'une plateforme multimodale, surtout si on y ajoute le PACO (port fluvial de Pecq-Warcoing) pour le transport maritime.

La réalisation prochaine de la route de la laine reliant directement la Martinoire au rond point du Chêne du bus, ainsi que l'achèvement des RN 511 et 512 complètent ce système.

L'achèvement de la RN518 et la connexion à l'autoroute A17 présente un double objectif, à savoir le désengorgement du centre Ville de Mouscron dont le réseau est fortement saturé par les 1.400 poids lourds y circulant quotidiennement, et d'autre part assurer l'accès à la ZAE « La Martinoire ». En effet, cette zone est principalement dédiée au transport et à la logistique. Ce nouvel accès permettra aux entreprises implantées sur cette zone d'être directement reliées aux réseaux routiers belges et français. En outre, elle assurera au Dry port Mouscron-Lille un développement optimal grâce à la proximité de la RN 518, de l'A17 et de la ZAE fluviale de Pecq sur l'Escaut.

L'achèvement de la N56 Mons-Lessines - Liaison A8-Lessines a pour objectif de soutenir l'attractivité et le développement du parc d'activité de Lessines-Ouest tout en favorisant la mobilité et la sécurité pour tous les usagers, riverains et du trafic de transit. Le projet d'achèvement de la N56 «Liaison de Lessines à l'A8» proposé au financement européen consiste en l'aménagement par phases successives d'une voirie 2x1 bandes entre l'E429 et la N42 avec accès au Parc d'activités économiques de Lessines-Ouest et connexions au réseau routier existant.

Le désenclavement de la zone d'activité à caractère industriel de la Blanche Tête à Estaimpuis a pour objectif de réduire le trafic lourd engendré par l'activité industrielle dans le centre d'Estaimpuis. La création d'une voirie de liaison entre le rond-point du Pont Tunnel sur la RN511 à Estaimpuis assurera un accès à la zone d'activité mixte dite de la " Porte des Bâtisseurs" vers la zone d'activité à caractère industriel de la Blanche Tête, tout en réglant les problèmes de mobilité et de sécurité des riverains.

De la même manière, il est proposé d'améliorer significativement l'accessibilité autoroutière de la ZAE de Tournai-Ouest, et particulièrement de doter la zone 3 d'un accès routier performant, spécifique et doté d'une excellente lisibilité. Pour cette nouvelle zone –qui sera dédiée principalement à la logistique, il s'agit d'un enjeu essentiel. Force est de constater aujourd'hui que l'accès existant n'est pas le plus opportun. Il convient donc de mettre en oeuvre la réservation existante au Plan de secteur et de créer une nouvelle voirie de desserte au départ de la sortie 35 de l'autoroute A8/E42. Cette infrastructure permettra également d'améliorer sensiblement l'accès à la zone 2 de Tournai-Ouest qui accueille déjà de nombreuses entreprises actives dans le secteur logistique et en pleine expansion.

Il est encore à noter que la création d'un accès à la RN50 et la sécurisation du carrefour est un réel atout pour la mobilité locale.

Opérateurs : Ville de Tournai, MET (Région wallonne), PACO, IDETA, IEG, commune d'Estaimpuis

PS16. La Wallonie picarde se mobilise pour le plein emploi à l'horizon 2020

La Wallonie picarde entrevoit des perspectives socio-économiques plus favorables, qu'il s'agit de saisir à l'aide des acteurs compétents que sont le Service public de l'Emploi et les Comités subrégionaux (CSEF). Il s'agit de fédérer un maximum d'acteurs locaux, privés et publics, pour amplifier le développement régional et surtout maximiser les opportunités de création d'emplois à différents niveaux de qualification. L'objectif est également d'amplifier les flux de main-d'œuvre wallonne vers la Flandre et vers Lille.

Un plan stratégique de réduction du chômage permettra de lancer le processus en prenant appui sur les partenariats que le FOREM a lancé depuis six ans avec les Villes et Communes (Maisons de l'Emploi, etc.), partenaires sociaux, CHOQ, Ideta, IEG, etc. Par exemple, l'objectif du projet Job Tonic (mené par le Forem avec les Villes de Tournai et Mouscron) consiste à réduire le chômage des jeunes de 10% l'an.

Opérateurs : les institutions compétentes et/ou organismes de référence et/ou associations actives.

PS17. Animation, développement et valorisation de filières touristiques

La Wallonie picarde présente un potentiel de développement touristique en s'appuyant sur différents types d'activités qu'il convient de structurer par filière pour en optimiser les retombées.

Différentes filières sont en cours de valorisation : visite/découverte (attractions) et randonnée.

D'autres sont en devenir : gastronomie et produits de bouche, événements, etc.

Enfin il conviendra d'inscrire dans le processus de développement les filières suivantes :

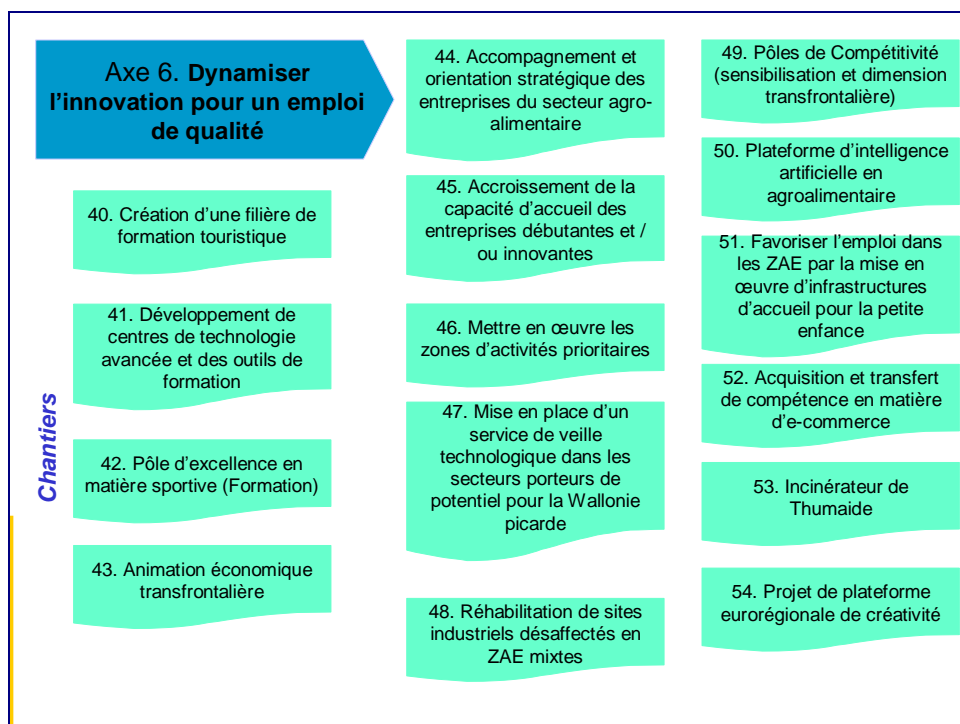
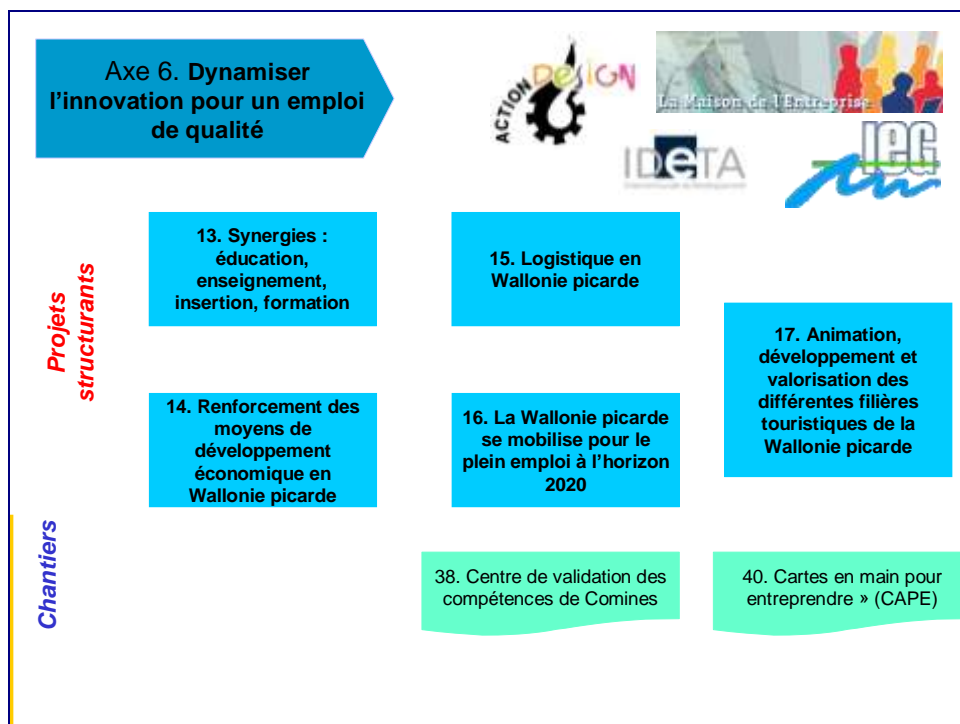
- l'activité séminaires/réceptions, à destination principalement du secteur des entreprises;
- les hébergements ruraux, en vue notamment de développer le tourisme de séjours
- les équipements et organismes de loisirs en vue d'atteindre un seuil critique d'attractivité en proposant une gamme de loisirs à partir d'une structure unique de promotion/commercialisation.

Opérateur : Maison du Tourisme du Tournaisis, Maison du tourisme de la Picardie

Outre ces cinq projets structurants, les chantiers suivants concrétiseront également les ambitions de cet axe :

- 38. Centre de validation des compétences de Comines**
- 39. Cartes en main pour entreprendre » (CAPE)**
- 40. Création d'une filière de formation touristique**
- 41. Développement de centres de technologie avancée et des outils de formation**
- 42. Pôle d'excellence en matière sportive (formation)**
- 43. Animation économique transfrontalière**
- 44. Accompagnement et orientation stratégique des entreprises du secteur agro-alimentaire**
- 45. Accroissement de la capacité d'accueil des entreprises débutantes et / ou innovantes**
- 46. Mise en œuvre les zones d'activités prioritaires**
- 47. Mise en place d'un service de veille technologique dans les secteurs porteurs de potentiel pour la Wallonie picarde**
- 48. Réhabilitation de sites industriels désaffectés en ZAE mixtes**
- 48. Pôles de Compétitivité (sensibilisation et dimension transfrontalière)**
- 50. Plateforme d'intelligence artificielle en agroalimentaire**
- 51. Favoriser l'emploi dans les ZAE par la mise en œuvre d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance**
- 52. Acquisition et transfert de compétence en matière d'e-commerce**
- 53. Incinérateur de Thumaide**
- 54. Projet de plateforme eurorégionale de créativité**

En synthèse



Axe stratégique 7. Positionner l'humain au cœur des solidarités

Cet axe transversal vise à réaffirmer les solidarités et à (re-)tisser les liens sociaux à l'échelle du territoire et à partir d'un travail en réseau des acteurs de l'insertion sociale. Il doit constituer le réceptacle d'actions de prévention mais aussi de remédiation à l'échelle du territoire, en se basant par exemple sur les initiatives déjà existantes telle que la conférence des présidents des CPAS de toutes les communes du territoire.

Il s'agit aussi d'intégrer la solidarité sociale dans la recherche du consensus et la construction de projets au niveau des forces vives socio-économiques.

Un projet structurant symbolise l'ambition de cet axe.

PS18. Du bassin de soins au bassin de santé transfrontalier

L'intégration hospitalière tournaisienne est l'embryon d'un bassin de soins incluant les hôpitaux d'Ath et de Mouscron, afin de correspondre au territoire de la Wallonie picarde.

Dans le cadre d'une bonne utilisation et une juste répartition des ressources de santé dans ce bassin de soins, il est indispensable d'y intégrer tous les acteurs de la santé, tant préventive que curative, en les mobilisant au sein du bassin de santé de la Wallonie picarde.

En amont : des partenariats sont à concrétiser entre les hôpitaux, les associations de médecins, les services à domicile, les associations de santé intégrée, les centres de planning, les centres locaux de promotions de la santé etc. En aval : des partenariats sont à concrétiser entre les hôpitaux, les centres d'accueil ou de soins de jour, les maisons de repos, les services à domicile etc. soit de manière transversale soit autour d'une pathologie spécifique (réseau/circuit de soins).

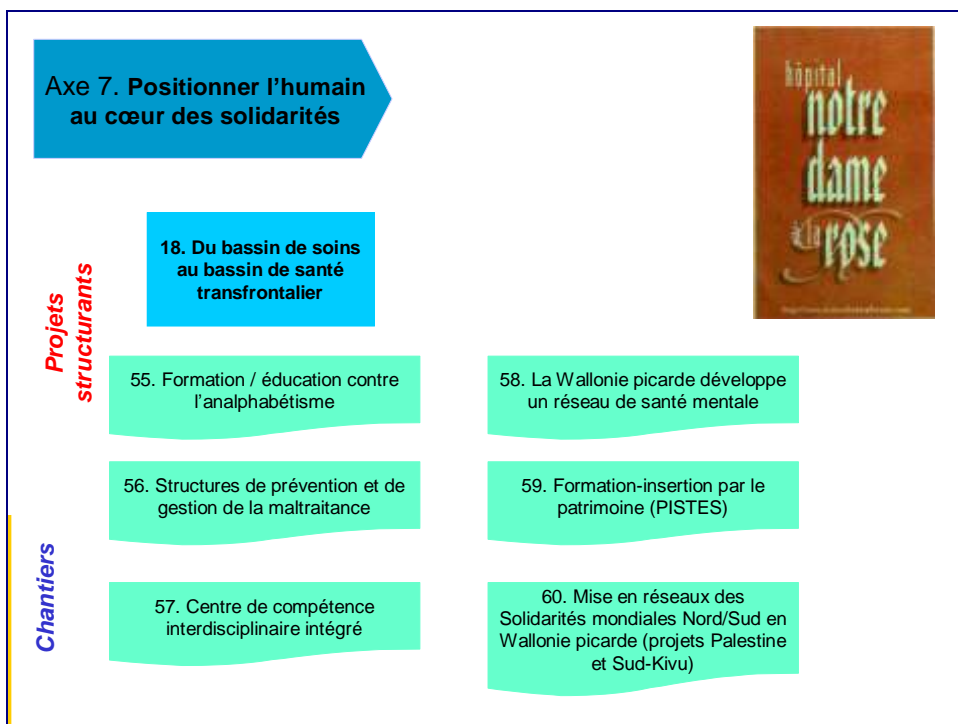
Le CHR de Mouscron s'est spécialisé ces dernières années dans le domaine de la dialyse et l'hôpital Dron de Tourcoing bénéficie, lui, d'une reconnaissance internationale dans le traitement des maladies virales. Ces deux hôpitaux pratiquent l'échange de traitements, de patients et d'équipements dans les spécialités concernées. De même, ces deux hôpitaux ont été les agents principaux de l'instauration de la carte bleue de santé transfrontalière, laquelle permet aux patients des deux côtés de la frontière de bénéficier dans le pays voisin des mêmes remboursements de mutuelle que dans son propre pays. Ce projet doit essaimer à l'échelle de la Wallonie picarde et de son voisin français.

Opérateurs : tous les acteurs de la santé.

D'autres chantiers contribueront également substantiellement aux objectifs de l'axe :

- 55. Formation / éducation contre l'analphabétisme
- 56. Structures de prévention et de gestion de la maltraitance
- 57. Centre de compétence interdisciplinaire intégré
- 58. La Wallonie picarde développe un réseau de santé mentale
- 59. Formation-insertion par le patrimoine (PISTES)
- 60. Mise en réseaux des Solidarités mondiales Nord/Sud en Wallonie picarde (projets Palestine et Sud-Kivu)

En synthèse



ANNEXES

Liste des chantiers pour chaque axe stratégique

Le descriptif des chantiers s'inscrivant dans les différents axes a été rédigé à partir des fiches actions transmises par les opérateurs sollicités dans le cadre de l'appel à projets intervenu en mai 2007.

Chantiers de l'axe stratégique 1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable

1. Observatoire socio-économique de la Wallonie picarde

Ce projet vise à créer, comme son nom l'indique, une plate-forme opérationnelle capable de récolter, compiler et croiser un certain nombre d'indicateurs statistiques. Objectif de la démarche : mieux cerner le territoire dans une approche socio-économique. Le développement du territoire et les problématiques y relatives, à court et moyen terme, seraient dès lors mieux encadrés. Cependant, il ne s'agit pas, via cette action, de répondre à des demandes ponctuelles qui sont gérées par des organismes existants. L'approche de cet observatoire est en effet territoriale et calquée sur l'échelle et la perspective du Conseil de développement. Toutefois, il s'agira également d'englober dans ces bases de données statistiques les territoires voisins, et donc d'inclure un volet transfrontalier au travail de l'Observatoire. Pour ce faire, il s'agirait de croiser des données relatives à l'activité, l'emploi, la formation et l'enseignement, la cohésion sociale, la santé, le logement et la mobilité.

L'approche qui est proposée devrait permettre de définir des bassins de vie et de développement socio-économique différenciés suivant l'activité déployée, l'occupation de la population active, les variables locales...

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de se joindre à des partenaires compétents, disposant d'une expertise dans un des domaines investigués. Un relais scientifique est également indispensable pour orienter la collecte des données et la formation des agents traitants. Ce partenariat spécifique ferait l'objet d'une convention particulière.

2. Bureau d'études prospectives

La mise en place progressive d'un "Bureau d'études prospectives" au sein du Conseil de développement comporterait :

- un ou des experts "prospectiviste(s)";
- des représentants des intercommunales (ou de la Communauté de Communes), plus particulièrement actifs sur ces matières;
- le cas échéant, des représentants de l'Observatoire Socio-économique de la Wallonie picarde qui pourront se partager les thèmes en fonction de leur expertise;
- des représentants du Conseil de développement qui participeront aux travaux en fonction de leur compétence/implication.

Sa mission consisterait à identifier et extrapoler les tendances à l'œuvre en Wallonie picarde, à construire des scénarios du futur. Objectif principal : permettre aux instances décisionnelles d'identifier l'éventail des possibles, d'anticiper voire de modifier le cours des événements et de (mieux) maîtriser les principaux paramètres et vecteurs du développement de la Wallonie picarde par des stratégies proactives, plus efficaces et plus cohérentes dans le temps et dans l'espace.

3. Elaboration d'un Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde

Menée par le MET, les intercommunales IEG et IDETA, une étude est en cours en vue d'élaborer un Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde. Ce dernier permettra de :

- faire face aux enjeux de développement propres au territoire de la Wallonie picarde, mise en tension entre les 2 métropoles de Lille et de Bruxelles et les pôles d'influences des régions flamande et wallonne;
- répondre aux enjeux environnementaux liés à l'évolution de la mobilité générée par les dynamiques économique et résidentielle qui impactent fortement ce territoire.

Il s'agira de doter le territoire d'un outil prospectif qui s'appuiera sur une stratégie globale de mobilité à l'échelle du territoire et, dont découlera un programme d'actions sur 10 ans.

Ce projet devra rencontrer une série d'impératifs : créer dynamique partenariale, placer les usagers au cœur de la problématique, développer l'intermodalité, renforcer la solidarité.

Phase 1 : diagnostic

Phase 2 : analyse critique et enjeux

Phase 3 : réflexion prospective

Phase 4 : propositions

Au final, cette analyse prospective devrait permettre de déterminer les aménagements nécessaires à une mobilité et une accessibilité optimales du territoire de la Wallonie picarde.

En termes opérationnels : une action portant sur la mobilité transfrontalière consistera à offrir à la population de la métropole franco-belge, à partir des modalités actuelles de répartition des compétences, mais en assurant une concertation plus forte, un service coordonné de transports en commun transfrontaliers : horaires, tarification, complémentarités des modes, ...

Il s'agira de lancer, par transfert ou création, des lignes de transports en commun transfrontalières soit à l'échelle métropolitaine (réseau express transfrontalier) soit de proximité (relations intercommunales), et de mettre en place les institutions nécessaires pour réaliser des infrastructures transfrontalières de transports en commun : tram-train, métro, tramway, ...

Opérateurs : Ideta et IEG, MET D311; Bureau d'étude ISIS, filiale du Groupe EGIS, TEC, De Lijn, Ministère Régional Flamand, Transpole, DDE, SNCF, SNCB, Euro 3, Régie des voies navigables, partenaires français

Chantiers de l'axe stratégique 2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines

4. Vers une gestion concertée du marché de l'emploi transfrontalier

Cette action consistera à concevoir et mettre en œuvre un programme de coopération en matière d'emploi et de formation 2007-2013 à l'échelle de l'Eurodistrict :

- Organiser et structurer un "Conseil Emploi-Formation" (...)
- Amplifier le « Forum de l'Emploi Transfrontalier » annuel en tournante sur les trois zones (Tournai en 2008) et une « Semaine pour l'Emploi » ...
- Organiser et animer des « Ateliers Emploi-Formation de l'Eurodistrict » permettant l'échange de bonnes pratiques et la recherche de solutions communes ou compatibles face à des problèmes partagés (pénuries de main-d'œuvre qualifiée, image dévalorisée des métiers techniques et scientifiques, manque de créativité,...)
- Organiser des échanges de cadres et de personnel entre institutions partenaires
- Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement des compétences linguistiques de la population active
- Harmoniser les outils systèmes utilisés entre les partenaires des différentes régions

Il convient d'autre part d'utiliser notre unité vis-à-vis des Français pour travailler aux vrais problèmes, tels que la non-domiciliation des résidents français dans les zones frontalières belges, ainsi que les problèmes fiscaux engendrant la fuite en France des travailleurs belges de la zone frontière.

Opérateurs : Les institutions compétentes ou organismes de référence (Comité Subrégional pour l'Emploi, FOREM) et le Conseil de Développement, Agences intérim

5. UP-TEX Métropole

L'essentiel de l'activité textile en Flandre se concentre dans le Courtrais. En Wallonie, c'est l'arrondissement de Mouscron qui est au cœur de cette activité. Côté français, c'est la zone Roubaix-Tourcoing qui est chef de file.

C'est en ce sens que LMCU, en collaboration avec l'état français, a mis sur pied un pôle de compétitivité textile. L'action vise ici à transformer UP-TEX en un pôle transfrontalier de manière à faire profiter les entreprises belges de l'euro-métropole des recherches, des synergies et opportunités que peut offrir un pôle de compétitivité orienté vers cette industrie très représentative de notre bassin d'emploi. UP-TEX peut devenir un acteur essentiel du « futur-textile » également sur le versant belge de la métropole.

Opérateurs : Patronat textile, Intercommunales de développement, Région wallonne et flamande, Communauté européenne – LMCU, CCI-Lille

6. Soutien et renforcement des initiatives artistiques transfrontalières

Ce projet fait l'objet de plusieurs volets complémentaires :

- la création d'un festival Eurodistrict des Arts de la Scène
- le pôle cirque transfrontalier

- Création d'un festival Eurodistrict des Arts de la Scène

Dans le cadre de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, cette action consistera à créer un festival des Arts de la Scène avec des spectacles de théâtre, danse, cirque, marionnettes,... selon les spécificités des partenaires.

Opérateurs : Rose des Vents, le théâtre de Kortrijk, l'Ile Buda; le Centre de la Marionnette, à Tournai, la Maison de la Culture de Tournai, la Communauté française, le CGRI...

- Pôle cirque transfrontalier

Cette action consistera en la mise en place d'un pôle cirque transfrontalier qui reposera sur une mutualisation des forces autour des dispositifs d'accueil (salles, piste, chapiteaux...), une programmation, des résidences d'artistes, des productions, des formations, la mise en place d'événements majeurs.

Complémentarité et montée en puissance après quatre ans d'un partenariat européen ciblé entre un pôle cirque français (le Prato-Lille) et un centre culturel transfrontalier reconnu pour son action en faveur des arts du cirque (la Maison de la culture de Tournai).

Opérateurs : Le Prato-Lille, la Maison de la Culture de Tournai, La Piste aux Espoirs, la Communauté française, le CGRI, la Ville de Tournai

7. Programme de télévision transfrontalier

Poursuite dans le cadre du programme Interreg IV tripartite Flandre - Wallonie - France des émissions transfrontalières culturelles et économiques bilingues, biculturelles et trirégionales.

Ces rendez-vous de 13' deviendront désormais hebdomadaires sur les 3 chaînes de télévisions. Ils seront complétés d'un troisième et nouveau rendez-vous par la création d'un magazine d'actualité transfrontalière dont l'objectif sera triple :

- traiter pour chaque région le sujet phare de la semaine, ce qui fait débat
- rendre compte de l'Eurodistrict en marche au travers de son actualité
- populariser toutes les initiatives transfrontalières

Ces émissions, au total 40' par semaine, constituent les prémices d'une véritable télévision transfrontalière et accompagnent auprès du public la volonté politique de mise en place de l'espace eurorégional et d'un besoin de vie commun aux citoyens des trois régions.

Opérateurs : Notélé, Voka et WTV, Chambre de Commerce franco belge, CRRAV et C9 télévision.

8. Organisation d'un service public transfrontalier en matière de crémation

En Belgique, comme en France, la pratique crématoire est en constante progression. Cette évolution des taux de crémation est telle que la mise en place de nouvelles infrastructures de proximité est une nécessité, tant en Wallonie, en Flandre que sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille.

En Wallonie picarde, la commune de Frasnes-lez-Anvaing a été choisie pour accueillir le crématorium intercommunal. L'ouverture de ce nouveau crématorium est prévue en 2009.

La concertation entre les différents opérateurs publics concernés (IDETA, PSILON, LMCU et WESTLEDE) a permis une localisation optimale des nouvelles implantations dans une double logique de fourniture d'un service de qualité et de proximité aux citoyens de l'aire transfrontalière Lille-Tournai-Courtrai et d'efficience des investissements publics.

La forte coopération qui a émergé entre les opérateurs lors des questions liées aux implantations et constructions des nouvelles structures a posé les bases d'une opportunité de mutualisation des moyens pour répondre au mieux à un besoin identique de part et d'autre de la frontière et optimiser l'utilisation et l'accessibilité des équipements transfrontaliers.

L'objectif final poursuivi par le projet est au travers de ces différents volets d'optimiser le fonctionnement opérationnel et humain des différentes structures partenaires et d'assurer aux populations transfrontalières le meilleur service en termes de qualité et de prix des services.

L'articulation des différentes infrastructures et l'appropriation par la population nécessite toutefois une garantie de service de même qualité ce qui fait intervenir différentes dimensions telles que la formation du personnel, l'établissement de charte de qualité, une communication cohérente sur les différents sites,....

La coopération transfrontalière est donc l'axe sur lequel s'appuie cette action pour assurer une mise en place et une réflexion continue sur le service à prester.

Opérateurs : IDETA, Pilon (intercommunale de crémation du Courtrais), Communauté Urbaine de Lille, Westlede (intercommunale de crémation de Flandre orientale)

9. Animation et promotion transfrontalière de la filière Design

En articulation avec la plateforme de la créativité, des actions spécifiques de promotion de la filière design devront être mises sur pied afin de développer le potentiel de la Wallonie picarde en la matière.

Il s'agira d'actions centrées sur :

- la promotion de la filière ;
- la sensibilisation des entreprises au design ;
- l'accentuation des liens entre les écoles et le monde économique ;
- le transfert de savoir-faire entre les trois régions (Nord, Wallonie et Flandre).

Promotion transfrontalière du design

Cette action pourra s'intégrer dans le projet développé dans le cadre de l'Objectif 3 "Coopération Territoriale Européenne France – Wallonie – Vlaanderen", qui vise à promouvoir le design en tant qu'outil économique afin de stimuler :

1. la création et le développement d'entreprises
2. la création de valeur ajoutée

3. le développement de l'esprit d'entreprendre

Les actions suivantes sont proposées par La Maison de l'Entreprise (LME) :

1. Sensibilisation des entreprises par des ateliers-débats traitants de thématiques spécifiques (ex: packaging, web design, éco-matériaux...)
2. Sensibilisation des entreprises à l'impact économique et « design » des différences culturelles liées aux différents territoires
3. Audit design des entreprises
4. Echange de bonnes pratiques et d'expériences
5. Amélioration de la connaissance réciproque des mondes du design et de l'entreprise

Opérateurs : IDETA, LME, Créativallée, Leiedal, Institut supérieur de Design de Valenciennes, MDD, Design Innovation, Héraclès

10. Centre européen des Langues parlées

Ce centre communal maîtrise une technique originale qui consiste à développer essentiellement l'oral, à tester dès l'abord les candidats pour en évaluer le niveau avant de les regrouper dans de petits ensembles (huit élèves au maximum) sous la conduite d'un professeur « native speaker ».

Les modules de formation durent au minimum quatre mois et sont suivis d'une évaluation. Reconnu comme centre de formation, le CELP est appelé à rayonner en France où dans le cadre de l'Eurodistrict, le désir d'apprendre le néerlandais est sans cesse affirmé et en Wallonie picarde où les besoins en anglais restent criants.

Opérateurs : Ville de Mouscron, IEG, partenaires intéressés

11. Salon de l'Etudiant transfrontalier

Pour stimuler la connaissance chez les étudiants belges des possibilités d'études dans le Nord de la France, un salon annuel sera instauré à Mouscron dès 2008.

Opérateurs : Ville de Mouscron, IEG, Pôle universitaire de Lille

Chantiers de l'axe stratégique 3. Consolider et disséminer une image de qualité connue et reconnue

12. Wallonie picarde, territoire de qualité

Le CHOQ mène depuis 2003 deux démarches collectives de « management par la qualité », l'une avec douze villes et communes de la Wallonie picarde, l'autre avec les CEFA (Centres de Formation en Alternance). Ce concept se décline en projets-actions améliorant d'une part le service aux citoyens (villes et communes) et d'autre part la qualité de l'apprentissage en entreprise (CEFA)

Les résultats sont : une première démarche d'amélioration continue menée dans cinq Communes de Wallonie picarde (Ath, Beloeil, Frasnes-Lez-Anvaing, Mouscron et Tournai) de septembre 2004 à novembre 2005 et une deuxième démarche en cours avec douze communes (les Communes initiales + Brugelette, Brunehaut, Comines-Warneton, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Péruwelz).

Sous l'impulsion du CHOQ, en 2004, cinq CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance -membres du Conseil Zonal de l'Alternance de Wallonie picarde) se sont mobilisés pour initier une démarche qualité visant à améliorer l'accueil de leurs élèves dans les entreprises. Pour le processus sur les Villes et Communes, le CHOQ a notamment assuré, la sensibilisation, la mise en œuvre du processus, les échanges de bonnes pratiques avec des institutions et entreprises publiques et privées, la mise en place des partenariats, la coordination globale du projet (Communes, Consultance, Région wallonne) et l'évaluation du processus en partenariat avec l'Université des FUCaM.

La plus-value globale est la mise en place progressive sur la Wallonie picarde d'une « culture qualité » adaptée aux services publics.

L'action vise à étendre « l'acculturation qualité » sur le plus grand nombre de Villes et Communes, aux institutions de l'Alternance et à d'autres organismes de Wallonie picarde et ainsi développer des pratiques communes de management sur le territoire de la Wallonie picarde.

Opérateur : CHOQ

13. Vers un label culturel Wallonie picarde

Il s'agit ici de développer une dynamique de coopération entre les structures culturelles constantes pour créer des événements au rayonnement national et international avec le label de Wallonie picarde.

Pour cela, il sera nécessaire de mettre en réseau les opérateurs culturels de Wallonie picarde, à monter des projets en consultation avec ceux-ci afin d'obtenir des synergies et d'aboutir à une coordination tant dans le domaine de la diffusion que sur de nombreux services afin de renforcer, ainsi, un maillage culturel et d'approfondir la connaissance des autres opérateurs présents sur le territoire.

Elle aura pour missions de définir, d'organiser et de gérer la gamme d'outils et de services à mettre en place pour permettre à l'organisateur de bénéficier d'un système de communication efficace et en adéquation avec son budget et la portée qu'il souhaite

donner à son événement : site internet dédié, newsletter, e-mailing, réseau d'affichage et de présentoirs, négociation conjointe média et plan média, agenda presse, ...

Cette cellule de maillage et d'ingénierie culturelle s'inscrirait dans la territorialisation de la politique culturelle, et s'appuierait sur une double contractualisation : d'une part, entre la communauté de communes Wallonie picarde et la Communauté française, et d'autre part entre la communauté de communes Wallonie picarde et la province.

Elle s'appuiera sur une cellule de coordination composée d'opérateurs techniques.

Plusieurs actions concourront à fonder la mise en place de cette cellule.

La structuration culturelle du territoire consisterait à créer une dynamique WAPI par la rencontre des différents pôles culturels de Wallonie picarde intégrant également la consultation des sites touristiques et patrimoniaux. Avec les différents pôles, il s'agira de lister les richesses de chacun et d'effectuer un inventaire qui permettrait de présenter l'entièreté de celles-ci et de définir un pôle locomotive qui assurerait le rayonnement de tous en Wallonie picarde mais également à l'extérieur. Cette dynamique donnerait à l'ensemble des pôles la possibilité d'affirmer leur appartenance à un même territoire.

La création d'une « couveuse artistique » permettra :

- d'impulser des projets artistiques;
- de soutenir les artistes tant professionnels, que confirmés, qu'amateurs;
- de créer un espace de rencontre thématique et d'échange;
- de valoriser leurs réalisations tant au niveau de la Wallonie picarde qu'à l'extérieur;
- de créer un ou deux événements itinérants annuels de présentation de leurs œuvres autour d'un concours présidé par un jury de professionnels;
- d'étoffer les services et le répertoire existant sur le site de l'Acho et de les mettre à la disposition de tous.

Le réseautage culturel consisterait à créer un système de réseautage pour les opérateurs culturels afin de mieux structurer le potentiel culturel du territoire, en optimisant les agendas, les appuis, les services, les formations, ... Effectuer de la vente en ligne par le biais du site Internet existant pour les opérateurs ne pouvant se permettre de tels investissements; établir et actualiser un listing des équipements disponibles; coordonner les demandes et favoriser sa mise en réseau locale sont autant d'éléments de réseautage à mettre en œuvre.

Une autre action consisterait à donner des « **coups de pouce** » à la **communication culturelle** en organisant et en coordonnant l'information et la communication culturelle sur l'ensemble de la Wallonie picarde autour de thématiques communes. Il s'agira d'aider et de conseiller à la préparation d'un plan de communication, de former à l'utilisation des technologies modernes de communication avec la collaboration d'un opérateur de formation.

La création d'un site culturel interactif visera à faire évoluer de façon interactive le site internet, de manière à permettre l'échange des programmations, la présentation des œuvres des artistes par le biais des nouvelles technologies (son, vidéo...) et également d'outils d'information concernant les opérateurs culturels (infos administratives, juridiques, conseils,...). Le site pourra être complété par une Newsletter interactive au service de tous ainsi que par une « mailing-list » très large.

La mise en place d'un répertoire d'informations de développement territorial a pour objectif d'organiser et de rendre accessible l'information en matière de développement culturel territorial de façon interactive en format papier via la tenue d'une 'bibliothèque' ouverte au public en concertation avec les bibliothèques et via la mise en ligne de cette banque de données.

Opérateur : Conseil de Développement

14. Qualité des Parcs d'activité économique

Les Parcs d'activité économique sont un des moteurs essentiels du développement économique de la Wallonie picarde. Leur mise en œuvre et leur gestion doivent s'intégrer dans une dimension forte de développement durable, notamment en matière d'aménagement, de gestion hydrologique et d'utilisation d'énergie verte.

Des Parcs de qualité et respectueux de l'environnement sont des éléments attractifs pour les investisseurs, capables de positionner le territoire dans une dynamique positive.

Les nouveaux aménagements prévus par les intercommunales IDETA et IEG dans le cadre du plan prioritaire wallon visent à l'accomplissement d'une nouvelle ambition qualitative. Le chemin doit se poursuivre dans cette voie. L'objectif est de positionner les parcs développés dans le cadre des pôles de développement économique du territoire comme des éléments remarquables, facteurs d'exemplarité.

Ce saut qualitatif peut, dans une certaine mesure, être obtenu via l'échange d'expérience avec nos voisins. Il implique également une concertation étroite avec l'intercommunale IPALLE sur le volet de l'épuration des eaux industrielles.

Opérateurs : IDETA, IEG, IPALLE, CCIWP, LMCU, CCILM, Leiedal, West-Vlaamse Intercommunale (WVI)

15. Valorisation de la voie romaine Velzeke-Aubechies-Bavay

Valorisation touristique de l'Archéosite d'Aubechies

L'action consistera à valoriser l'ancienne voie romaine (60 kilomètres) qui liaisonne les trois sites archéologiques transfrontaliers Velzeke (Flandre) – Aubechies (Wallonie) – Bavay (France) : balisage, marquage et interprétation

Le développement d'un événement de promotion de la voie romaine : marche romaine avec armées internationales et campement pourrait constituer un des éléments de cette valorisation.

Opérateur : Ideta (Maison du Tourisme)

16. Développement et implantation d'un centre de colloques / séminaires / réceptions de haut niveau

La Wallonie picarde dispose d'un tissu économique riche avec quelques sièges sociaux internationaux. Elle est intégrée dans l'Eurodistrict et côtoie le secteur

économique de la métropole lilloise. Elle se situe aux portes de Bruxelles, capitale de l'Europe.

La Wallonie Picarde et les régions voisines n'offrent pas suffisamment aux institutions et entreprises un équipement de prestige et de très haut niveau pour les colloques, séminaires, congrès ou autres réceptions. On retiendra cependant qu'à Mouscron, l'hôtel Alizé de la chaîne Best Western propose soixante chambres et une salle avec toute l'infrastructure pour l'organisation de congrès, réunions et séminaires. Le Centre Staquet propose l'auditorium André Demeyère pour le même usage en liaison avec les hôtels voisins si besoin.

L'opportunité de s'appuyer sur un site de prestige pour développer ce genre d'équipement devrait constituer un objectif d'investissement privé.

Un site comme le château de Beloeil pourrait par exemple parfaitement répondre à ce genre de développement et de positionnement (château hôtel avec colloques, séminaires, réception, remise en forme, ...)

Opérateurs : à identifier

17. Valorisation des produits du terroir de Wallonie picarde

Ce projet comporte deux volets :

- Ellezelles : village des saveurs
- Pôle alimentaire avec produits régionaux

Ellezelles : village des saveurs

Quand tourisme rime avec gourmandise...

Le Pays des Collines et la commune d'Ellezelles recèlent de nombreux petits producteurs et une offre de restaurants de différentes catégories dans un cadre de qualité et dont le principal ambassadeur est le Château du Mylord, coté au guide Michelin.

Le projet s'appuie sur une structuration de la filière gastronomie et produits de bouche et la création des conditions suffisantes d'attractivité derrière un concept novateur de village gourmand.

Le concept repose sur :

- l'extension de la Maison du Parc et l'installation d'une nouvelle scénographie contemporaine et interactive sur le thème déclinable des saveurs;
- la création d'un comptoir de produits régionaux, vitrine et lieu de vente des producteurs;
- le développement d'une gamme de restaurants adaptée aux différents types de publics;
- la mise en réseau des producteurs et le développement d'un système commercial performant : packaging, gamme de produits, catalogue de vente, vente en ligne, marketing direct, réseau de boutiques, foires et salons, ...
- le développement et la programmation d'animations et d'événements : marchés thématiques (terroir, plantes aromatiques, bio, ...), marché paysan (où toute revente est interdite), semaine du goût, démonstrations culinaires, dégustations, menus du terroir, atelier des chefs, rencontres professionnelles, circuits des

- saveurs/dégustation, rando gourmande, rallye gourmand, festival, expo, atelier des sens, atelier du goût, ...
- l'organisation d'activités connexes : stages de cuisine, cours d'œnologie, conférences, animation d'entreprises, programmes pédagogiques et jeux, visites d'exploitations, les chemins du goût...
- la labellisation des opérateurs : restaurants des Collines, maisons d'hôtes gourmandes, bistrot de pays, auberge de pays, ...
- la mise en réseau des écoles hôtelières et la formation appliquée;
- l'inscription dans un réseau des sites remarquables du goût.

Opérateur : Commune d'Ellezelles

Pôle alimentaire avec produits régionaux

Aux portes de la zone d'activité économique mixte du Haureu, le nouveau Marché International de Mouscron va proposer une vitrine des produits du terroir. Conçu comme un magasin-comptoir-exposition, cette structure située au cœur même du MIM sera en contact constant avec les professionnels travaillant dans la zone. De même, elle servira le tourisme d'un jour en proposant des produits de la Wallonie picarde.

Opérateurs : IEG, Maison du tourisme de la Picardie et privés

18. Politique d'édition culturelle

La politique d'édition culturelle s'appuiera sur trois actions complémentaires :

- « Les cahiers de la Wallonie picarde »
- Le « Dictionnaire des personnalités de la Wallonie picarde »
- Une publication culturelle trimestrielle et thématique

Tout d'abord, « Les cahiers de la Wallonie picarde » consisteront à éditer sur papier ou sur des supports électroniques des brochures consacrées à l'histoire (les frontières, l'assise communale, les néerlandophones,...), au paysage, à des caractéristiques du territoire, à des personnalités de la Wallonie picarde afin de favoriser à moyen et long termes le sentiment de cohésion des habitants avec la Wallonie picarde, sans négliger l'apport d'informations que ces supports pourront constituer pour les chercheurs extérieurs.

Le « Dictionnaire des personnalités de la Wallonie picarde » consistera quant à lui à répertorier les personnalités qui ont marqué l'histoire régionale, nationale et internationale : acteurs sociaux, artistes, enseignants, industriels, militaires, politiciens, scientifiques, tenants de la foi et de la laïcité...

Enfin, une publication culturelle trimestrielle et thématique consistera à publier un dossier thématique consacré au monde de la culture en Wallonie picarde en lien avec d'autres univers (économique, social, transfrontalier...) et ce de manière décalée afin de mêler les secteurs d'activités, de susciter et d'ouvrir de nouveaux débats, de constituer une base documentaire thématique avec la collaboration rédactionnelle de journalistes culturels locaux. Ce trimestriel est mis à la disposition de tous ceux qui en font la demande de façon gratuite.

Opérateur : ACHO, Un comité scientifique, les universités, les sociétés d'histoire de la Wallonie picarde, la Maison de la Culture de Tournai.

19. Valorisation des productions culturelles et artistiques régionales

La création d'une résidence internationale d'artistes photographes permettra d'accueillir en résidence un photographe belge ou étranger d'envergure internationale pour une durée de temps lui permettant de percevoir le territoire de la Wallonie picarde et de vouloir en donner une image particulière correspondant à sa sensibilité et à sa perception personnelle. Il s'agit ici d'affirmer l'image de la région.

Les clichés pourront mettre en évidence tant des paysages, du patrimoine, des entreprises, des détails que des personnes.

Opérateurs : Maison de la Culture de Tournai, Musée de la Photographie à Charleroi, Province de Hainaut, Ministère de la Communauté française, Académie, Le Fresnoy

20. Agenda culturel de la Wallonie picarde

Notélé est un vecteur significatif du foisonnement culturel de la Wallonie Picarde. Les émissions culturelles comme *Plein La Vue* y contribuent déjà fortement. De plus, le partenariat avec nos consœurs flamandes et françaises dans l'émission Puls offre un public de près de 2 millions de téléspectateurs potentiels. Mais compte tenu de l'importance de la zone couverte et du foisonnement d'activités en Wallonie Picarde, l'équipe culturelle de Notélé est amenée à faire des choix de plus en plus difficiles parmi les événements à promouvoir.

L'idée est donc de concevoir un agenda télévisuel annonçant les activités à 8 ou 15 jours de distance, réactualisé quotidiennement et diffusé une dizaine de fois par jour à des moments bien précis. Les archives de Notélé, sans cesse rafraîchies grâce à *Plein La Vue* et au JT, permettront de faire de cet agenda un outil vivant et performant au service des centres culturels et du monde associatif de la Wallonie Picarde.

Il sera géré et coproduit en collaboration avec l'ACHO et identifié comme étant une de ses actions concrètes. Sa quotidienneté et ses fréquences de diffusion accentueront le sentiment d'appartenance à un territoire et favoriseront la mobilité à l'intérieur de celui-ci. Des images filmées, des extraits éventuels d'interview, une mise en forme qui privilégie la transmission des informations pratiques, un look branché, une réactualisation quotidienne..., bien sûr cet agenda nécessite quelques moyens humains et matériels.

La synergie et le savoir-faire de l'ACHO et Notélé permettent d'en limiter le coût. Pour mémoire, la Province de Hainaut, à l'initiative de Notélé a accepté de financer un agenda du même type reprenant les grands événements culturels et festifs hennuyers. Il sera diffusé à partir de septembre sur les quatre chaînes locales hennuyères.

Opérateurs : Notélé, ACHO, Communauté française, Région wallonne

21. Communication et évaluation du projet de région de la Wallonie picarde

Afin d'associer de manière active les citoyens de Wallonie Picarde et de les faire adhérer aux grands axes et aux enjeux du projet de région, il est indispensable qu'une information régulière puisse être à leur disposition. Le traitement de cette information devra veiller à ce qu'elle soit accessible au plus grand nombre sans en dénaturer le

contenu. D'autre part, il paraît tout aussi indispensable que des évaluations régulières soient menées avec les responsables et les citoyens téléspectateurs.

Dans ce cadre, Notélé, média couvrant l'intégralité de la Wallonie Picarde et représentant un vecteur identitaire fort sur le territoire, propose d'être l'acteur principal de cette politique de communication : outre les séquences du JT, un rendez-vous régulier sur le projet de régions (bimensuel ou mensuel) pourrait être réalisé et diffusé. Ce rendez-vous aura pour but de présenter les projets en cours de réalisation et leur inscription dans la démarche globale de la stratégie de région.

De plus, une fois par an, une émission « Dossier » rassemblerait les décideurs politiques, socio-économiques et culturels afin de faire le point sur l'état d'avancement des différents projets. Le téléspectateur, via Internet, y serait étroitement associé afin qu'il puisse questionner, interpeller et faire valoir son avis.

Opérateur : No Télé, future ASBL Wallonie picarde

22. Développement du tourisme de séjour

Ce projet comporte trois volets :

- « La Transpicarde »
- Le Centre européen des sports de nature et de glisse
- Le développement du tourisme à thème

La Transpicarde

Dans le cadre du développement touristique, la Maison du tourisme de la Picardie a mis au point "La Transpicarde", balade de cinq jours en zone frontalière en collaboration avec les Français et les Flamands. Le concept : les randonneurs n'ont qu'à marcher et visiter. Tout le reste est pris en charge par la Maison de tourisme. Parallèlement, des journées de visite se partagent entre Mouscron et Tourcoing, suivant la demande des clients. En panne de guides, la ville de Tourcoing fonctionne surtout avec des guides mouscronnois.

Opérateur : La Maison du Tourisme de Picardie belge.

Le Centre européen des sports de nature et de glisse

Le projet de Centre européen des sports de nature et de glisse, présenté en 2006 sur les communes d'Antoing et de Péruwelz, comporte une zone de loisirs, deux zones de parc, et deux zones d'espaces verts et de plans d'eau. Le Centre développe un concept novateur unique, fondé sur « éveil – nature – sport », réalisé dans une démarche de haute qualité environnementale et dans le souci d'assurer la préservation du contexte paysager, faunistique et floristique du site.

De par sa localisation dans un espace transfrontalier, au carrefour de la Région wallonne et de la France, à proximité de la Région flamande, le Centre est aisément accessible aux villes de Tournai, Courtrai, Mons mais encore et surtout à Roubaix, Lille et Valenciennes. Par son ampleur et sa proximité, le projet constitue un pôle d'attraction de choix pour les populations résidentes demeurant dans un premier rayon de 80 km.

Opérateurs : Le Centre européen des sports de nature et de glisse, les communes d'Antoing et de Péruwelz

Le développement du tourisme à thème

Il conviendrait également de mettre en œuvre des actions visant à développer le tourisme à thèmes, et notamment dans le cadre d'une coopération transfrontalière. Cela pourrait concerner en premier lieu les villes de Tournai et de Mouscron.

Opérateurs : Maison du tourisme de la Picardie belge.

23. Animation du patrimoine transfrontalier : l'Anneau bleu

Le projet transfrontalier en construction, dénommé « Anneau bleu », s'appuie sur le réseau des cours d'eau entre la Wallonie picarde, Kortrijk et Lille. L'objectif est d'y organiser des parades nautiques transfrontalières en mobilisant les ressources locales, à l'instar de la Zinneke Parade à Bruxelles.

Opérateurs : Kortrijk, Lille, Wallonie picarde

Chantiers de l'axe stratégique 4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte

24. Développement des énergies renouvelables

Ce projet comporte trois volets complémentaires :

- Information et sensibilisation des entreprises aux éco-énergies
- Réalisation d'un schéma de structure de développement de l'énergie éolienne en Wallonie picarde
- Favoriser l'utilisation des énergies durables dans les ZAE

Information et sensibilisation des entreprises aux éco-énergies

Accompagnement à la réalisation d'audits énergétiques, accompagnement à la recherche d'incitants publics, accompagnement à l'utilisation de techniques éco-énergétiques lors de l'implantation, de l'extension d'infrastructures.

Opérateurs : les opérateurs de stimulation économique

Réalisation d'un schéma de structure du développement de l'énergie éolienne en Wallonie picarde

La Wallonie picarde souffre aujourd'hui d'un déficit de puissance installée en matière d'énergie éolienne. De nombreux projets sont cependant en gestation. Il importe donc d'avoir une vision cohérente et structurée à l'échelle du territoire. Il est donc proposé, en concertation avec les autorités communales concernées, la réalisation d'un schéma de structure du développement de l'énergie éolienne pour la fin 2008.

L'objectif visé à l'horizon 2020 doit être une puissance de production installée minimum de 80 MW (soit une quarantaine d'éoliennes de 2 MW), ce qui permettrait de couvrir la consommation électrique d'environ 80.000 personnes, soit près de 25 % de la population de la Wallonie picarde.

Un des axes structurants du développement de l'éolien en Wallonie picarde doit être la création d'un parc éolien par pôle de développement économique.

Afin de privilégier des implantations de qualité et une approche commune et cohérente au sein du territoire, et vu la présence de Parcs naturels sur le territoire, il est proposé également la réalisation d'un vade-mecum à destination des communes.

Opérateur : IDETA

Favoriser l'utilisation des énergies durables dans les ZAE

L'action vise à favoriser l'utilisation des énergies durables dans les ZAE sur la base de deux volets : l'implantation de parcs éoliens en articulation avec les zones à mettre en œuvre et l'intégration dans les projets immobiliers portés par IDETA (infrastructures d'accueil) d'équipement de production d'énergies (notamment photovoltaïque) dans une perspective de développement durable.

Pour ce qui est des parcs éoliens, IDETA a réalisé une étude de faisabilité pour l'implantation de parcs en articulation avec les zones d'Ath-Ghislenghien, Leuze-Europe, Péruwelz et Tournai-Ouest 3.

Le projet le plus important devrait voir le jour sur les territoires des communes de Silly et Ath, en articulation avec le pôle de développement économique ORIENTIS. Il vise à l'implantation de 8 à 9 éoliennes d'une puissance de 2 à 3 MW, en intégrant dans la ligne l'éolienne déjà installée par WALDICO. En fonction des délais de livraison des machines, il est prévu une édification des mâts éoliens au printemps 2010.

Le second projet vise à la participation d'IDETA dans la mise en œuvre d'un parc de 10 à 15 éoliennes de 2 MW en articulation avec le pôle de développement économique de Leuze - Europe. Ce projet, porté par une initiative citoyenne leuquoise et association avec Electrabel, devrait voir ses premières éoliennes érigées dans le courant de l'année 2010. La participation d'IDETA au parc devrait impliquer la mise en œuvre de 2 à 3 éoliennes, dont au moins une implantée dans le périmètre de la ZAE.

Le troisième projet, inscrit en articulation avec le pôle de développement économique de Tournai - Ouest. L'implantation d'une éolienne est envisagé dans du projet d'aménagement de la future zone Tournai-Ouest 3. L'éolienne implantée serait d'une puissance installée importante (par exemple 5 MW), permettant ainsi de répondre en partie aux besoins de la zone. Il est prévu l'implantation de cette éolienne au début 2011.

Le quatrième projet vise au développement d'un parc de 4 à 5 éoliennes dans le cadre de la mise en œuvre du pôle de développement économique POLARIS sur le territoire des communes de Péruwelz et Beloeil. Dans ce cas, les éoliennes pourraient être installées courant 2013.

Ces quatre projets s'inscrivent dans la volonté forte d'IDETA de contribuer aux efforts environnementaux qui doivent être le fait de tous, en ce compris des acteurs publics.

Opérateur : IDETA

25. ISOWALL

L'action se décline comme une réponse à différents besoins de notre territoire. Mais elle correspond à un besoin présent sur l'ensemble de la Wallonie. C'est pourquoi nous la concevons comme un projet pilote reproductible sur l'ensemble du territoire wallon.

Des moyens wallons, provinciaux et communaux seront mobilisés pour l'isolation des bâtiments publics. Des jeunes sans emploi intéressés par les métiers du bâtiment seront encadrés dans les entreprises de la construction chargées des chantiers sur base de bilans énergétiques. Un objectif de 23 chantiers par an est fixé dans un premier temps.

Opérateurs : communes, Forem, provinces, Chambre de la construction

26. Assurer un rôle de pionnier en matière d'écologie industrielle

L'objectif de l'écologie industrielle consiste à favoriser l'émergence de synergies entre les entreprises, de sorte qu'elles réutilisent entre-elles, ou avec les collectivités, leurs

résidus de production (vapeurs, eau, déchets, ...). Cette approche permet ainsi d'optimiser l'utilisation de la matière dans les processus industriels.

Même si sa mise en œuvre s'avère particulièrement ardue sur les plans économique, juridique ou culturel, l'écologie industrielle est une approche novatrice qui cherche à minimiser les pertes de matières dans les processus de consommation et de production. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans le développement durable.

L'écologie industrielle cherche à répondre aux besoins particuliers et émergents des entreprises qui doivent intégrer l'environnement dans leur stratégie (Reach, limitation des émissions de CO2..). L'écologie industrielle part, en effet, des limites des démarches traditionnelles qui raisonnent en termes de réduction des pollutions, qu'il s'agisse d'approches en « bout de chaîne » ou, dans une moindre mesure, « à la source ».

Les technologies ou les modes de production propres ne visent souvent que des optimisations sectorielles, au travers de la mise en place d'un équipement, au mieux d'une installation, dont il est parfois difficile d'évaluer l'impact global. L'écologie industrielle recherche, quant à elle, une optimisation à l'échelle de groupes d'entreprises, de filières, de régions, et même du système industriel dans son ensemble. Pour ce faire, elle favorise la transition du système industriel actuel vers un système viable, durable, inspiré par le fonctionnement quasi cyclique des écosystèmes naturels.

En pratique, pour tendre vers cet objectif, l'écologie industrielle s'attache à :

- valoriser les déchets comme des ressources;
- boucler autant que possible les cycles de matières et minimiser les émissions dissipatives liées aux usages qui dispersent les produits polluants dans l'environnement;
- dématérialiser les produits et les activités économiques;
- se passer des énergies fossiles.

Un des grands principes de l'écologie industrielle est d'optimiser les flux in et out (énergie, matières, déchets, ...) entre entreprises. L'objectif serait, en collaboration avec les fédérations patronales, de rassembler des entreprises qui ont un intérêt économique à travailler ensemble pour ensuite les amener à réfléchir sur l'intérêt "écologique" d'une collaboration et mettre en place les premiers éco-zonings belges.

Le projet consiste à terme à créer des éco-zonings.

Pour ce faire, il y aurait lieu de :

1. **Coordonner un réseau d'échange d'informations factuelles**, d'expériences et de savoir-faire où seront identifiées des proximités techniques et spatiales portant sur les bilans matières et énergies, les calculs d'optimisation, les analyses de cycle de vie des produits, ce qui vise à multiplier
 - les flux de valorisation de déchets/co-produits
 - les collaborations stratégiques d'approvisionnement (énergie, eau, matières premières...)
 - les emplois localisés liés à l'optimisation des procédés (conception, suivi, maintenance, services)

2. Développer des services analytiques spécifiques pour :

- la caractérisation des biocarburants et biocombustibles et l'évaluation de l'efficacité énergétique, en vue de décarboniser l'énergie utilisée
- l'identification et le suivi des flux de matières (bilans, cycle de vie)
- la détermination des flux de substances critiques (usure, pollution, réglementation Reach)

3. Les synergies en matière d'écologie industrielle pourront être facilitées par **la mise en place d'un service de veille technologique** destiné aux entreprises de Wallonie picarde. Le souhait est de se concentrer sur deux à trois secteurs d'activité tels l'agroalimentaire, la politique des déchets, le réchauffement de la planète.

Les synergies en matière d'écologie industrielle pourront être facilitées par **la mise en place d'un service de veille technologique** destiné aux entreprises de Wallonie picarde. Le souhait est de se concentrer sur deux à trois secteurs d'activité tels l'agroalimentaire, la politique des déchets, le réchauffement de la planète.

Opérateurs : CARAH, IDETA, LME, HEPHO, les fédérations patronales, HOCCINVEST

27. Prévention des déchets

Programme transfrontalier de prévention des déchets (Poursuite du programme Interreg « Mini-déchets »)

Renforcer les axes de travail du précédent programme (extension du territoire et intensification de thématiques: p.ex. moins de biens, plus de services)

Développer de nouveaux axes, notamment la lutte contre le gaspillage

Sensibiliser d'autres acteurs (entreprises, administrations, clubs sportifs,...)

Renforcer les actions de fond (contact direct avec la population) et les moyens d'actions télévisuels (spots de sensibilisation)

Exerçant son activité en Wallonie picarde, l'Intercommunale IPALLE est depuis toujours attentive à la politique transfrontalière de la zone.

Dans le cadre de son activité de traitement des eaux usées, IPALLE a ainsi concrétisé plusieurs partenariats tant avec son homologue français qu'avec ses collègues néerlandophones. C'est ainsi que plusieurs ouvrages en exploitation traitent des eaux venant des deux pays et des trois régions (stations d'épuration de Comines, d'Estaimpuis, de Pecq, ...).

En matière de gestion des déchets, IPALLE est active dans un projet de prévention des déchets ménagers, repris dans le programme européen Interreg IIIa France - Wallonie - Flandre, appelé « Acheter malin, c'est jeter moins ! » et mené de part et d'autre de la frontière franco-belge. Les opérateurs sont : Espace Environnement, chef de file, les intercommunales Ipalle et Intersud, Lille Métropole Communauté Urbaine, la Ville de Lille et l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie. Le projet a débuté en octobre 2002 et s'achèvera en décembre 2007.

Le projet "Acheter malin, c'est jeter moins !" est à plusieurs titres innovant. C'est en effet la première fois que ce thème fait l'objet d'une coopération transfrontalière et met

ainsi en évidence la priorité dans les modes de gestion des déchets prônée tant par les directives européennes que par les législations nationales.

Animés par la même volonté de développer une culture transfrontalière de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets, Belges et Français ont donc décidé de s'associer afin d'échanger leurs expériences et de mettre en place une stratégie efficace de part et d'autre de la frontière.

Outre la poursuite et le renforcement des axes de travail déjà développés depuis 2002 (compostage individuel, « achats malins », promotion de l'eau du robinet, réutilisation et réparation), de nouvelles thématiques de travail seront également introduites. Les partenaires souhaitent en effet porter l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (sachant qu'environ 10 % du poids des poubelles est composé de denrées alimentaires non consommées), la gestion rationnelle du frigo (en intégrant la promotion des produits locaux et de saison) ainsi que la dématérialisation ou comment remplacer la consommation de biens matériels par la consommation de services. Un colloque organisé en fin de la campagne actuelle sur ce dernier thème peut ainsi servir de trait d'union entre les deux programmes.

En fonction de l'état d'avancement des territoires en matière de prévention des déchets, il s'agira également tout en consolidant le projet d'un point de vue transfrontalier d'adapter les objectifs spécifiques à chaque partenaire.

Opérateurs : Espace Environnement / LMCU / Ville de Lille/ IPALLE / INTERSUD / Portes du Hainaut / Agglo. de Maubeuge / Intercommunales Flamandes

28. Actions de sensibilisation aux technologies vertes

Faire connaître, visiter et utiliser ELEA, la cité bioclimatique de Mouscron et son pôle technologique. Cette cité, projet pilote de la Région wallonne, se veut un modèle dans les domaines de l'économie d'énergie, de la valorisation des énergies renouvelables et de logement durable. Septante logements y sont prévus dont certains sociaux.

Promotion des énergies vertes : la reconversion des huiles en énergie par la société Electrawind, de Mouscron, laquelle est également active dans l'exploitation des éoliennes.

Dans le cadre de la sensibilisation à la préservation de l'environnement, renforcer et diffuser l'action des CRIE de Harchies et de Mouscron, ainsi que celle des fermes d'animation comme « La prairie », de Mouscron.

Opérateurs : ELEA, CRIE, ferme d'animation « La Prairie ».

29. Réseau écologique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et du Parc naturel du Pays des Collines

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel du Pays des Collines ont initié depuis leur reconnaissance une vaste démarche d'inventaires, de caractérisation de leur territoire, d'outils de diagnostic et de sensibilisation en matière de patrimoine naturel.

Il s'agit ici de mobiliser les moyens d'actions pour rendre opérationnel ce réseau écologique (acquisition, opération de restauration, opération de plantations, entretien, mobilisation des gestionnaires du territoire, mise en place de gestion alternative au niveau des pouvoirs publics, déclinaison au niveau du grand public...)

Ce réseau écologique s'inscrira dans le respect de la Charte paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, qui visera à mettre en place un outil transcommunal à l'échelle du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, destiné à la prise en compte de la dimension paysagère dans tous les projets liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (atlas communaux, boîte à outils, recommandations...).

Opérateurs : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel du Pays des Collines, la Maison du Tourisme de Picardie, CRIE de Mouscron et d'Harchies

30. Parcs naturels transrégionaux du Hainaut

L'action consistera à développer et à renforcer la démarche de coopération transfrontalière menée entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel du Pays des Collines. Actuellement, seulement deux des trois parcs entretiennent des relations.

Cette concertation s'appuierait notamment sur l'identification des problématiques des différents parcs pour y apporter des réponses cohérentes.

Les parcs naturels veilleront à s'intégrer dans la dynamique de charte du développement durable en Wallonie picarde (voir PP6).

Opérateurs : Conseil de développement, Communauté de communes, parcs naturels

31. Aménagement touristique et écologique de la zone du canal de l'Espierres

Ce canal d'Espierres à Roubaix est l'un des symboles historiques du transfrontalier. Combien de « textiliens » belges empruntaient chaque jour ses berges pour se rendre à Roubaix ? Aujourd'hui délaissé, il offre un intérêt touristique, paysager et écologique indéniable. Plusieurs projets sont apparus mais aucun n'a réellement vu un début de mise en œuvre.

Il s'agit dès lors de l'assainir en partenariat avec la France, de proposer des valorisations (navigation légère, zones humides, faune et flore, randonnées, promenades, initiations nautiques, centre de documentation sur les frontaliers, etc.).

Opérateurs : à identifier

32. Développement et valorisation des circuits de randonnée et de l'activité vélo

Ce projet comporte deux volets complémentaires :

- Les circuits de randonnée
- L'activité vélo

Les circuits de randonnée

L'action qui consistera à développer et à valoriser les circuits de randonnée nécessitera :

- la définition d'un Schéma directeur de développement
- l'équipement du réseau (balisage, panneaux de départ, mobilier, accès PMR)
- des éditions, de la promotion
- la commercialisation de produits randonnée
- l'utilisation des TIC : site dédié Internet, GPS, téléchargement contenus, ...
- la labellisation des équipements complémentaires : café rando, gîtes rando, restaurants rando...
- l'entretien du balisage et des circuits : parrainage, inclusion sociale
- l'animation et l'organisation d'événements : sorties rando, festival rando, fête de la randonnée, ...
- une évaluation et une analyse

Opérateur : Ideta

L'activité vélo

L'action consistant à développer et à valoriser l'activité vélo nécessitera :

- la Réalisation du schéma directeur
- l'Aménagement du réseau et son équipement
- l'application des TIC à l'activité vélo : GPS, site dédié, téléchargement de contenus

Elle favorisera le développement de l'activité vélo en tant que mode doux de déplacement pour la population ainsi qu'en tant qu'activité touristique.

Opérateur : Ideta

33. Développement de projets immobiliers résidentiels de haut niveau HQE et HQA

Dans le cadre des réflexions globales d'aménagement du territoire, il conviendrait de mener quelques projets résidentiels de grande qualité architecturale, environnementale, paysagère, éco-énergétique, *high tech*, qui amèneraient différentes couches de population sur des projets de qualité menés en partenariat public – privé dans des sites à fort potentiel.

L'action consistera à apporter une aide financière particulière pour que des constructions emblématiques fassent l'objet d'un appel à des architectes d'envergure internationale afin d'inscrire dans le tissu urbain ou rural des formes d'architecture résolument contemporaines.

Ce genre de projet doit être également conçu pour renforcer l'image de la Wallonie picarde.

On peut citer par exemple :

- Golf résidentiel à Celles
- Golf résidentiel à Enghien (en + du golf 18 trous à venir)
- Marina – Ecovillage à Bernissart Lac
- Projet d'éco-quartier au lieudit Pic au vent (Tournai)

Ceci suppose une maîtrise foncière, des adaptations du plan de secteur et une maîtrise technique et financière performante. Cette nouvelle forme d'habitat doit anticiper les évolutions de confort, de consommation et de comportements, de loisirs et technologiques.

Cette action s'inscrit sur du moyen et long terme.

Opérateurs : Ideta, ARAHO, Filière de la construction, Confédération de la Construction, Institut Saint-Luc, Maison de la Culture de Tournai

Chantiers de l'axe stratégique 5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes

34. Animation des villes historiques : EURAPHIS

Le projet transfrontalier EURAPHIS se subdivise en quatre actions :

- ingénierie de l'animation du patrimoine ;
- mise en place de circuits transfrontaliers ;
- événements et animations autour du patrimoine ;
- promotion touristique.

Il concerne notamment l'organisation des Euromédiévales à Tournai dans le quartier cathédral (20.000 personnes en 2006) et des événements grand public touchant au patrimoine à Ath et à Enghien (« Si Enghien m'était conté »).

Opérateurs : La Ville de Tournai, Ath et Enghien et les opérateurs belges et français du projet Euraphis

35. Réhabilitation de sites industriels désaffectés vers des finalités urbaines

L'action vise à l'assainissement de sites industriels désaffectés et à leur réaffectation vers des fonctions de logement, culturelles, touristiques, commerciales ou économiques locales.

Ces actions seront initiées par les communes ou directement par les privés.

A ce stade, des projets de réhabilitation sont menés ou envisagés sur les sites suivants :

- Site de l'ancienne sucrerie (Ath) ;
- Site Ernaelsteen (Leuze) ;
- Sites Jadot et Bataille (Beloeil - à l'étude) ;
- Site de l'Ancien MIM (Mouscron) ;
- Site Motte (Mouscron) ;
- Site de la brasserie Hollebeke (Mouscron) ;
- Site Flamme (Mouscron) ;
- Site douanier du Risquons-Tout (Mouscron) ;

Cette liste est non exhaustive (Textiles d'Ere, Sucrerie de Wez).

Opérateurs : communes, opérateurs privés et publics

36. Centre d'interprétation de la Grande Guerre à Comines-Warneton

Le mémorial de Ploegsteert, déjà tant visité par les Anglais, sera complété par un Centre d'interprétation décrivant le rôle de la région, ses souffrances et la mise à contribution du territoire lors de la Grande guerre.

Opérateurs : IEG, Ville de Comines-Warneton, Commissariat général au tourisme

37. Liaison de Lessines à l'A8

Il s'agit ici de créer une voirie de gabarit suffisant pour permettre la liaison de la sortie 30 de l'autoroute A8 (à hauteur de Papignies), vers la zone d'activité économique de Lessines-ouest, puis jusqu'à la route de Grammont. Les motivations en faveur de ce projet sont les suivantes :

- délester les boulevards lessinois d'un trafic industriel lié à l'activité des zones de Lessines Ouest et Lessines Nord ;
- permettre un accès direct à l'entreprise Baxter depuis l'autoroute ;
- accès à la ZAE de Lessines-Ouest ;
- déviation des transports de pondéreux.

Les travaux sont envisagés en plusieurs phases.

Opérateur : MET

Chantiers de l'axe stratégique 6 : actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité

38. Centre de validation des compétences de Comines

Le Centre de Formation et de Recherche sur les métiers du textile (CEFRET) à Mouscron fait partie des entreprises stimulant l'intelligence économique. Le Centre de validation des compétences de Comines permettrait quant à lui une reconnaissance de l'aptitude professionnelle de ceux qui n'en ont pas acquis le brevet par les voies habituelles.

Opérateurs : CEFRET, Centre de validation des compétences de Comines.

39. Cartes en main pour entreprendre » (CAPE)

Cette action, menée par LME, s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des étudiants de l'enseignement supérieur à l'esprit d'entreprendre. Le programme se déroule sur 3 ans et aboutit à la création d'un projet d'entreprise par chaque étudiant :

- 1ère année : sensibilisation et information;
- 2ème année : conception du projet;
- 3ème année : concrétisation du projet.

Le contenu sera composé de séances d'éveil à la créativité à travers la culture, de séances de développement du potentiel individuel et de la confiance en soi, de visites d'entreprises et de coaching par des professionnels pour la structuration de l'idée, etc.

Opérateurs : La Maison de l'Entreprise (LME), Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO)

40. Création d'une filière de formation touristique

Organisation d'une filière de formation centrée sur l'accueil, la gestion, l'animation, le développement et le marketing touristique.

Opérateurs : à identifier

41. Développement de centres de technologie avancée et des outils de formation

Ce projet comporte trois volets :

- Développement des centres de technologie avancée
- Développement de l'espace formation du Centre Terre et Pierre
- Renforcement du secteur des espaces verts

Développement des centres de technologie avancée

Les CTA sont destinés à améliorer la qualité de la formation dispensée par les filières qualifiantes en investissant dans l'équipement de ces dernières de manière à les doter d'équipements de pointe en adéquation avec les nécessités du marché du travail.

Trois infrastructures sont en projet en Wallonie picarde :

- CTA dans le secteur de l'alimentaire semi-industriel (secteur Boucherie-charcuterie-salaisonner) à l'ITMA de Tournai.

- CTA dans le secteur de l'électromécanique et de la maintenance d'engins de chantier (électricien automatique, mécanicien automatique,) à l'ITCF d'Ath-Irchonwelz.
- CTA dans le secteur de l'éco-construction à Mouscron et Comines.

Ces CTA seront accessibles aux publics suivants :

- les enseignants/formateurs (formation continuée) ;
- les élèves des années terminales de l'enseignement technique et professionnel ;
- les étudiants de l'enseignement de promotion sociale et du supérieur non universitaire ;
- les demandeurs d'emploi ;
- les apprentis ;
- les travailleurs occupés.

Opérateurs : établissements d'enseignement qualifiant, entreprises, FOREM, CSEF, partenaires sociaux

Développement de l'espace Formation du CTP

Démarche formation par étape :

- Sensibilisation
- Ciblage de la formation
- La formation proprement dite qui se conjugue en 2 temps : théorie et application
- Rayonnement extrarégional.
- Domaines : environnement, extraction, logistique

Opérateurs : CTP ASBL, industriels, enseignement, centres R&D, Forem, CCM

Renforcement du secteur des espaces verts

Organisation d'une filière de formation centrée sur la conservation, la gestion et l'entretien des espaces verts sur base d'une détection des besoins en matière de tourisme, d'entretien et de valorisation des paysages (parcs et jardins, itinéraires de randonnée, etc.).

Mise en réseau des structures, opérateurs de formation, des infrastructures, des équipements et du matériel.

Opérateurs : à identifier

42. Pôle d'excellence en matière sportive (Formation)

Il y va ici du développement du pôle d'excellence mouscronnois en matière sportive, sous l'angle du sport de haut niveau

La ville de Mouscron a développé en matière sportive une politique et une approche qu'illustrent de nombreuses disciplines :

- en football : L'Excelsior en Division 1 nationale;
- en water-polo : Les Dauphins en division 1 nationale;
- en natation : de nombreux champions de Belgique;
- en boxe française : Champions d'Europe;
- en Sport handi : Médaille d'or aux jeux olympiques de Mathieu Loicq;
- en athlétisme, de nombreux champions en toutes disciplines.

Les infrastructures sportives nombreuses, complétées maintenant par une piste d'athlétisme de haut niveau, la première de Belgique, abriteront sur le site de Futurosport un centre d'étude et de développement du sport de haut niveau. Son créneau : accueil de champions, études techniques, scientifiques, médicales et psychologiques sur le sport de haut niveau...

Opérateurs : Ministère des Sports de la Communauté française, IEG, Ville de Mouscron, clubs professionnels et amateurs

43. Animation économique transfrontalière : CTE-Go KMO (Centre transfrontalier des entreprises - Grensoverschrijdend Ondernemerscentrum voor Kmo's)

Développement et prolongation du projet transfrontalier Interreg III CTDIC.

Proposer un accompagnement des PME désirant se développer de l'autre côté de la frontière via le conseil direct, l'organisation de rencontres interentreprises, l'organisation de séances d'informations, la participation commune à des salons, ...

Opérateurs : IDETA, IEG, UNIZO, CCILM + autres partenaires frontaliers

44. Accompagnement et orientation stratégique des entreprises du secteur agro-alimentaire

Etablissement d'une cartographie des besoins des entreprises du secteur agro-alimentaire (normes HACCP, marketing, packaging, distribution, exportation, etc.). Accompagnement généralisé, accompagnement spécifique et orientation stratégique.

Opérateurs : opérateurs de stimulation économique

45. Accroissement de la capacité d'accueil des entreprises débutantes et/ou innovantes

Afin d'accroître les capacités d'accueil des jeunes entreprises sur le territoire de la Wallonie picarde, IDETA a défini une programmation 2007-2012 en matière de construction de bâtiments relais qui prévoit la construction de 29 halls-relais et 2 centres d'entreprises sur la période concernée.

Pour ce qui concerne les centres d'entreprises, IDETA vise consolider les infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises qui ont démontré leur efficacité. Le renforcement de l'existant s'avère indispensable pour soutenir l'esprit entrepreneurial endogène et favoriser l'innovation. Il est ainsi proposé de permettre l'émergence d'un pôle à vocation technologique sur le Parc Qualitis à Enghien, en y concentrant des moyens d'accueil et de services suffisamment attractifs pour créer une dynamique forte d'innovation et de développement économique, dans le cadre d'un parc scientifique intégré dans le réseau SPoW. Parallèlement, il est prévu le renforcement du centre d'entreprises et de stimulation aux technologies en fonction sur la zone de Tournai-Ouest.

La localisation de ces infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises sur une zone en pleine croissance (Tournai-Ouest) ou inscrite dans le réseau des parcs scientifiques wallons (Qualitis) est de nature à garantir leur pérennité. La saturation des

infrastructures actuelles est un indicateur de leur bonne inscription dans le processus de développement économique.

Par ailleurs, le cahier des charges pour la réalisation de ces bâtiments prévoit l'emploi de matériaux durables en nécessitant qu'un entretien minimum. La construction d'immeubles respectueux du développement durable augmente la durée d'adéquation entre le capital immobilier investi et le niveau des exigences environnementales croissantes. La volonté d'IDETA est de faire de ces deux infrastructures des éléments d'exemplarité, tant en matière de gestion thermique que de qualité architecturale.

En résumé, les objectifs visés à l'horizon 2012 sont les suivants :

- Concentrer les moyens autour de cinq pôles de référence :
 - > Le centre d'entreprise LME (Tournai – Ouest 1) ;
 - > Le centre d'excellence Natiss (Ath – Ghislenghien 2) ;
 - > Un centre d'entreprise (Parc Qualitis à Enghien) ;
 - > Le centre d'affaires et de Service du Risquons-tout (CART) pour la zone IEG;
 - > La zone d'activités mixtes du Haureu pour la zone IEG.
- Doubler au terme de la période l'espace d'accueil pour les entreprises;
- Diminuer significativement l'âge moyen des bâtiments du parc ;
- Concentrer l'offre des bâtiments autour des pôles de référence ;

Pour la période suivante (2013-2020), IDETA envisagera de compléter son offre en matière d'infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises en développant de nouveaux pôles de références sur les zones de POLARIS et Leuze-Europe, dans une logique de consolidation des pôles de développement économique.

Opérateur : Ideta, IEG

46. Mise en œuvre les zones d'activités prioritaires

Le solde de terrains disponibles pour l'implantation des entreprises sur le territoire de la Wallonie picarde, dans les zones d'activité économique, était de 85 ha au 1^{er} janvier 2008.

Au vu du taux de consommation des terrains (40 ha en base annuelle), la mise en œuvre de nouvelles zones est donc essentielle et urgente. IDETA et IEG sont donc fortement mobilisées pour la mise en œuvre des zones d'activité économique prioritaires, vitales pour la poursuite du développement économique de la Wallonie picarde.

Le programme prévoit, à terme, la mise à disposition du nombre suivant de terrains commercialisables :

Tournai – Ouest 3 : 72 ha

Leuze-Europe 2 : 52 ha

Ath-Ghislenghien 3 : 29 ha

Pecq – « Pont bleu » : 14 ha

Zone mixte du Haureu : 26 ha

ZAEM des 4 Rois et ZAEI de Bas-Warneton (Comines) : 68 ha

Les premiers terrains devraient être disponibles courant 2009 (13 ha de terrains inscrits en zone industrielle à Leuze-Europe 2).

Mouscron est un pôle d'excellence dans le domaine du meuble. De toute la France, les gens accourent acheter des meubles à Mouscron où l'offre est considérable. Le projet CORA et ses 1.800 emplois est aussi à mentionner dans les pôles de développement régional.

Opérateur : Ideta, IEG

47. Mise en place d'un service de veille technologique dans les secteurs porteurs de potentiel pour la Wallonie picarde

Ce projet vise à étudier la mise en place d'un service de veille technologique destiné aux entreprises de la Wallonie picarde, au sein duquel il sera important de réaliser un travail de scanning des secteurs porteurs de potentiel actuel et futur, et notamment dans les secteurs des bio-industries, de l'agroalimentaire, du textile, de l'énergie, des services aux personnes, de la communication à distance, du secteur médical, de la logistique, ou encore la politique des déchets et le réchauffement de la planète. Le souhait est de se concentrer sur deux à trois secteurs d'activité.

Opérateurs : IDETA, IEG, Forem, HOCCINVEST, Observatoire en projet

48. Réhabilitation de sites industriels désaffectés en ZAE mixtes

L'action vise à l'assainissement de sites d'activités économiques désaffectés et à leur requalification en zone d'activités économiques. A ce stade, la programmation d'IDETA prévoit la réhabilitation de deux sites :

- l'ancienne sucrerie de Frasnes
- le site "Burens" à Lessines.

L'objectif de cette action est donc double dans un premier temps :

- 1° Réhabiliter deux chancres industriels inscrits au cœur d'une zone urbanisée bordés par des zones d'habitat ;
- 2° Offrir aux entreprises des terrains sur lesquels elles peuvent développer leur activité - avec pour Frasnes, l'attractivité constituée par la proximité du carrefour de deux axes routiers structurants pour notre territoire (E429 et N60).

Les premiers espaces seront disponibles pour les entreprises à la fin 2010. L'ensemble des deux zones d'activité économique devrait être mis en œuvre à la fin 2012.

D'autres sites pourraient être amenés à faire l'objet d'une requalification en fonction des moyens disponibles et des circonstances économiques.

Opérateurs : IDETA, IEG

Réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes

Le site de la Sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing avait été affecté à l'activité économique industrielle suite à l'implantation de la sucrerie. Celle-ci ayant cessé toute activité, il importe de redestiner à ce site, élément phare dans le paysage et historiquement lié à l'identité agricole du Parc Naturel.

L'action vise, dans un premier temps, à l'assainissement du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes et, dans un second temps, à la mise en œuvre d'une zone d'activité

économique mixte équivalente en superficie à la zone industrielle inscrite actuellement au Plan de secteur (environ 20 ha).

L'objectif de cette action est donc double :

1° Réhabiliter un chancre industriel inscrit au cœur d'une zone urbanisée consacrée principalement à l'habitat permettant d'assurer un avenir économique répondant aux besoins de redéploiement d'activités pourvoyeuses d'emplois dans le monde rural mais répondant également aux enjeux environnementaux du Parc Naturel.;

2° Offrir aux entreprises des terrains sur lesquels elles peuvent développer leur activité, à proximité du carrefour de deux axes routiers structurant pour notre territoire (E429 et N60), et permettant d'assurer l'ancrage local des habitants. L'aménagement du site permettra aussi de mettre en évidence l'entrée du bourg.

Les premiers espaces disponibles pour les entreprises à la fin 2010. L'ensemble de la zone d'activité économique devrait être mis en œuvre à la fin 2012. L'aménagement du site prévoit une zone d'activité économique mixte qui s'étend à l'Ouest de la voie de chemin de fer. Cette dernière étant désaffectée, elle se verra reconvertie en RAVeL. La zone à l'Est sera dédiée à l'habitat de manière à renforcer le noyau aggloméré du bourg. L'entrée de la zone sera aménagée de manière à marquer l'entrée du bourg, à sécuriser le carrefour, particulièrement la traversée pour les usagers du RAVeL, ainsi qu'à renforcer l'identité propre de cette région.

Opérateur : Ideta

Réhabilitation du site « Burens » à Lessines

L'action vise, dans un premier temps, à l'assainissement du site désaffecté « Burens » à Lessines et, dans un second temps, à la mise en œuvre d'une zone d'activité économique mixte équivalente en superficie à la zone industrielle ou communautaire inscrite actuellement au Plan de secteur (environ 9 ha).

L'objectif de cette action est donc double :

1° Réhabiliter un chancre industriel inscrit au cœur d'une zone urbanisée consacrée principalement à l'habitat ;

2° Offrir aux entreprises des terrains sur lesquels elles peuvent développer leur activité.

Le site de l'ancienne fabrique d'allumettes, à Lessines, comprenant le dépôt communal, l'entreprise Optirex ainsi que les terrains de l'ancienne malterie, sera mis en œuvre dans son ensemble. Il présente l'avantage d'être déjà inscrit en ZAE au plan de secteur et pourra ainsi être mis en œuvre rapidement. Les pré-études de faisabilité d'ores et déjà réalisées présentent des conclusions favorables à la mise en œuvre. Les premiers espaces disponibles pour les entreprises courant 2010.

Opérateur : Ideta

49. Pôles de Compétitivité (sensibilisation et dimension transfrontalière)

Deux types d'actions différentes sont envisageables à ce niveau :

- Sensibiliser les PME de notre territoire au potentiel que représente le concept des pôles de compétitivité et des clusters lancés par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshal. Favoriser la participation de nos PME à ces projets;

- Favoriser les échanges entre les Pôles de Compétitivité wallons et les Pôles français. Permettre aux PME de Wallonie picarde de s'inscrire également dans la démarche des Pôles français (et inversement).

Opérateurs : Région wallonne, Agence de stimulation économique (ASE), Agence de stimulation technologique (AST), IDETA, IEG, La Maison de l'Entreprise (LME)

50. Plateforme d'intelligence artificielle en agroalimentaire

Les technologies d'Intelligence Artificielle (IA) permettent de modéliser des propriétés ou des comportements complexes et non linéaires; citons par exemple la perception sensorielle humaine ou encore les propriétés de texture ou d'écoulement des aliments. De nombreux travaux ont permis d'établir l'applicabilité potentielle de l'IA pour de nombreux problèmes pratiques. Toutefois, très peu de réalisations pratiques ont déjà vu le jour.

Le CARAH possède une excellente expertise dans le domaine, avec notamment la réalisation du projet ARCYTOX dédié à la mise au point d'un appareil destiné à estimer par analyse d'image la teneur en acrylamide dans les frites. Il collabore avec divers partenaires, tant universitaires qu'industriels (vision artificielle, transformation de pommes de terre, industrie des fruits secs, analyse de miels ou de matières grasses, etc.).

Nous proposons d'établir une plateforme d'Intelligence Artificielle, consacrée au développement de solutions appliquées aux industries alimentaires.

Les principaux domaines abordés seront:

- l'analyse des sons : prédiction du croquant/croustillant des produits à base de céréales, fruits secs...;
- l'analyse d'images : prédiction des classes de coloration ou de torréfaction, de forme ou de calibre, identification des défauts de surface...;
- l'analyse de molécules volatiles (nez artificiel) : prédiction des propriétés aromatiques, expertise de composition ou d'origine des aliments...;

Notre approche interdisciplinaire couvrira tant les aspects scientifiques que les contingences liées à l'ergonomie et à la commercialisation des produits développés.

L'objectif sera d'obtenir une gamme de technologies intégrées et conviviales, permettant des analyses ou diagnostics économiques, aisés et rapides de situations ou de propriétés complexes.

Opérateurs : Centre Agronomique de Recherches Appliquées du Hainaut (CARAH), Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO), Université de Piémont (Novaro).

51. Favoriser l'emploi dans les ZAE par la mise en œuvre d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance

L'action vise à favoriser l'emploi, notamment au regard de l'égalité des chances homme-femme par la création de crèches dans les ZAE mises en œuvre par les Intercommunales de développement. Les infrastructures pourraient être mises en

œuvre par les Intercommunales et la gestion opérée par les entreprises, sous le couvert de la CCIWP.

Une expérience a déjà été entamée sur Mouscron et deux projets d'infrastructures portées par IDETA sont à l'étude pour la ZAE de Tournai-Ouest et le Parc Qualitis à Enghien. Un troisième projet pourrait voir le jour à Ath-Ghislenghien, sur la base d'un projet initié en son temps par la Ville d'Ath et qui pourrait être repris par IDETA.

L'objectif à terme est d'envisager une infrastructure par ZAE.

Opérateurs : IDETA / IEG, CCIWapi

52. Acquisition et transfert de compétence en matière d'e-commerce

Sensibiliser les entreprises à la pratique de l'e-commerce, favoriser la mise en relation des filières d'enseignement "e-commerce" avec les entreprises, organisation de stages en entreprise.

Opérateur : les opérateurs de stimulation économique en partenariat avec l'enseignement supérieur

53. Incinérateur de Thumaide

Actuellement, une quantité importante de déchets industriels banals (DIB) ne trouvent pas de filière de gestion disponible sur le marché et doivent alors être éliminés en centre d'enfouissement technique.

La Wallonie est déjà équipée de 4 incinérateurs de déchets ménagers (qui acceptent une part plus ou moins grande de déchets industriels banals). La mise sur pied d'un cinquième outil sur un territoire aussi limité ne se justifie pas.

En date du 30 mars 2006, le Gouvernement wallon, conscient de cette problématique, a souhaité encourager les partenariats sur les sites publics existants. Ainsi, sur le site de Thumaide, cette décision pourrait se concrétiser par la construction d'un quatrième four qui pourrait, en sus, accepter une fraction de déchets ménagers issus de la zone de Mons/Centre.

La législation européenne régissant le partenariat public/privé se construit actuellement sur base de la jurisprudence de la Cour de Justice européenne (CJE). Les instruments juridiques tendent ainsi à augmenter en nombre et en complexité (arrêts CJE, traités CE, Livre vert de la Commission, ...).

Dans le respect de transparence et de l'égalité de traitement, IPALLE a lancé, le 30 décembre 2005, un appel à candidatures « partenariat public/privé » destiné à ouvrir son capital à des partenaires privés en vue du financement de la construction et de l'exploitation de cette nouvelle ligne de traitement de DIB. Cinq groupes privés actifs dans la gestion des déchets ont remis une proposition.

La conclusion de ce projet devrait ainsi :

– vérifier la faisabilité juridique de la mise sur pied des partenariats publics/privés à une échelle importante dans la gestion des déchets ;

- offrir une solution économiquement acceptable aux industriels de la région pour le traitement de leurs déchets ;
- proposer un traitement performant pour une quantité importante de déchets industriels encore éliminés en décharge à l'heure actuelle ;
- créer de l'emploi à tous niveaux de qualification.

Opérateurs : Bureau juridique / IPALLE / Industriels du secteur déchets

54. Projet de plateforme eurorégionale de créativité

Cette action vise à la création d'une plateforme chargée de promouvoir la créativité, sous toutes ses formes, au sein du territoire de l'Aire métropolitaine de Lille.

L'objectif de cette plateforme est de faire de l'Aire métropolitaine, dont fait partie la Wallonie picarde, l'un des territoires les plus créatifs en Europe.

Opérateurs : institutionnels et privés, Maison de l'entreprise

Chantiers de l'axe stratégique 7 : Positionner l'humain au cœur des solidarités

55. Formation / éducation contre l'analphabétisme

L'action vise à lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme, trop répandus dans nos contrées. Ce fléau n'est pas, entendons-nous bien, une spécificité de la Wallonie Picarde. Ce qui devrait être particulier à notre Région serait la façon d'aborder le problème et d'amener les personnes concernées à essayer d'en sortir.

Pour lutter plus efficacement contre ce handicap, qui résiste à toutes les initiatives existantes, aussi louables soient-elles, il faudrait en reconsidérer l'approche.

Il n'est pas douteux que la gêne contribue à masquer le phénomène. Qui pourrait exposer cet état de fait sans rougir ? Par ailleurs, comme beaucoup de choses dans nos sociétés, de plus en plus de démarches doivent s'effectuer en solitaire, devant un écran d'ordinateur, ou un terminal quelconque. A qui demander de l'aide ?

La démarche consistant à aller s'inscrire à une formation à l'écriture et la lecture est ressentie comme lourde. Pour inciter les personnes insuffisamment scolarisées à faire cette démarche, si elles le veulent, il y a lieu de leur mettre le pied à l'étrier. Si elles ne désirent pas faire cet effort, il y a lieu, au moins, de les aider ponctuellement.

C'est dans cette optique novatrice que se situe cette fiche de projets.

Nombre d'associations œuvrent dans leurs secteurs d'activité spécifique dans la direction de la qualité des services, des prestations, du travail en général. Elles ne peuvent laisser sur le côté les personnes insuffisamment scolarisées.

Bien au contraire, elles devraient se trouver en première ligne dans ce projet. Comment imaginer que les communes, par exemple, qui ont encore des antennes dans le moindre hameau de chaque entité de la région n'encouragent pas la mise en place de permanences d'aide ?

Ces permanences seraient tenues dans des locaux communaux à intervalles fixes et réguliers par des bénévoles, désireux de servir leurs proches. Point n'est besoin d'aller travailler dans un hôpital pour se sentir utile !

Pour assurer la qualité de l'accueil, une formation serait dispensée à ces personnes. Des documentations seraient à disposition pour inciter celles et ceux qui y sont prêts à aller suivre des cours d'alphabétisation. Une aide téléphonique « de seconde ligne » pourrait être assurée, pour répondre à des questions plus spécifiques.

Des connexions avec d'autres services sociaux pourraient être établies.

Opérateurs : les administrations communales, le CHOQ, l'ASBL « Lire et écrire », les comités subrégionaux du Forem et autres...

56. Structures de prévention et de gestion de la maltraitance

Valoriser l'action et la reconnaissance de la seule équipe pluridisciplinaire reconnue et subventionnée par l'ONE quant à la prévention et à la gestion des cas de maltraitance infantile. L'équipe SOS Parents-Enfants fonctionne à partir de ses deux sièges de

Mouscron et Tournai. Elle couvre tout le territoire de la Wallonie picarde. Composée de psychologues, pédiatres, pédopsychiatres, juristes, assistants sociaux, cette équipe répond bon an mal an à cinq cent cinquante signalements.

Opérateurs : SOS Parents-Enfants, ONE

57. Centre de compétence interdisciplinaire intégré

L'action consistera à créer un centre de ressources en sciences humaines en y associant dans une logique de développement et de projet les acteurs du monde économique, social, pédagogique, culturel et environnemental.

Le centre doit être envisagé comme un dispositif de formation, de supervision et d'intervision qui tienne compte de la société de la connaissance, du développement durable et de la citoyenneté. Il permettra ainsi l'échange et le transfert des connaissances entre les différents secteurs.

L'objectif de l'action est de constituer une communauté éducative touchant les réseaux de l'aide sociale, de l'éducation permanente culturelle et environnementale, de la mobilisation pour l'emploi.

Le but est d'évoluer en synergie et dans l'esprit d'un «territoire apprenant» avec l'ensemble des acteurs précités de la Wallonie picarde.

Opérateurs : Commune de Péruwelz, C.P.A.S de Péruwelz, Foyer Culturel de Péruwelz, réseaux d'acteurs sociaux, économiques et culturels partenaires des différents opérateurs

58. La Wallonie picarde développe un réseau de santé mentale

Si les hôpitaux et diverses institutions de soins de Wallonie picarde ont montré la voie de possibles regroupements favorisant des économies d'échelle et certaines spécialisations, il serait judicieux d'identifier et mettre en réseau les différents professionnels de la santé mentale.

La Wallonie picarde pourrait expérimenter une politique plus audacieuse de prévention et d'accompagnement psychologique des nombreuses personnes en souffrance en se basant sur une plus grande professionnalisation des acteurs, sur des spécialisations permettant de couvrir le territoire de manière cohérente et économe et sur une meilleure reconnaissance par l'INAMI des traitements psychologiques.

Par ailleurs, il devient indispensable de créer en Wallonie picarde une véritable unité « Mère-Enfant » permettant l'hospitalisation et l'accompagnement spécifique de mères qui ne peuvent s'occuper adéquatement de leur enfant comme cela existe à Bruxelles notamment.

Opérateurs : organismes de référence et/ou associations actives dans le secteur

59. Formation-insertion par le patrimoine (PISTES)

Ce projet transfrontalier a deux objectifs :

- la formation-insertion socioprofessionnelle, par le patrimoine, de jeunes exclus
- la valorisation intégrée du patrimoine transfrontalier par ce projet de formation-insertion

Opérateurs : La Ville de Tournai, ASBL Tremplin 2000, Mission locale du Douaisis, SIRFAG, Cœur d'Ostrevent, Espace en Pévèle

60. Mise en réseaux des Solidarités mondiales Nord/Sud en Wallonie picarde

Plusieurs projets ont vu le jour et méritent d'être soutenus et développés.

Projet Palestine

Le conflit israélo-palestinien a particulièrement fait l'objet d'actions en Wallonie picarde. Plusieurs missions avec la participation de délégations d'acteurs politiques, sociaux, éducatifs relayées fortement par les médias, ont permis de sensibiliser la population régionale à la vie difficile du peuple palestinien. En 2005, une délégation de personnalités issues de Wallonie picarde a visité des projets de coopération menés par des communes et des associations de Wallonie picarde. Cette mission avait également pour but d'initier de nouveaux projets de coopération.

La mobilisation de la Wallonie picarde s'est traduite notamment par un projet d'échanges d'étudiants en kinésithérapie et en soins infirmiers de l'HEPHO et de Jeanne d'Arc avec la clinique du docteur Edmond Shehadeh, directeur de la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR). Actuellement, une quinzaine d'étudiants et leurs professeurs ont effectué stages et formations continuées à Béthléem.

De plus, l'Association belgo-palestinienne de Wallonie picarde est impliquée directement dans la réalisation d'un festival culturel annuel. Elle initie, en relais avec le ministère fédéral de la santé et la Croix Rouge de Belgique, la mise en place de banques de sang décentralisées rendues nécessaires par la multiplication des check points.

Une nouvelle mission partira en Palestine en automne 2007. Mission : pérenniser les coopérations existantes, réactiver les coopérations dormantes et surtout de par la présence du gouverneur et de responsables provinciaux mettre sur pied les partenariats officiels avec la Province du Hainaut.

Opérateurs : Association belgo-palestinienne du Hainaut occidental, Hautes écoles de Wallonie picarde, Villes et communes de la Wallonie picarde, les médias, la province de Hainaut

Pour le développement socio-économique et d'un système de santé généralisé et solidaire au Sud-Kivu

Fortes d'un partenariat de plus de dix ans, les mutualités de santé du Sud Kivu et la Mutualité chrétienne de Hainaut Picardie ont entrepris de mobiliser l'ensemble des forces sociales, économiques et politique du Sud Kivu et de la Wallonie picarde sur les enjeux de la santé de la population sudkivutienne.

Prolonger les projets de mutualités de santé permet d'offrir un accès aux soins à tous. Plus encore, doter la région d'un système de santé solidaire qui articule l'offre sanitaire et hospitalière, l'accès à la santé et une action résolue de développement durable et de coopération partenaire : tel est le défi lancé aux acteurs du Sud mais aussi aux acteurs de notre région. Les instances de la Province de Hainaut participent à cette construction médico-sociale et mutualiste en s'engageant dans un partenariat qui prendra toute sa vigueur en 2008.

Des acteurs politiques associés à une société civile cohérente, des acteurs mutualistes et médicaux, des chefs d'entreprises et des acteurs de développement et des médias entendent unir leur force pour que véritablement l'action régionale de la Wallonie Picarde s'articule avec le plan de développement provincial proposé au Sud Kivu.

Cette association forte de deux régions l'une au Nord, l'autre au Sud, est exemplaire et demande l'action de tous. Coopérer, former, échanger : ce sont les enjeux des missions organisées sur place. Aujourd'hui médicales, mutualistes, de jeunes; demain économiques, culturelles et médiatiques.

Opérateurs : La Mutualité chrétienne, les acteurs de santé, la province de Hainaut, No Télé, les acteurs sociaux, culturels et économiques

Wallonie Picarde
conseil de développement

